MEDAILLE-SOUVENIR-JEANNE D'ARC
SOUVENIR-LA PATRIE-MONTREAL
LISEZ LA PATRIE CE NUMERO SERA PUBLIC
100.000
VOIR EN PAGE 3 LES NUMEROS GAGNANTS.

La Patrie

TEMPERATURE AUJOURD'HUI
Max 28
Min 18

38eme ANNEE—No 15 —BEAU ET TRES FROID — MONTREAL, MERCREDI, 15 MARS 1916 — LE NUMERO: UN CENTIN

LE SCANDALE DE LA PRISON DE BORDEAUX

Un député de l'opposition affirme que plus d'un million de dollars ont été gaspillés dans cette entreprise et il demande une enquête, mais sa motion est rejetée par l'orateur de l'assemble Législative

UN VOTE DE 43 A 10

(Service spécial de la PATRIE)

QUEBEC, 15. — M. Léo Bérubé, député de Témiscouata, a proposé hier que la Chambre ordonnât la convocation immédiate du comité des Comptes Publics pour faire enquête au sujet de la construction et de l'administration de la prison de Bordeaux. L'orateur a déclaré la motion du député de Témiscouata hors d'ordre, soutenant qu'elle portait des irrégularités dans sa forme et contenait des affirmations libelleuses. M. Bérubé protesta, le chef de l'opposition en appela de la décision de l'Orateur, qui n'en fut pas moins maintenue par un vote de 43 à 10.

Le débat fut très animé. M. Bérubé parla très énergiquement et M. Cousineau, fit un discours qui dura trois heures et pendant lequel il flétrit les procédés du gouvernement tendant à bâillonner l'opposition et étala au grand jour ce qu'il appelle les scandales du palais de Justice.

La Chambre en comité des subsides se préparait à continuer l'étude des crédits relatifs à l'entretien et aux réparations des prisons en général, lorsque M. Bérubé se leva. Le député de Témiscouata a fait précéder sa motion d'un discours très fort, documenté et d'une argumentation des plus claires, au cours de laquelle il a donné l'historique de la législation relative à la construction de la prison de Bordeaux. Il a montré clairement comment le gouvernement qui, en 1907, n'était autorisé qu'à une dépense de $750,000 pour cette prison a porté cette dépense à au-delà de trois millions et demi et qu'une marge de plus de un million et demi a été dépensée sans soumission, sans contrat d'aucune sorte. Il a montré l'extravagance du gouvernement dans cette affaire, le manque de prévoyance de ses architectes, son incurie manifeste et qu'en conséquence, la province, de ce fait, a perdu des sommes énormes dont elle a le droit de demander un compte sévère.

On lira plus loin un substantiel résumé du discours de M. Bérubé. Ce discours a été suivi d'une motion qui, avec les affidavits qu'elle contient, compte trente-six pages de papier grand format, écrites au cyclographe, non interlignées. Pendant plus d'une heure, l'assistant-greffier a dû faire la lecture de ces affidavits et, à un moment donné, il a dû se faire remplacer par le greffier.

Le tout s'est terminé par la conclusion ci-dessus donnée. Les "déclarations et documents ci-dessus mentionnées", comme il est dit dans le texte de la conclusion, sont les affidavits rapportés par le député de Témiscouata. La motion est suivie, comme on le verra à la suite du texte, d'un résumé succinct de ces affidavits. Ils ont trait aux défectuosités graves constatées en certaines parties de la construction, dans la toiture, dans les murs extérieurs et intérieurs, dans le barrage des cellules, dans les fenêtres, voire même dans l'administration de la prison.

Le ministre des Travaux Publics a produit, à la demande de M. Cousineau, un état détaillé des dépenses, non prévues, dans les différents contrats de la prison. Le total de ces dépenses non prévues se chiffre à $736,289.65. Elles couvrent tout un cahier de quarante pages grand format. Elles ont trait à des réparations et à des améliorations que les architectes auraient du prévoir, fait remarquer M. Cousineau, après avoir pris connaissance de quelques articles de cet état.

Par exemple, il cite que le gouvernement a acheté pour plusieurs milliers de piastres de fixtures relativement à l'éclairage, que l'on a enlevé ces "fixtures" et qu'elles sont maintenant en réserve. Elles portent aussi qu'une somme considérable pour des fenêtres déplacées, des planchers entièrement levés pour l'installation des tuyaux de chauffage, toutes réparations, dit M. Cousineau qu'auraient du prévoir des architectes ou les contracteurs et qui représentent autant de dépenses inutiles et d'argent perdu pour la province.

Nous devons ajouter que, d'après les allégations des affidavits produits hier, relativement à l'administration de la prison de Bordeaux, il est dit que le gouverneur de la prison actuel commettaient des injustices manifestes à l'égard de certains gardes tandis qu'il en protégeait d'autres qui étaient des ivrognes avérés, que des prisonniers avaient obtenu la permission de recevoir leurs femmes dans leur cellule, que les prisonniers avaient pu se procurer à volonté de la boisson et de la morphine, qu'ils payaient chères, mais qu'ils avaient quand même, etc.



M. LEO BERUBE, député de Témiscouata à la Législature provinciale, qui réclame une enquête sur la construction de la prison de Bordeaux.

M. LEO BERUBE

Voilà longtemps, dit en se levant M. Bérubé, que l'on discute, dans la province et dans cette chambre, les dépenses considérables qu'a entraînée la construction de la prison de Bordeaux. Il nous semble que le moment est venu pour le peuple de connaître la façon dont l'argent a été dépensé pour cette construction. Ces dépenses ont-elles été vicieuses ou conformes aux intérêts de la province? Cette dernière a-t-elle pas payé plus qu'elle ne devait payer.

Le député de Témiscouata fait ici l'historique de la Législation concernant la prison de Bordeaux. Au cours de la session 1907 une première loi relative à la construction de la prison de Bordeaux a été passée. Statut 7 Edouard VII. Il était dit dans la loi que le gouvernement était autorisé à construire une prison suffisante pour le district de Montréal et que le coût qui ne devait pas dépasser $750,000 ne serait pas imputable au fonds du revenu consolidé de la province. Donc, la première loi soumise à cette législature pour la prison de Bordeaux prévoyait qu'une dépense de $750,000 serait suffisante. La loi fut sanctionnée le 14 mars 1907, et le contrat donné à M. Pauzé et Cie pour $790,000. Or, le 11 mars 1908, l'année suivante, l'honorable M. Taschereau a déclaré officiellement devant cette chambre en réponse à une interpellation de l'hon. M. Leblanc, alors député de Laval, que les travaux de la nouvelle prison étaient commencés et que le goût de cette construction s'élèverait à un million. Par conséquent, en 1907, on autorise une dépense de $750,000 et, l'année suivante, à peine les travaux sont-ils commencés, on prévoit une dépense de un million. Le 5 avril 1909, le gouvernement accordait à la compagnie J. B. Pauzé et Cie un deuxième contrat d'entreprise pour la dite prison au prix additionnel de $810,000. Il est donc intéressant de se demander, au point ou nous en sommes rendus, quel est l'idée qui a présidé aux dépenses énormes de cette construction. Mais continuons. Le même jour, le 5 avril 1909, le ministre des travaux publics a déclaré officiellement devant cette chambre en réponse à une interpellation de M. Mousseau, ex-député de Soulanges, qu'il prévoyait d'après les contrats alors en cours d'exécution, que la nouvelle prison serait terminée en septembre 1910.

Le 29 mai 1909, le gouvernement se faisait autoriser à porter la somme de $750,000 à $1,500,000 pour le coût de la prison de Bordeaux. On se rappelle, continue M. Bérubé, que cette dernière loi a été adoptée malgré l'opposition formelle des membres de l'opposition. On voulait dépenser cette somme à la veille de la convocation des Chambres sans consulter le peuple.

Le député de Témiscouata continue: le 8 février 1911, le ministre des travaux publics a déclaré à une interpellation de M. Cousineau, que les travaux de construction de la prison seraient terminés en février 1912, mais il ne pouvait pas dire alors quelle somme elle coûterait une fois entièrement terminée. Aujourd'hui, la prison a coûté $3,631,000. Il importerait de savoir si la marge entre ce chiffre et $1,500,000 a été autorisée par quelque loi antérieure. Elle ne l'a pas été. On voit que dès le début, en 1908, le gouvernement a voulu mettre dans l'esprit du public que cette prison ne coûterait pas plus de $750,000.

M. Bérubé continue l'historique de la législation relative à la prison. Le 4 septembre 1911, dit-il, le gouvernement a donné à M. Henri Beauregard un troisième contrat d'entreprise pour la dite prison à un prix additionnel de $884,722.30. On disait alors que la prison serait terminée en 1911 comme en 1908 on avait dit qu'elle serait finie en 1910. Le premier février 1912, l'hon. M. Taschereau a déclaré officiellement que la prison avait coûté à cette date $2,161,539.20, qu'elle coûtera environ $2,850,000 une fois terminée, et qu'elle sera complète le premier août 1912. Donc, cette prison qui le 11 mars 1910 devait coûter $1,150,000, en 1915 coûtait plus de $3,000,000.

(SUITE A LA 2ème PAGE)

UN FAUX DETECTIVE AU POSTE

A son arrestation se rattachent les aventures d'une bande de voleurs, coupables de plusieurs méfaits.

DES AVEUX

Les détectives Adélard Laberge et Cantin, le capitaine Carle et les agents Lachapelle et Ouellette sont à la recherche d'une dangereuse bande de cambrioleurs qu'ils espèrent mettre sous verrou d'ici demain.

Cette association de malfaiteurs qui compte une dizaine d'individus opère depuis quelques semaines dans la partie Est de la ville.

Les cambriolages et méfaits de toutes espèce portés à leur actif ne se comptent plus.

Ces voleurs recherchent spécialement les maisons inhabitées où le danger est moins grand et ils enlèvent en causant des dégâts considérables les tuyaux de plomb et quelquefois la plomberie complète d'un logis.

Un membre de cette bande redoutable a été arrêté ce matin au Palais de Justice même dans des circonstances peu communes.

Ces jours derniers, la boucherie de M. Cléophas Bourbonnière, sise au No 378 de la rue Papineau était visitée nuitamment par des cambrioleurs qui dérobèrent pour environ quarante dollars de viande. Le lendemain du vol, le nommé Achille Duplessis disant posséder certaines informations s'offrait au boucher pour l'aider à faire arrêter les voleurs.

Entre temps, les agents Lachapelle et Ouellette arrêtaient Victor Bachand pour avoir pénétré avec effraction dans une résidence sise au No 234 de la rue Frontenac et volé des tuyaux de plomb.

Bachand fut appréhendé au moment où il se disposait à vendre le plomb ce matin. Il était emmené au Palais pour être traduit devant le magistrat de police.

Or, Bachand, était un compagnon de Duplessis, le policier amateur qui s'était fait fort de faire tomber entre les mains de la justice les voleurs de viande qui avaient opéré dans une boucherie de la rue Papineau.

Duplessis était curieux de savoir de ce qui allait advenir de son ami Bachand. Sa mauvaise étoile voulut qu'il rencontra ce matin au Palais les détectives Adélard Laberge et Cantin. Au lieu d'accepter cette nouvelle collaboration, les agents s'empressèrent d'écrouer le "détective" Duplessis, puis le traduisirent devant le juge Lanctôt. Le prévenu dut alors avouer piteusement être lui-même le cambrioleur qu'il était supposé rechercher.

En compagnie de Bachand il s'était introduit à l'aide d'infraction dans l'établissement de M. Bourbonnière.

Victor Bachand a avoué les vols qui lui ont été reprochés. Il a reconnu également qu'il faisait partie d'une bande de cambrioleurs qui avaient terrorisé depuis quelque temps les citoyens de la partie Est. Les deux accusés recevront leur sentence le 21 courant.

Les détectives Laberge et Cantin ont traduit ce matin devant le juge Lanctôt un jeune homme du nom de Roméo Lachance qui avait eu d'après la police la chance de passer un faux chèque au montant de 54 dollars.

La plainte dans cette affaire a été portée par M. Alphonse Roy, marchand de tabac, 718 rue Sainte-Catherine Est.

Le prévenu a protesté de son innocence.

LES FRANCAIS ONT REPRIS LE TERRAIN

PARIS ANNONCE QUE LES TRANCHEES PERDUES HIER ONT ETE REGAGNEES.

PARIS, 15 (2.30 p.m.)—Les Allemands n'ont tenté la nuit dernière aucun nouveau mouvement agressif à l'ouest de la Meuse, tandis que des Français, par leurs contre attaques, ont repris la plupart des positions occupées par l'ennemi hier. Voici le communiqué officiel publié par le Ministère de la Guerre français cette après-midi.

"A l'ouest de la Meuse, l'ennemi n'a fait aucune nouvelle attaque d'infanterie, la nuit dernière.

"Sur notre front, entre Béthincourt et Cumières, nos contre-attaques à la baïonnette et avec grenades nous ont rendu une partie des tranchées où les Allemands s'étaient accrochés hier, vers la butte 265.

"Nous tenons Bethincourt, les hauteurs de Mort d'Homme, la partie sud du bois de Cumières et le village de Cumières.

"Le bombardement a continué avec intensité dans tout ce secteur, et notre artillerie a répondu partout avec énergie au bombardement de l'ennemi.

"Il n'y a rien d'important à rapporter sur la rive droite de la Meuse ni dans le district de la Woëvre, où le duel d'artillerie continue.

LA MOBILISATION AUX ETATS-UNIS

20,000 HOMMES SERONT AJOUTES A L'ARMEE QUI EXISTE ACTUELLEMENT

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 15. — Le Sénat des Etats-Unis a approuvé aujourd'hui à l'unanimité la résolution votée à la Chambre des Représentants hier, pour amener l'armée à son complément maximum ce qui ajoutera environ 20,000 hommes à celle qui existe actuellement.

LES TURCS SONT DEJA FATIGUES

La situation actuelle en Turquie est extrêmement critique et l'on s'attend à des développements

A CONSTANTINOPLE

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 15 — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Athènes cite le passage suivant d'une lettre qu'il a reçue d'un homme versé dans les affaires militaires demeurant à Constantinople:

"La situation actuelle en Turquie est extrêmement critique et l'on peut s'attendre à des développements sensationnels d'un moment à l'autre. A Constantinople l'opinion en faveur d'une paix séparée grandit tous les jours.

"Cette situation se reflète à Sofia (capitale de la Bulgarie), où l'on voit avec alarme que la Turquie est à la veille d'abandonner la lutte. On discute déjà les mesures qu'il y aurait à prendre si ce fait se produisait et l'on commence à dire que la Bulgarie devrait se retirer à temps du guêpier.

"Ces deux pays, si empressés à se prononcer, en faveur de l'Allemagne quand les premiers succès de celle-ci leur faisait croire à son triomphe prochain, attendent maintenant avec anxiété chaque bulletin relatif à la bataille de Verdun et tremblent à la pensée des conséquences qu'aurait sur l'attitude de leurs propres sujets un échec complet ou même partiel du "maître de la guerre" Ce sera alors à qui abandonnera le premier le camp de ceux à qui appartient l'avenir.

NOUVELLES TAXES POUR LES BOCHES

LE REICHSTAG SE REUNIRA DEMAIN POUR APPROUVER LES NOUVEAUX IMPOTS.

(Service spécial de la PATRIE)

BERLIN, 15. — La principale affaire qui viendra devant le Reichstag, allemand demain, lors de sa réunion, sera la discussion de nouvelles ressources à créer pour entretenir la guerre. On croit que tous les partis politiques, à l'exception des socialistes, voteront comme un seul homme pour fournir au gouvernement allemand toutes les nouvelles taxes qu'il a l'intention de demander, et même plus, puisqu'une partie des députés sont en faveur d'augmenter l'impôt que les ministres proposeront sur les bénéfices de guerre. Une convention nationale des Chambres de Commerce a déjà adopté des résolutions approuvant les projets fiscaux du gouvernement, mais protestant contre toute augmentation de l'impôt sur les bénéfices spéciaux résultant de la guerre.

On entend quelques plaintes, de ce que les augmentations d'impôt portent principalement sur les classes autres que celles de l'agriculture, tandis que celles-ci proposèrent d'une manière extraordinaire, par suite des hauts prix de tous les produits. Toutefois on ne s'attend pas qu'il y ait d'opposition sérieuse au programme du gouvernement.

LE KAISER VEND DES CHATEAUX

POUR CONTRIBUER AU NOUVEL EMPRUNT DE GUERRE EN ALLEMAGNE.

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 15.—Une dépêche de Rome à la News Agency, dit que les journaux suisses annoncent que le Kaiser allemand a ordonné de vendre plusieurs de ses châteaux pour contribuer au nouvel emprunt de guerre.

LA TACHE DU FRANC-TIREUR

Pour être l'enfant gâté du régiment, il n'en est pas moins exposé aux pires dangers de la guerre.

SA SUPERIORITE

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 15. — Une dépêche de Londres au "Herald" dit:

"L'ascendant des francs-tireurs anglais sur le front fait le sujet d'une lettre d'un correspondant anglais aux quartiers-généraux en France. Cette lettre à un intérêt particulier pour les tireurs.

"Le travail des francs-tireurs", écrit-il, "est maintenant une spécialité hautement appréciée dans la guerre de tranchées. Les Allemands ne détiennent plus la suprématie qui était leur au début de la campagne. Homme pour homme, les Anglais ont prouvé qu'ils étaient aussi bons tireurs que les Jaegers, et qu'ils leur sont supérieurs au point de vue de la hardiesse, de l'ingéniosité et de la persévérance. L'augmentation constante de leur nombre a eu un effet notable sur l'attitude de l'ennemi. En effet, les Allemands ne rôdent plus derrière leurs lignes avec la même assurance de n'être pas dérangés dans leurs opérations par les tireurs anglais. Les boches sont maintenant craintifs et prudents et se tiennent cachés dans leurs tranchées. Leurs tireurs experts montrent une certaine répugnance pour les expéditions hasardeuses qui les exposent à dépasser leur première ligne

Le mouvement actuel des Anglais a été lent à se produire, mais il a progressé avec assurance Il y a un grand nombre de bons tireurs et tous les bataillons étaient anxieux de faire payer aux boches leurs coups antérieurs.

Aujourd'hui, des groupes de francs-tireurs se chargent d'abattre les Allemands en grand nombre tous les jours, et le font avec une précision scientifique.

On a établi des écoles d'entraînement où les élèves acceptés par les experts reçoivent une instruction technique.

Il y a eu beaucoup de candidats, mais relativement peu d'élus, car le métier de franc-tireur exige certaines qualifications en plus du simple enthousiasme, et tous les candidats ne sont pas en mesure de remplir toutes ces exigences.

Mais chacun des francs-tireurs acceptés a acquis une distinction qui lui est propre. Quant un bataillon va au repos il est certain d'avoir des quartiers confortables, et les camarades lui concèdent certains petits privilèges qu'on n'accorde pas aux autres soldats. On reconnait qu'ils s'exposent à de grands dangers et qu'ils ont droit à certains égards. Il se peut qu'un franc-tireur ne brûle qu'une seule cartouche en une journée; mais on peut être certain que cette cartouche signifie un Allemand de moins.

Le franc-tireur peut avoir à demeurer plusieurs heures dans une cachette dangereuse, exposé à la pluie, à la neige, trempé jusqu'aux os; mais il est toujours prêt à toucher son homme au moment voulu.

On l'appelle le "préféré" de l'armée, dit un commandant de bataillon rempli d'orgueil pour ses francs-tireurs. Il est en effet privilégié, mais il fait du beau et bon travail. Si un homme désire un fusil spécial, on le lui donne. C'est un expert, et il a droit aux outils qui lui conviennent le mieux pour travailler.

OSBORNE A ETE ACQUITTE

L'EX-GOUVERNEUR DE LA PRISON DE SING-SING ETAIT ACCUSE DE PARJURE.

WHITE PLAINS, N.Y., 15. — Le juge Tompkins, de la Cour Suprême, a acquitté aujourd'hui Thomas M. Osborne, ancien gouverneur de la prison de Sing-Sing, de l'accusation de parjure qui avait été portée contre lui.

PRENDRE VERDUN A L'OUEST

Tel est le plan des Allemands, qui ont échoué à l'est et au sud-est de la forteresse.

ON LES ATTEND

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 15 — Le correspondant du "Daily Chronicle", à Paris, télégraphie: Un troisième mouvement offensif des Allemands contre la forteresse de Verdun est commencé. Cette fois, ce n'est plus du côté de Douaumont et de Vaux qu'il est dirigé, mais contre le bois "Mort d'Homme", ayant pour objectif le fort des Bois-Bourrus et le fort de Marre, d'où ils prendraient les positions françaises à revers.

Après deux jours de bombardement intense, l'infanterie allemande a été déchaînée hier après-midi. Par trois fois, elle s'est ruée en masses solides sur Béthincourt et sur les pentes de Mort d'Homme; tout ce qu'obtint l'ennemi, au prix de pertes énormes, c'est de prendre pied en deux petites places dans la première ligne de tranchées françaises. Les officiers français m'assurent que la première contre-attaque les en délogera.

Les Allemands paraissent avoir adopté pour prendre Verdun, un plan tout différent de celui suivi par les Français en Champagne, en septembre dernier. Au lieu d'une offensive générale et continue, ils procèdent par attaques détachées et convulsives, tantôt sur un point, tantôt sur l'autre des défenses, selon que les circonstances semblent leur promettre une chance de succès partiel, si petit soit-il.

C'est ainsi qu'après que leur première attaque de front fut venue se briser sur les hauteurs en arrière de Douaumont, ils passèrent à des attaques de flanc, d'abord sur Fresnes au sud-est et à présent sur Bois-Bourrus à l'ouest. La deuxième attaque les mena jusqu'à la Côte du Poivre, dont ils ne purent s'emparer, et maintenant ils ont pour objectif le bois Mort d'Homme, la côte de l'Oie et le fort de Bois-Bourrus.

Le fort de Bois-Bourrus et le fort de Marre, font partie des fortifications permanentes de Verdun à l'ouest de la Meuse. Situés sur un plateau qui commande la vallée de la Meuse, ils sont la principale défense de Verdun contre un mouvement de flanc tel que celui que les Allemands ont maintenant entrepris. S'ils venaient à tomber aux mains des l'ennemi, les approches vers la citadelle centrale seraient relativement faciles.

Cette attaque a été facilité par la prise du bois des Corbeaux, vendredi. Les Allemands occupent aussi Forges, ce qui leur permet d'attaquer la position de Mort d'Homme de deux côtés à la fois et de menacer d'isoler les batteries françaises qui défendent ce point. De même s'ils avaient pu prendre Béthincourt ils auraient isolé la côte de l'Oie et l'auraient rendue intenable.

Il est possible que ce nouvel effort des Allemands contre Verdun sera le dernier. On a remarqué que le bombardement précédant l'attaque a été limité à la rive gauche de la Meuse, Douaumont et Vaux étant laissés presque entièrement tranquilles.

Les experts militaires français croient que l'effort principal des Allemands va se porter avec la plus grande furie de Béthincourt à la Côte de l'Oie, et s'ils réussissaient à prendre ces positions, ils attaqueraient ensuite Bois-Bourrus, qui n'est qu'à deux milles et demi de Verdun, et Charny, qui en est à 3 milles. Mais toutes les précautions sont prises pour que cette attaque sur le flanc ouest aboutisse à un échec, comme il en a été sur le front est.

LE SENATEUR CLORAN ACCUSE UN OFFICIER

D'AVOIR AIDE A LA LIBERATION D'ALLEMANDS DETENUS AU CAMP D'INTERNEMENT D'AMHERST.

(Service spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 15. — Au Sénat hier, le sénateur Cloran a causé toute une sensation en disant que des facilités avaient été données à des Allemands pour s'échapper du camp d'internement à Amherst, N.E., il a accusé l'officier commandant d'avoir aidé à la libération des Allemands et a demandé qu'elle peine militaire lui avait été imposée pour cette offense.

Le sénateur Cloran a aussi déclaré qu'il pourrait produire des faits qui prouveraient combien les Allemands sont actifs au Canada.

Une lettre adressée au sénateur Cloran par un citoyen des Etats-Unis l'avertit de ne pas jeter le blâme sur les gardes pour l'affaire de Amherst car il y avait de pires traîtres en dehors de ce camp d'internement.

LA TROISIEME BATAILLE VA COMMENCER

Un expert militaire français explique les préparatifs qui ont été faits pour recevoir la troisième offensive allemande contre la forteresse de Verdun, où quatre corps d'armée du Kaiser ont déjà été annihilés.

LE SANG-FROID DE L'ARMEE

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 15 — Un câblogramme de Paris au "N.Y. Times" dit: "Une haute autorité du ministère de la Guerre français nous a décrit comme suit la situation actuelle à Verdun:

"La seconde bataille de Verdun s'est terminée comme la première, par un grave échec pour l'ennemi. Nous nous préparons maintenant à une troisième épreuve, à moins que les Allemands ne soient prêts à admettre leur défaite.

"Au début, nos informations indiquaient que l'ennemi avait concentré sept corps d'armée; or quatre d'entre eux ont déjà été annihilée, deux sur leur gauche, dans les combats qui les ont amenés jusqu'à Douaumont, et deux sur leur droite, lesquels après avoir avancé de Consenvoye à Vacherauville, ont été définitivement arrêtés devant Bras et la Côte du Poivre.

"Les trois corps qui leur restent sur la rive gauche de la Meuse ont déjà souffert considérablement, mais ils sont encore capables d'un effort, après qu'ils auront reçu des renforts. Ces corps représentent l'armée primitive du kronprinz, qui était composée de treize divisions. Nous nous attendons qu'ils essaieront de s'ouvrir un passage sur notre front ouest; mais il n'est pas probable qu'ils réussissent mieux que leurs camarades dans l'est.

"D'abord le moral de ces troupes est déjà affecté; quand on est obligé d'envoyer des soldats à l'assaut par colonnes serrées de quatre, cela prouve qu'ils n'ont pas une discipline suffisante pour garder la cohésion par des lignes moins exposées. De plus, notre position à l'ouest est très forte. Le plateau Mort d'Homme, qui a deux milles et demi de superficie, n'est qu'un bastion avancé; derrière lui se trouve un demi-cercle de collines d'environ 1000 pieds de hauteur, allant du sud de Malancourt à Marre, et qui commande la vallée de la Meuse.

"Ces hauteurs fournissent d'excellentes positions pour notre artillerie, tandis que l'ennemi est obligé de s'avancer par des pentes, telles que des glacis, exposés à nos feux croisés. Enfin, ce n'est pas livrer un secret que de dire que nous possédons maintenant des gros canons égaux à ceux des Allemands. Ce n'a pas été une petite tâche d'amener des howitzers pesant plus de 150 tonnes sur ces hauteurs, mais maintenant ils sont là en position pour démolir à mesure tous travaux de tranchée que l'ennemi pourrait essayer d'entreprendre après un élan d'infanterie. C'est pourquoi nous voyons venir cette troisième attaque allemande avec un sang-froid parfait."

A TORREON ON EST DANS LA TERREUR

NOMBRE D'AMERICAINS SONT BLOQUES DANS CETTE VILLE FAUTE DE COMMUNICATIONS

(Service spécial de la PATRIE)

TORREON (Mexique), 15 — Le consul américain dans cette ville est parti après avoir mis le consulat sous la protection du vice-consul anglais.

Il y a ici plus de quarante Américains qui attendent de prendre un train, après que celui où ils devaient embarquer a déraillé près de Monterey.

Au Secrétariat d'Etat, on est surpris que le consul Williams, de Torreon ait quitté sa place, comme il n'avait pas d'ordre à ce sujet et qu'il n'a pas envoyé de rapport. On suppose qu'il doit avoir eu quelque grave raison pour agir ainsi.

LE SUCCESSEUR D'ENVER PACHA

LE NOUVEAU MINISTRE TURC DE LA GUERRE SERAIT ISMAIL HAKKI.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 15 — Une dépêche d'Athènes à l'"Exchange Telegraph", dit que le bruit court qu'Ismail Hakki, ministre turc du Commerce, a été nommé ministre de la Guerre.

Des rumeurs persistantes ont été en circulation dernièrement, disant qu'Enver Pacha, ministre de la Guerre, l'homme qui plus que tout autre est responsable de l'entrée de la Turquie dans la guerre européenne aux côtés des empires teutons, avait été assassiné. Toutefois, ces rumeurs ont été démenties.

Ismail Hakki a déjà tenu plusieurs emplois de ministre, à différents temps, dans le cabinet turc.

UN APPEL DE SIR JOSEPH POPE

UNE NOUVELLE LETTRE DU SOUS-MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU CANADA.

OTTAWA, 15 — Le "Citizen" de cette ville, publie aujourd'hui une autre lettre écrite par sir Joseph Pope, sous-ministre des Affaires étrangères, sur la question bilingue. Sir Joseph, après avoir rappelé le débat historique qui eut lieu à la session de 1890, lorsque feu Dalton McCarthy présenta à la Chambre des Communes un bill demandant l'abolition du français comme l'une des deux langues officielles dans les territoires du Nord Ouest, fait un appel en faveur de la cessation du conflit scolaire pendant que les soldats du Canada combattent sur une terre étrangère pour la conservation de nos libertés.

LA PROHIBITION AU MANITOBA

POUR, 49,325; CONTRE, 25,848. MAJORITE, 23,477

(Service spécial de la PATRIE)

WINNIPEG, 15.—Le résultat complet du vote sur la prohibition au Manitoba donne les chiffres suivants: pour, 49,325; contre, 25,848; majorité en faveur de la prohibition, 23,477. Le compte-rendu officiel sera publié vendredi prochain.

SYMPATHIES DE LA ROUMANIE

ELLES SONT EN GRANDE MAJORITE EN FAVEUR DE LA FRANCE ET DE SES ALLIES.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 15 — Le "Daily Chronicle" a imprimé ce matin la dépêche suivante qu'il a reçue de son correspondant d'Odessa:

"Quiconque aurait des doutes sur l'opinion de la majorité du peuple roumain à l'égard des belligérants n'a qu'à venir le soir, à l'heure où la plupart des journaux paraissent. Il y verra l'intérêt avec lequel la population suit les nouvelles de Verdun et la manière dont le moindre succès des Français est accueilli par des acclamations et par le chant de la Marseillaise.

"D'un autre côté il verrait les légations de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Bulgarie gardées par des soldats pour les protéger contre la foule.

UNS VIVE EMOTION EN ANGLETERRE

L'APPEL DES HOMMES MARIES SOUS LES DRAPEAUX SOULEVE UNE TEMPETE.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 15 — L'appel fait aux hommes mariés de rejoindre l'armée n'était pas attendu si tôt et a causé une émotion si vive en Angleterre que le gouvernemnt est à considérer s'il n'y aurait pas lieu de le modifier.

On s'attend que le comte Kitchener et le comte Derby, traiteront ce sujet aujourd'hui à la Chambre de Lords et feront des propositions importantes.

Lord Kitchener a eu une longue conférence avec M. Bonar Law, secrétaire des Colonies, hier soir, et comme résultat l'appel des hommes mariés de 27 à 35 ans, qui devait être fait cette semaine, a été remis jusqu'à ce qu'on ait fait disparaître certaines restrictions sur les occupations réservées des hommes non mariés.

Du 'Pain Joffre' de James M. Aird!

s'écria le Capitaine à l'Adjudant. "Je veux que mes hommes soient tellement forts afin qu'ils puissent marcher toute la nuit et toute la journée". "Rien de plus facile!" s'exclama l'adjudant. "Je vais vous dire ce qu'il y a de meilleur. Nourrissez-les tout simplement au pain "Joffre" de James M. Aird, et la nature fera le reste".

CHEZ VOTRE EPICIER OU DE NOS VENDEURS. Main 770.

FUNERAILLES DE M. P. A. ARCHAMBAULT

UN GRAND NOMBRE DE PARENTS ET D'AMIS Y ONT ASSISTE CE MATIN A L'EGLISE ST-JACQUES.

Ce matin ont eu lieu, à l'église St-Jacques, les funérailles de M. P. A. Archambault, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre un dernier hommage au regretté disparu.

La levée du corps fut faite par M. le curé Gauthier, et l'office funèbre fut célébré par M. l'abbé H. A. Hamel, assisté de MM. Lacombe et Foulin, comme diacre et sous-diacre; tandis qu'à l'orgue le choeur de chant, sous la direction du maître de chapelle, M. Fred. Pelletier, exécuta la messe de Perosi.

Conduisaient le deuil MM. Henri et Maurice Archambault, ses fils, ses beaux-frères MM. S. Rivet et L. A. Bédard, greffier de la cour de Pratique; ses neveux MM. James Wilfrid, Albert Skelly, Amable Rivest, Horatio Dorion, J. Robitaille, Paul Skelly, Oscar Dorion, Albert Legault, M. Massue, son gendre, Alexandre et Wilfrid Archambault, ses cousins.

Dans le cortège on remarquait MM. les juges Ph. Demers, A. Dorion, J. Bte. Archambault, Purcell, MM. J. E. Faribault, Albert Leblanc, O. J. Monday, M. J. Pilon, Col. T. Paguelo du 206e régiment, ainsi que les majors T. Grothé, E. Pelquin, Girouard, F. X. A. Carrière; S. E. Meunier, Alex. Mathieu, M. E. Decelle, échevin L. A. Lapointe, A. Armand, Docteur Lamontagne, Armand Loiselle, J. B. A. Tison, dép. protonotaire, Omer Lapierre, C. Hotte, Dr A. Beauchamp, S. Facet, Ernest Bédard, J. Larivière, J. S. Pellerin, Alph. Boileau, comptable de la cour de Circuit; J. A. Roger, J. E. Marchand, A. C. R. Laflèche, L. N. Dupuis, P. L. Dupuis, W. Poitras, M. Pagé, Capt. Chrétien-Zaug, Dr J. A. Leblanc, William Skelly, grand connétable Cinq-Mars, Wilfrid Pilon, avocat; S. C. Meunier, Dr J. A. St-Denis, M. A. Brodeur, Albert Chabot, Col. F. S. Mackay, Capt. F. Mackay, Phil. Dorval, avocat; Yvon Dorval, Nap. Vallée, Arm. Douin, E. D. Colleret, J. A. Archambault, dép. protonoaire; Ben. Rodier, Raoul Dumouchel, M.P.; Chs. Martin, M. Pageau, Er. Douin, L. C. de Tonnancourt, A. St-Jean, T. Bergeron, Chs. Desmarteau, N. C. Robillard, G. A. Marsan, major de Tonnancourt, R. Faribault, O. Bernier, J. C. Marchand, C. B. Desrochers, T. Derome, A. Martineau, M. Mercier, Paul Mercier, J. A. Gérard, Y. Renaud, M. de Martigny, J. A. A. Brodeur, L. C. Meunier, L. G. A. Cressé, W. A. Baker, C.R.; G. A. Plourde, Eugène Tarte, T. Lortie, L. Larivière, A. Henrichon, Ed. Brosseau, F. Dupuis, N. Chartrand, F. O. Ethier, J. A. E. Boileau, N.P.; H. Mayrand, et un grand nombre d'autres.

FONDS PATRIOTIQUE

LA CAMPAGNE DE SHERBROOKE A PRODUIT UN TOTAL DE $68,690.03.

SHERBROOKE, 15. — Les derniers rapports des organisateurs de la récente campagne en prélèvement d'une souscription de $50,000 pour le profit du Fonds Patriotique Canadien, à Sherbrooke, enregistrent un montant total de $68,600.03 avec recette supplémentaire prévue de plus de $2,000.

De ce montant, les manufacturiers et leurs employés ont contribué pour leur part la magnifique somme de $39,075.62.

UNE FEMME EVITE L'OPERATION

Un Remède qui Rend le travail de Chirurgie Inutile.



Astoria, N.Y.—"Pendant deux ans j'ai été malade, et j'ai pris toutes sortes de toniques. J'empirais tous les jours. J'avais des frissons, j'avais mal à la tête, j'étais toujours fatiguée. J'avais tellement de douleurs dans le dos que je pouvais à peine marcher droit; et j'avais aussi des douleurs dans l'estomac. J'allai voir un médecin qui me déclara que j'aurais à subir une opération. Mais je n'ai pas consenti. J'avais vu quelque chose dans les journaux au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et j'en parlai à mon mari. Je lui dis: 'Je sais que rien ne me guérira, mais je vais toujours essayer cette préparation'. Dès la première bouteille, je m'aperçus que j'étais déjà un peu mieux, et au bout de deux semaines, j'étais devenue assez bien pour me mettre à table et prendre mon déjeuner avec mon mari, une chose que je n'avais pu faire depuis deux ans. Je suis maintenant parfaitement bien, et je n'ai pas eu à subir d'opération."
Mde John A. Koenig, 502 Flushing Ave. Astoria, N.Y.

Tout le monde a horreur du couteau de chirurgie et de la table d'opération. Il y a dans le laboratoire Pinkham une infinité de lettres, dans lesquelles il est fait mention qu'une opération avait été conseillée mais qu'elle ne fut pas pratiquée; ou si elle fut pratiquée, ce fut sans bon résultat, mais on a employé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et la santé s'est rétablie.

Si vous avez besoin de conseils, écrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co.", (confidentiels), Lynn, Mass.

PER GL'ITALIANI
NOTIZIE DELLA GUERRA

COMBATTIMENTI RIUSCITI A FAVORE DELLE NOSTRE ARMI

(Servizio Speciale della "Patria")
ROMA, 14, Via Parigi, 15. — Comunicato ufficiale del Ministero della guerra Italiano:

L'artiglieria nemica, ha riattivato la sua azione nella zona di Roveredo cagionando qualche danno nelle località abitate. La nostra dispersa colonna nemiche occupate nei lavori di consolidamento tra Selva e Levico (Valle Sugana); inoltre distrusse i suoi lavori di difesa sull'altura di Cordevole e quelli nella Valle Cortina; bombardando infine la stazione di Toblach.

Lungo il fronte dell'Isonzo, le pioggie torrenziali e la nebbia fittissima, hanno nuovamente arrestato l'azione dell'artiglieria.

Tuttavia, la fanteria riprese gli attacchi con successo contro le posizioni nemiche, principalmente ai pendii del Sabotino, a San Michele, a San Martino del Carso ed ad est di Montefalcone.

Sulle zone di San Martino, dopo un'esatta preparazione di artiglieria, una brigata di fanteria attacco alla baionetta una ridotta nemica, catturandola e facendo prigionieri gli occupanti, mentre altri distaccamenti penetrarono a sinistra nelle loro linee nelle vicinanze della Chiesa di San Martino.

Al sud di San Martino abbiamo catturato la formidabile difesa nemica di Dante di Crovigho. n questo combattimento facemmo cinquanta quattro prigionieri, fra i quali cinque ufficiali e c'impossessammo di due mitragliatrici.

COMUNICATO UFFICIALI AUSTRIACO

VIENNA, 14, Via Berlino, 15. (Per telegrafia senza fili a Sayville). — Lungo il fronte dell'Isonzo si sono succeduti varii ed importanti combattimenti.

Gl'Italiani ci hanno attaccato con forti contigenti, ma ovunque furono da noi respinti. Alla testa del ponte di Tolmino, il tiro della sua artiglieria ha rallentato.

Nel settore di Plava, il nemico tento invano di distruggerci i lavori di difesa.

Alla testa del ponte di Gorizia, respingemmo due suoi attacchi contro la nostra posizione di Doberdo, nonchè quella di Lucimico e parecchi altri contro le nostre posizioni sull'altipiano di Dorbedo.

Nelle vicinanze di San Martino gl'Italiani ci attaccarono a più riprese, noi li respingemmo infliggendo loro enormi perdite.

NOTIZIE VARIE ITALIANE

CAPUA, 15. — Il capitano aviatore Salomone l'eroe dell'incursione aerea su Lubiana è stato dichiarato fuori pericolo.

ROMA, 15. — La Giunta Generale del Bilancio di Stato ha pubblicato la relazione estesa dall'On. Alessio per la previsione dell'esercizio 1915-16. In essa ri rileva che le spese di preparazione per la nostra guerra ammontano alla somma di Lire 5,778,000,000.

—Il "Giornale d'Italia" pubblica: A Bibbiena l'ufficiale austriaco Wurmann, appartenente al corpo aviatori e pilota dell'idroplano che bombardo Bari all'inizio della guerra, è riuscito ad evadere.

L'ufficiali di picchetto Paolo Guezzini sul quale ricade la responsabilità, ha tentato di suicidarsi.

—Dalla lista dei nostri ufficiali risulta che il più giovane di essi è Alarico Prigione, nativo di Mondovi, ventunenne.

—Ovunque in Italia, dal nord al sud, imperversa il mal tempo con pioggie torrenziali e fortissime nevicate.

Nel Mediterraneo si segnalano numerosi naufragi, determinati dai violenti fortunali che si succedano da qualche giorno.

—Il noto critico militare il colonnello Barone ha tenuto una brillante conferenza dinnanzi ad uno scelto pubblico, illustrando la battaglia di Verdun.

Alla fine ha concluso: "questa battaglia ha dimostrato il progressivo esaurimento dei tedeschi di fronte al ringargiardimento dei francesi. L'insuccesso di Verdun provo lo sforzo supremo tedesco, al quale seguirà inevitabilmente un periodo di rapido esaurimento."

AVVISO AI LETTORI

La "Patrie" volendo conoscere il numero dei lettori di questa colonna; prega i medesimi a voler inviare il loro nome ed indirizzo al redattore italiano, come pure d'informarlo se desiderassero aumentato il quantitativo di notizie e di rivolgersi a lui per qualsiasi comunicazione che volessero pubblicare; questa colonna essendo stata aperta a favore della "Colonia Italiana."

LES CAUSES D'EXPROPRIATION

QUEBEC, 15 — La Cour d'Echiquier, qui a siégé pendant plusieurs jours, à Québec, s'est ajournée "sine die" après avoir entendu une dernière cause d'expropriation relativement aux terrains de la calesèche de Lauzon. C'est le cause de Madame Raymond, de Lauzon, dont les réclamations sont de $390,000.

Il est probable qu'à sa prochaine séance, la Cour rendra jugement dans une partie des causes en expropriation des terrains le Valcartier. On attend avec impatience ces jugements.

LE SCANDALE DE LA PRISON DE BORDEAUX

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

On croyait la chose bien finie quand le 27 janvier 1916 le ministre des travaux publics a de nouveau déclaré officiellement en réponse à une interpellation de M. Sauvé que le coût de da dite prison était, le premier mars 1915, de $3,587,395.50, mais que depuis cette époque, le gouvernement a payé des sommes additionnelles non prévues dans le contrat, portant le coût total de la prison et de ses accessoires à la somme de $3,631,082.90.

Les trois contrats accordés formaient une somme totale de $2,484,722.30. La différence entre le coût de ces trois contrats et le doût total que nous venons de donner est donc de $1,146,360.60. Cette différence a été payée, ajoute M. Bérubé, sans aucune soumission, sans le moindre contrat, et presque entièrement à titre d'extra. Et il est remarquable de voir que ce montant d'extras dépasse le montant que l'on était autorisé à dépenser par la loi de 1907.

Il a donc dû y avoir pendant toute cette construction des dépenses injustifiables, inqualifiables, scandaleuses même et que les architectes du gouvernement, ou le gouvernement lui-même, ont manqué dans cette affaire de la plus élémentaire prévoyance. Le ministre des travaux publics, en d'occurrence, n'est pas justifiable de venir faire ratifier une dépense de plus de trois millions quand il n'était autorisé qu'à dépenser une somme de $750,000. Mais il y a plus, dit encore M. Bérubé. Nous sommes informés qu'une partie considérable des travaux de la prison de Bordeaux sont mal faits et défectueux en plus d'un point, quant au solage, à la couverture, aux barrages des cellules, au mur extérieur, au mur d'enceinte intérieur, à l'éclairage, au chauffage, à la plomberie, aux enduits, à la ventilation, aux fenêtres des cellules, à la peinture et aux murs de la bâtisse. Le député de Témiscouata déclare qu'il produit à cet effet devant la Chambre tout un dossier d'affidavits attestant sous serment ce qu'il avance.

En réponse à l'hon. M. Taschereau, M. Bérubé dit que ces affidavits sont signés de MM. L. P. Vallée, Jos. Hébert, Elie Gauthier, M. Landry et J. Dann, et qu'ils sont tous des mois de mars et février 1916.

—Ce sont tous de bons libéraux, fait remarquer M. Sauvé.

En conséquence, M. Bérubé propose la motion dont nous donnons le texte plus loin. Cette motion est suivie de la lecture par le député-greffier des affidavits annoncés par le député de Témiscouata, laquelle lecture prend à peu près tout le reste de la séance.

Voici le texte de la motion de M. Bérubé:

LA MOTION

"Attendu que la loi 7 Edouard VII, chapitre 36, sanctionnée le 14 mars 1907, la Législature a autorisé la construction d'une nouvelle prison pour le district de Montréal, ainsi que l'emprunt d'un montant n'excédant pas $750,000.00 pour en payer le coût;

"Attendu que, le 16 septembre 1907, le gouvernement a donné l'entreprise de certains travaux de la dite prison à M. J. B. Pauzé & Cie., pour le prix de $790,000.00;

"Attendu que le 11 mars 1908, l'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, a déclaré officiellement devant cette Chambre, en réponse à une interpellation de l'honorable M. LeBlanc, député de Laval, que les travaux de la nouvelle prison étaient commencés et que le coût de cette prison se monterait à environ $1,000,000.00 (Journaux Ass. Lég. 1908, p. 68);

"Attendu que le 5 avril 1909, le gouvernement a donné aux dits J. B. Pauzé & Cie., un deuxième contrat d'entreprise pour la dite prison, pour un prix additionnel de $810,000.00;

"Attendu que le même jour, 5 avril 1909, l'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, a déclaré officiellement devant cette Chambre, en réponse à une interpellation de M. Mousseau, député de Soulanges, qu'il prévoyait, d'après les contrats alors en cours d'exécution, que la nouvelle prison serait terminée en septembre 1910 (Journaux Ass. Lég. 1909, p. 262);

"Attendu que par la loi 9 Edouard VII, chapitre 46, sanctionnée le 29 mai 1909, la Législature a autorisé un emprunt n'excédant pas $1,500,000.00, au lieu et place de l'emprunt ci-dessus mentionné, pour payer le coût de la dite prison;

"Attendu cependant que cette dernière loi a été adoptée malgré l'opposition formelle des députés suivants, savoir: MM. Bernard, Bourassa, Cousineau, d'Auteuil, Gault, Giard, Lafontaine, (Maskinongé), Lavergne, Patenaude, Pennington, Plante, Prévost, Sauvé, Sylvestre et Tellier (Journaux Ass. Lég. 1909, pp. 609, 610, 611);

"Attendu que le 8 février 1911, l'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, a déclaré officiellement devant cette Chambre en réponse à une interpellation de M. Cousineau, député de Jacques-Cartier, que les travaux de construction de la dite prison seraient terminés en février 1912, et il a ajouté, quant au coût de la prison: "Le moment n'étant pas encore arrivé de pourvoir au mobilier et à l'aménagement intérieur de la prison, il n'est pas possible de dire combien coûtera toute l'entreprise une fois les travaux terminés;

"Attendu que le 4 septembre 1911, le gouvernement a donné à M. Henri Beauregard un troisième contrat d'entreprise pour la dite prison, pour un prix additionnel de $884,722.30;

"Attendu que le 1er février 1912, l'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, a déclaré officiellement devant cette Chambre, en réponse à une interpellation de M. Cousineau, député de Jacques-Cartier, que la dite prison a déjà coûté $2,161,539.20 qu'elle coûtera environ $2,850,000.00 une fois terminée, et qu'elle sera terminée le 1er août 1912. (Procès-Verbaux, Assemblée Législative 1912, p. 181);

"Attendu que le 1er mars 1915, l'honorable M. Taschereau, Ministre des Travaux Publics et du Travail, a déclaré officiellement devant cette Chambre, en réponse à une interpellation de M. Cousineau, député de Jacques-Cartier, que le coût de la nouvelle prison de Montréal, comprenant les contrats, la surveillance, la préparation des plans et le système d'aqueduc est de $3,587,395.50; que la dite bâtisse est complétée, le Gouvernement ayant exécuté tous les travaux qu'il avait en vue (voir procès-verbaux Assemblée Législative 1er mars 1915, page 287).

—o—

"Attendu que le 27 janvier 1916 l'honorable M. Taschereau, Ministre des Travaux Publics et du Travail, a de nouveau déclaré officiellement devant cette Chambre, en réponse à une interpellation de M. Sauvé, député des Deux-Montagnes, que le coût de la dite prison était le 1er mars 1915 de $13,587,395.50, mais que depuis cette époque le gouvernement a payé les sommes suivantes:

$6,552.83—balance due aux architectes.

$16,936.31—pour la construction de deux chars pour transporter les prisonniers de Montréal à Bordeaux, et d'une voie d'évitement près du Palais de Justice.

$12,500.00—pour achat d'une maison pour le Gouverneur de la prison.

$8,198.26—pour certains changements et travaux d'aménagement dans l'intérieur de la bâtisse.

portant le coût total de la dite prison et de ses accessoires, à la somme de $3,631,082.90 (voir Ass. Lég. 27 janv. 1916, p. 88).

"Attendu que les trois contrats ci-dessus mentionnés du 16 septembre 1907 pour $790,000.00; du 5 avril 1909 pour $810,000.00; du 4 septembre 1911 pour $884,722.30, font une somme totale de $2,484,722.30;

"Attendu que la différence entre cette dite somme de $2,784,722.30 et celle de $3,631,082.90 est de $1,146,360.60 qui a été payée par la Province sans soumissions, sans contrats réguliers et presque totalement à titre d'extras pour la dite prison de Bordeaux.

"Attendu que le déposant est croyablement informé et croit véritablement que: 1o. les travaux de construction de la dite prison sont défectueux, mal faits, spécialement quant aux parties suivantes:

(a) Le solage est défectueux. Dans les temps de dégel, l'eau s'introduit par le solage en béton, dans la cave, dans la cuisine, la boulangerie et tout le bas de la bâtisse centrale, et ce, depuis que la construction est faite. Il faut alors un grand nombre d'hommes pour éponger cette eau qui passe par torrents.

(b) La couverture de la dite bâtisse est défectueuse. Un tiers de la dite couverture en ardoise, environ 100 pieds sur chaque aile et tout le tour de la bâtisse centrale a été enlevé par le vent dans le cours de l'année dernière, 1915.

(c) Barrage des cellules. Le système de barrage des cellules qui est un système automatique, est défectueux. Ce barrage est sensé se faire par une clef centrale et automatique, mais vu le mauvais fonctionnement d'icelui, les gardes sont obligés de passer à chaque cellule et de les fermer une par une à la main avec une clef. Il y a toujours plusieurs hommes employés à réparer les serrures et le barrage des cellules, et le Département a été obligé d'acheter et d'installer aux portes des cellules de nouvelles serrures pour un fort montant.

(d) Le mur extérieur est mal fait, à plusieurs endroits l'on peut passer une canne à travers ce dit mur.

(e) le mur d'enceinte intérieur n'a jamais été terminé ni posé.

(f) Eclairage.—Une grande partie des fixtures pour l'éclairage, achetées et payées par la Province, ne servent à rien et sont annoncées dans un endroit de la dite bâtisse où elles se détériorent complètement.

(g) Le chauffage est également mal fait. On est souvent obligé de réparer le dit système de chauffage, de remplacer les tuyaux. Les cellules des prisonniers sont mal chauffées.

(h) La plomberie est défectueuse. Les conduits se bouchent fréquemment, l'eau se répand sur les planchers. Depuis la construction de la prison, on a fait de grands changements à la plomberie, on y travaille à l'année, ce qui coûte beaucoup d'argent au Gouvernement.

(i) Enduits.—Dans la partie centrale de la cuisine, le plafond a été, dans le cours de l'année 1915, renouvelé sur une superficie de 100 pieds au moins. On a dû remplacer les lattes métalliques et recouvrir ce travail de tôle à patrons. Les enduits des plafonds et au-dessus des portes des cellules dans toutes les ailes qui sont ouvertes, sont défectueux et ont dû en beaucoup d'endroits, être renouvelés.

(j) Ventilation.—Le système de ventilation dans les cellules est défectueux et il permet aux prisonniers de communiquer entre eux, de se parler d'une cellule à l'autre et même de se faire parvenir divers articles par ces tuyaux de ventilation.

(k) Fenêtres des cellules. — Le système des fenêtres a dû être changé et il y aurait un très grand nombre de châssis qui auraient été changés et remplacés par d'autres d'un autre genre. Ces fenêtres sont mal faites, mal posées et le froid, le vent et la neige s'introduisent par ces fenêtres jusque dans les cellules des détenus.

(l) Peinture.—La peinture à l'intérieur de la bâtisse est mal faite. Elle s'enlève à beaucoup d'endroits et l'on est obligé d'employer des peintres fréquemment pour refaire cette peinture.

(m) Murs de la bâtisse.—Les murs de la bâtisse travaillent à beaucoup d'endroits. Il y a de nombreuses fissures dans ces murs.

Que, 2o. L'administration de la dite prison est également mal faite; qu'il s'y commet des abus graves, des vols; de tout au détriment de la Province de Québec.

Que tant dans la construction que dans l'administration de la dite prison de Bordeaux, la Province de Québec a perdu des sommes considérables et ce, à la connaissance du gouvernement de la dite Province et des membres de ce gouvernement.

Que les informations actuelles du déclarant reposent sur les déclarations solennelles ci-après, dont je produis les originaux sur la table de cette Chambre à l'appui de la motion suivante que je fais:

"Je propose que cette Chambre ordonne la convocation immédiate du comité des Comptes Publics avec instruction au dit Comité de prendre connaissance des déclarations et documents ci-dessus mentionnés, et avec pouvoir de requérir toutes personnes, papiers, documents, mémoires, plans et devis se rattachant à la construction et à l'administration de la prison de Bordeaux, d'examiner des témoins sous serment ou sous affirmation au sujet de telle construction ou administration;

"Et que ce comité fasse rapport au complet de la preuve recueillie et du résultat de ses recherches."

A la séance du soir, on allait continuer le débat sur la motion de M. Bérubé, quand l'orateur se leva de son trône et annonça qu'après avoir étudié la motion qui était soumise à cette Chambre, il la déclarait hors d'ordre en vertu de certains articles des règlements de la Chambre d'abord parce qu'elle portait des irrégularités dans sa forme, ensuite, parce qu'elle contenait des affirmations libelleuses.

M. Bérubé protesta contre cette façon, dit-il, de juger une chose avant qu'on l'ait même entendue. On n'a pas même, dit-il, lu entièrement la motion et l'on n'en a pas encore vu les conclusions.

M. Cousineau protesta à son tour à peu près dans le même sens. Mais ce fut en vain. L'orateur donna définitivement sa décision et proclama la motion irrégulière et hors d'ordre.

Le chef de l'Opposition en appela de cette décision à la Chambre et la décision de l'Orateur fut maintenu par un vote de 43 à 10.

Sur la motion principale que la Chambre se forme en comité des subsides, M. Cousineau se leva de nouveau et encore une fois protesta contre ce procédé brutal du gouvernement pour bâillonner l'opposition avec sa majorité. On ne bâillonnera pas ainsi l'opinion publique. L'opposition est peu nombreuse, nous ne sommes qu'une quinzaine de ce coté de la Chambre; de l'autre côté, nous comptons plus de soixante députés. Mais l'opinion publique est là. Ce n'est pas en vain que l'on nous prodigue cette injure de ne pas vouloir même entendre notre voix. Qu'on n'aille pas croire, cependant, que c'est avec une majorité de quelque quarante députés que l'on entrave la justice. La majorité a prétendu que nous n'avions pas le droit de dénoncer les vols et les brigandages qui se commettent; elle n'a pas voulu que l'on insère dans les procès verbaux de cette Chambre les allégations assermentées que nous avons produites, mais nous en appelons à l'opinion publique et l'on verra que cinquante à soixante hommes, ce n'est, en somme, pas grand chose dans la balance de la justice.

Revenant à la prison de Bordeaux le chef de l'opposition dit: Il y a deux aspects dans cette entreprise, la construction et l'Administration. Il est patent que les entrepreneurs et les architectes n'ont pas suivi les contrats. On a carotté sur toute la ligne. Les travaux ont été mal faits. M. Beauregard, le contracteur, en avait la charge et il était l'homme du gouvernement. Nous voulons savoir quels sont les véritables entrepreneurs de cette construction. Il n'est donc pas surprenant alors que dans de telles circonstances, on ait gaspillé des millions. Nous produisons des déclarations assermentées sur tous ces alléguées, sur tout ce que nous avançons et par un tour de passe passe quelconque, on nous la fait refuser par la majorité de la Chambre. On a eu peur de l'enquête. On a dit: la session est finie. Oui, les bills privés sont finis et pour le gouvernement, la session est finie. Quand on a fini de "schemer" sur les municipalités, on dit: fermons boutique maintenant, la session est finie.

On nous demande maintenant de voter de l'argent. Mais pourquoi. Le gouvernement entend dépenser à sa façon. Pourquoi alors voter des sommes qui seront gaspillées comme elles l'ont été dans cette affaire de la prison de Bordeaux.

Le chef de l'Opposition s'étend longuement sur toute la question de la prison de Bordeaux et il a donné lecture de ce qui restait encore d'affidavits dans le dossier produit par M. Bérubé, la déposition qu'il a lue de Elie Gauthier, par exemple, contient des accusations excessivement graves. Le chef de l'opposition a parlé pendant plus de trois heures et demie. Comme on lui faisait remarquer qu'il avait, en somme, encore une heure à lui avant une heure après minuit, M. Cousineau dit qu'il parlait parce que cela faisait l'affaire de l'opposition. Parce que l'on avait refusé, sous de futiles prétextes, à un député le droit de demander une enquête quand il apportait des accusations formelles et assermentées, je parle, dit encore M. Cousineau, pour dénoncer ce scandale de la prison de Bordeaux et pour dénoncer aussi d'autres scandales, celui de la justice par exemple du palais de Justice où se trouve le shérif dont il est aussi question dans ces affidavits. C'est lui qui est gardien de la prison de Bordeaux, des documents ont été volés récemment. Nous en avons heureusement des copies et ils sortiront en temps et lieu. J'irai plus loin, dit encore M. Cousineau, on ouvre les livres de paie des gardes dans les bureaux du géôlier et pour des prétextes futiles, on retient des journées de salaires. Où va cet argent retenu? Dans les bureaux même du shérif, on carotte même sur les habits des gardes. De plus, dit encore le chef de l'opposition, actuellement des hommes importants de cette province sont sous le coup d'accusations de chantage. Au moment où ils vont être découverts leurs dossiers disparaissent du palais de justice. Il serait donc temps que nous ayons des détails sur tout cela.

Nous, de l'opposition, on avait presque décidé de remettre toute cette affaire de la prison de Bordeaux à la prochaine session, mais ces documents nous sont tombés sous la main et nous avons cru de notre devoir de les soumettre sans plus tarder au gouvernement qu'ils intéressent particulièrement. Je suis donc convaincu, ajoute M. Cousineau, que Sir Lomer Gouin, dont on connait le bon sens, saura trouver une solution à la question et qu'il permettra que l'on vote sur cette motion.

Quant à nous, nous n'avons qu'un seul but, c'est de contribuer à rendre plus sérieuse l'administration de certains départements.

Cette année, dit enfin M. Cousineau, nous avons décidé d'étudier à fond le budget du procureur-général et de l'administration de la justice. Là, pas plus qu'ailleurs, nous ne nous laisserons bâillonner.

A une heure, la Chambre s'ajourne à ce matin à 11 heures.

(VOIR AUSSI PAGE 8)

Un Secret de Beauté

Pour avoir un teint clair, des yeux brillants et un air de santé, votre digestion doit être bonne—vos intestins et votre foie tenus actifs et réguliers. Aidez la nature—prenez les

BEECHAM'S PILLS

Les directions avec chaque boîte sont d'une très grande valeur, spécialement pour les femmes. Vendues partout en boîtes de 25 cents 20

POSLAM SOULAGE LES TOURMENTS

Calme immédiatement l'eczéma. Apporte un délicieux confort.

Enlever tous les malaises causés par les irruptions qui obsèdent la peau est l'unique travail de Poslam, le remède de la peau si estimé par ceux qui l'ont vu à l'oeuvre. Il est difficile de trouver un cas d'eczéma, si grave soit-il, que Poslam ne peut soulager, arrêtant toute démangeaison et guérissant si activement que les progrès peuvent être constatés chaque jour.

N'hésitez pas à vous servir du Poslam—il ne peut vous nuire.

Le Savon Poslam possède tous les effets des antiseptiques médicamentés de Poslam. Essayez-le pour la toilette et le bain.

Pour échantillons, envoyez 4c en timbres aux Emergency Laboratories, 32 West 25th St., New-York City.

En vente chez tous les pharmaciens.

ELLE SE BRULE GRIEVEMENT

UNE DAME RENVERSE SUR ELLE DU CAFE EN EBULLITION ET IL FAUT LA TRANSPORTER A L'HOPITAL.

Madame Sarah Lazarus, âgée de 38 ans et demeurant à 217 rue Cadieux, a dû être transportée hier à l'hôpital Général à la suite de brûlures graves.

Madame Lazarus travaillait autour de son poêle quand elle renversa sur elle une marmite contenant du café en ébullition. Les douleurs étaient si aigues qu'on jugea à propos d'appeler l'ambulance et la victime fut transportée à l'hôpital.

LES MUNICIPALITES ET LES BONS CHEMINS

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 15 — En réponse à une interpellation de M. Tessier, député de Rimouski, l'hon. M. Tessier, ministre de la Voirie, a répondu que le montant d'argent payé aux municipalités pour les bons chemins du gouvernement, en vertu de la loi des bons chemins de 1912, était de $12,830,577.30, dont $8,591,228.15 pour les municipalités et $4,249,349.15 pour les routes provinciales. Ces chiffres couvrent la période écoulée entre le 30 juin 1912 et le 10 mars 1916.



Les clientes méticuleuses trouveront chez Fairweathers des Costumes pour le printemps dans les modèles les plus en vogue aux prix de $25 à $1.45.

Les manches ont plus de garnitures, les basques du corsage sont évasées aux hanches, ce qui lui donne un charme particulier; ils sont moins collants tout en étant bien ajustés à la taille, avec peplum rivé; la jupe est plus ample; ces costumes ont des lignes parfaites qui caractérisent nos modèles pour 1916.

Les merveilleux collets "Cape" convertibles s'attachant confortablement jusqu'au menton peuvent se porter rabattus.

En marine, noir, fauve, sable, prune, vert, gris, en popeline de soie et de laine, gabardines, serges, "coverts," taffetas et gros de Londres, ainsi qu'en quadrillé berger.

Nos costumes seront choisis de préférence quand on les comparera aux autres.

FAIRWEATHERS LIMITED
Rue Ste-Catherine près Peel,
TORONTO MONTREAL WINNIPEG

LE RECRUTEMENT AU 148IEME

ON ENROLE PLUSIEURS RECRUES DANS LE COMTE D'ARGENTEUIL.

Le recrutement se poursuit avec activité au 148e bataillon. Hier, vingt recrues se présentaient et sur ce nombre, plusieurs ont été assermentées.

D'après les rapports qui sont parvenus ici, le capitaine Hooker fait un beau travail dans le comté d'Argenteuil et il reviendra à Montréal demain amenant avec lui une vingtaine de recrues nouvelles.

Pour donner à la population de la ville une idée de la vie des barraques, le lieutenant-colonel A. A. Magee a décidé d'ouvrir aux visiteurs samedi après-midi, les barraques de la rue Peel. De 2 heures à 4.45, le public sera admis à visiter les barraques et l'on espère qu'un grand nombre saisiront cette occasion de se rendre compte par eux-mêmes de la manière de se préparer à l'existence des tranchées.

Parmi ceux qui se sont enrôlés hier dans le 148e bataillon, on remarque: G. Ross et P. Ross, Montréal; D. W. McLure, Williamsport; J. Higginbotham, Montréal; W. Cook, Glenelm; G. A. Chambers, Montréal; S. Fitzmckerly, G. W. Richardson, T. L. Macdonald et G. May, Montréal.

—o—

AU 199ème

Le lieut.-colonel Trihey, commandant du 199e bataillon, est à former des cadres des sous-officiers de son régiment et le travail est couronné d'un beau succès. Le recrutement général ne commencera cependant que plus tard.

Hier de nouvelles recrues sont venues se joindre à la classe des sous-officiers. Ce sont: Jos. L. Page, Douglas, Angleterre; Wm. D. MacWorth, Harold W. Teter, Geraid A. Rogers, Earl M. Sinnett, Stephen Bankley, James A. Bayliss, Owen Duffy, David Morton, Thos. Hiscoe et Chas. White, tous de Montréal.

Un bureau de recrutement pour la classe des sous-officiers a été ouvert au coin de la rue Murray et Notre-Dame, sous la charge des officiers du 55e. Lundi, l'honorable C. J. Doherty, colonel honoraire du régiment, visitait le 199e et exprima hautement sa satisfaction sur tout ce qu'il a vu.

QUATUOR DUBOIS

Le quatuor à cordes Dubois a donné, hier soir, au Windsor, son cinquième concert de la saison. Une assistance très choisie a applaudi nos sympathiques dans leur intéressante interprétation des oeuvres de Rachonaninoff et de Dvorok. Ce fut une belle soirée d'art.

JOLIE SOIREE AU MONT ST-LOUIS

ON Y FETE LA SAINT-PATRICE AVEC ECLAT.

Le Mont Saint-Louis maintient toutes ses belles traditions et hier soir, il a fêté la Saint-Patrice avec éclat. On a représenté dans la salle des spectacles, devant une assistance nombreuse, une pièce bien intéressante: "L'enfant prodigue". La mise en scène, le jeu de nos artistes en herbe, l'intrigue de la pièce, tout l'ensemble du spectacle a produit une belle impression parmi les assistants qui voient dans cette tâche des frères du Mont Saint-Louis, un moyen efficace d'habituer les élèves à s'entretenir avec la même facilité dans les deux langues du pays, et à parler en public.

L'orchestre du collège a exécuté avec brio les mélodies irlandaises et M. Ed. Quinn a prêté sa belle voix à deux chansons fort appaudies. M. A. Tremblay, élève de M. Arnoldi, a exécuté un solo de clarinette qui dénote chez lui une grande virtuosité.

Ce fut une agréable soirée pour les parents, les religieux et les élèves.

Chassez les Rhumes et Prévenez la Grippe

Quand vous sentez venir un rhume, prenez un "LAXATIVE BROMO QUININE". Il chasse la cause du Rhume et de la Grippe. Seulement un "BROMO QUININE". La signature de E. W. GROVE sur la boîte. 25c

UN CONSTABLE EST BLESSE

R.-J. GALLEY A REÇU UNE BALLE DANS LA JAMBE.

Un constable spécial, R.-J. Galley, a été transporté à l'hôpital Général, hier soir, après avoir été blessé accidentellement d'une balle de revolver à la jambe.

INDUSTRIE LAITIERE

St-Gérard d'Yamaska, 14. — M. Dalvini Duhaime propriétaire de beurreries et de fromageries a gagné le cinquième prix ($25.00), dans le concours des fabricants de fromage de la Société Coopérative de Québec. Il y avait à ce concours 30 prix accordés par le gouvernement.



M. Dalvini Duhaime

Qu'y a-t-il Pour Les Dents?

Des statistiques démontrent que **seulement environ 14 des 500 écoles** de New York pour les enfants ont des dents saines. Des conditions semblables se trouvent probablement ailleurs.

Il y a une Raison! Et elle consiste à cause de sa grande extension dans les nourritures manquant d'essences minérales qui constituent la diète habituelle des enfants. Le corps doit avoir sa quote part des éléments minéraux — de la chaux pour les dents, du fer pour le sang, du phosphate de potasse

LE PREMIER INFORME

La Patrie

JOURNAL DU PEUPLE

38e ANNEE—No 15 MONTREAL, MERCREDI, 15 MARS 1916 PAGE 3

TEMPERATURE

Forts vents du nord-est tournant au nord. Beau temps et très froid aujourd'hui et jeudi.

Il y a encore haute pression sur tout le nord du Canada, avec beau temps, plus froid, dans presque tout le pays.

PRONOSTICS

Grands lacs, Vallée du St-Laurent — Forts vents du nord-est tournant au nord, beau temps très froid aujourd'hui et demain.

Golfe et Prov. Maritimes — Forts vents du nord avec neige. Demain, vents du nord-ouest, beau temps froid.

Tout l'ouest — Beau et froid aujourd'hui, et demain neige légère.

Température locale fournie par R. de Meslé, 35 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui—

Plus haute température	15
Plus basse température	5

L'an dernier—

Plus haute température	38
Plus basse température	18

Baromètre, 30.17.

	Max	Min.
Victoria	44	38
Calgary	18	—10
Winnipeg	16	—26
Port Arthur	8	—12
Toronto	26	8
Ottawa	20	2
Québec	26	2
Pte au Père	26	0

CALENDRIER

Demain, jeudi, fête de Ste-Julienne, martyre.

Lever du soleil, 6.09 a.m.

Coucher du soleil, 6.55 p.m.

Pleine lune, le 19, à 1.39 p.m.

CE SOIR

Canadien Français — La Grande Duchesse.

National Français — La Dame aux Camélias avec Mme Méry.

Au Gayety — Les Globe Trotters.

Au Princess — Quinney's.

Majesty — The House Next Door.

Orpheum — Vaudeville.

Français — Vaudeville.

Imperial — Cinéma.

St-Denis — Cinéma.

A l'Arena—Québec vs Wanderer.

AU CLUB ST DENIS

Répondant à l'invitation de M. L. J. Tarte, leur président, les membres du Club St-Denis ont offert hier soir, en leurs salons, de la rue Sherbrooke Est, un punch d'honneur au lieutenant-colonel George Beauchamp et au major Gustave Archambault, de l'hôpital général Laval. Le club a tenu à donner ainsi un témoignage d'estime et d'amitié à deux de ses membres les plus en vedette à l'heure actuelle et dans leur personne rendre hommage au patriotisme de chacun des membres de l'hôpital Laval, qui doit partir prochainement pour aller exercer son ministère philantropique au sein des blessés de la guerre.

Au nom des membres du Club M. L. J. Tarte prononça l'allocution suivante avant de remettre aux deux héros de cette manifestation un service complet de fumeur :

"Messieurs,

"Quitter sa famille, ses amis, ses affaires et, j'oserais dire, jusqu'à ses habitudes, effacer sa personnalité intime au bénéfice de la collectivité militaire, faire partie d'une lointaine expédition, dont le retour, il faut bien l'avouer, appartient souvent, dans les circonstances, au domaine des hypothèses, voilà, mes chers amis, quand vous pensez à tout cela, de quoi faire naître en vous-mêmes des souvenirs mélancoliques, de quoi faire passer dans votre esprit quelques images... Mais nous savons, Messieurs, que le coeur d'un militaire canadien ne connait jamais de défaillance, parce que la joie intérieure de celui qui s'en va là-bas se mesure à la grandeur de la tâche à accomplir.

"La nostalgie, c'est le mal du pays. Vous n'en serez pas indemnes, parce que vous aimez trop votre "chez-vous" canadien. Mais vous pourrez assurément le soulager, et de bien des façons. Vos amis du Club St-Denis y ont songé.

"C'est ainsi qu'ils ont chargé leur Président de vous présenter, en hommage de leur amitié, ces articles d'un "vrai fumeur".

"Ce sera, mes chers amis, un talisman qui vous permettra de dissiper vos ennuis, vos petits chagrins. Il n'y a rien comme une bonne "Touche" de tabac pour refaire un individu, le remettre sur pied. On peut bien le dire, entre nous, c'est reposant comme le sourire d'une jolie femme. Vos amis du Club espèrent que vous en ferez un bon usage. Il ne faut pas abuser des meilleures choses.

"Vous apercevrez dans la blonde fumée de bon tabac de chez nous, comme dans une douce rêverie, l'image de vos excellents camarades du Club.

"Acceptez donc ce cadeau, encore une fois, en témoignage de la franche amitié de vos amis du Club."

Le colonel Beauchamp en quelques mots, remercia chaleureusement ses amis de la fraternelle réception et du superbe cadeau-souvenir ; il rappela brièvement le but de l'organisation de l'hôpital dont il a la direction et déclara ne devoir oublier de sitôt la soirée du Club St-Denis; il fut très applaudi.

Le major Archambault à son tour remercia les membres du Club St-Denis de l'aimable soirée et les remercia du souvenir qu'il emporterait au-delà des mers. Il parla aussi de l'hôpital général No 6 de l'Université Laval, qui, organisé grâce aux efforts du colonel Beauchamp ferait honneur à l'Université Laval, au corps médical et à la race canadienne-française ; le major fut chaleureusement applaudi.

L'on remarquait à cette fête intime, outre ceux déjà nommés, MM. P. Leduc, F. E. Fontaine, H. Lionais, L. A. Dubrule, J. Desmarais, directeurs du club; le général A. E. Labelle, le colonel Mackay, MM. Gaspard DeSerres, L. E. Geoffrion, J. U. Emard, C.R., le notaire Théoret, Ovila S. Perrault, Jos. Tremblay, Commissaire D. McDonald, Dr L. J. Lemieux, A. Parent, Cap. H. Quintal, Dr Hector Aubry, Paul Leduc, P. Gravel, T. Viau, Frank Pauzé, J. O. Labrecque, J. O. Paré, Dr Arthur Beauchamp, Gaston Maillet, M. Masson, A. Guertin, F. Rinfret, Leblond de Brumath, P. Dulieu, J. Leduc, W. Viau, M. Trudeau, de la maison Genin et Trudeau; le notaire E. Dufresne, L. Normandin, Louis Payette, Armand Grenier, A. Lavallée, E. Dubeau, L. A. Fortier, J. W. Ladouceur, Eug. Tarte, Capt. T. Bourassa, Ch. Robillard, P. Valiquette, M. Mongenais, A. Gauthier, A. Lyonnais, D. Guilbault, E. Marquette, J. N. Chevrier, A. Lefebvre, C. H. Branchaud, L. A. Wilson, etc., etc.

L'élément militaire était représenté par les officiers suivants : le Col. Z. Rhéaume, Lieut.-Col J. Décarie, les majors R. DeSerres, H. DesRosiers, Geo. Bourgeois, J. A. Lussier, H. Duhamel, A. N. Rivet, R. Tessier, les capitaines H. McCaffery, G. Lefebvre, M. Dolbec, H. Roy, A. Larose, L. Blagdon, J. Duval, P. E. Beauchamp, H. Quintal, chevalier de la Légion d'Honneur; J. E. Trudel, D. Collin, H. C. Clermont, F. L. Demers, le lieutenant J. J. Grenier.

ELLE IRA VATICINER EN PRISON

Une jeune émule de Mme Thèbes comparait, ce matin, devant le juge Choquet, qui l'envoie se reposer en prison.

UN " SUJET "

Une jeune fille a été conduite devant le juge Choquet, en Cour Juvénile, ce matin, à la suite d'étranges circonstances. Cette fillette qui appartient à une honnête famille de Maisonneuve fréquente depuis quelques mois chez des diseuses de bonne aventure "tireuses" de cartes, magnitiseuses et autres aventurières qui tirent le plus clair de leurs revenus de la bêtise populaire.

En ces derniers temps la fillette devint le sujet d'une magnitiseuse, et depuis elle refuse de retourner à la demeure paternelle.

Le juge Choquet a cru bon de l'envoyer passer quelques jours au Bon Pasteur pour lui changer les idées. Un cas semblable ne s'était pas encore présenté depuis l'installation de cette Cour.

A BON PORT EN ANGLETERRE

LES TRANSPORTS DE TROUPES CANADIENNES "MISSANABIE" ET "SCANDINAVIAN" SONT ARRIVES A DESTINATION.

OTTAWA, 15. — Il est officiellement annoncé par le Cenceur en chef de la presse, que le transport "Missanabie" et le "Scandinavian" qui ont quitté le Canada le 1er mars, sont arrivés en Angleterre.

A bord du "Missanabie" se trouvent les troupes canadiennes suivantes:

10e brigade d'artillerie de campagne, 25 officiers, 729 hommes.

11e brigade d'artillerie de campagne, 22 officiers, 568 hommes.

Détachements pour l'artillerie.

Détachements pour autres services de l'armée: docteurs civils pour l'armée régulière, 8; chapelains, 3.

Total des troupes à bord: 120 officiers; 1632 hommes.

A bord du "Scandinavian" se trouvaient les troupes canadiennes suivantes:

3e division pour ambulance de campagne No 9; 3e division pour ambulance de campagne No 10.

Détachements pour service médical. Détachements pour services divers.

Total des troupes à bord: 129 officiers; 1239 hommes.

ETUDIANTS EN POLYTECHNIQUE

L'ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE REGIE DE CETTE FACULTE POUR LE PROCHAIN EXERCICE A EU LIEU CE MATIN.

Les étudiants en génie civil de l'Ecole Polytechnique affiliée à l'Université Laval ont élu ce matin les membres de leur comité de régie. C'est toujours un événement pour les élèves de cette intéressante faculté, mais disons à leur louange qu'ils savent en faire une véritable fête de famille où la rivalité des ambitions légitimes se traduit de la plus courtoise façon.

Voici les noms des élus:

MM. J. E. Fleury, président; E. Paiement, vice-président; A. Rolland, trésorier; A. Vincent, secrétaire; J. Lamothe, porte-drapeau; G. Potvin, conseiller de 4ème année; L. Larin, conseiller de 3ème année; J. Comeau, conseiller de 2e année; J. E. Roy, conseiller de 1ère année; J. Lalonde, conseiller du cours préparatoire.

LES RECLAMATIONS D'UN AUTRICHIEN

UN POINT DE DROIT INTERESSANT EN COUR SUPERIEURE.

L'ouverture des hostilités entre l'Angleterre et les pays ennemis donne lieu à des discussions intéressantes sur des points de droit nouveaux qu'ont à décider les juges.

Ce matin en Cour Supérieure M. le juge Greenshields a entendu une motion de la part d'un Autrichien qui poursuivait le Pacifique Canadien pour dommages au montant de $255, résultat d'un accident. Cette motion demandait que le demandeur ne fût pas tenu de fournir de garantie en sa cause avant la fin de la guerre, attendu qu'en vu sa nationalité, les procédures avaient été suspendues jusqu'à la fin des hostilités.

M. le juge Greenshields a pris la motion en délibéré.

LE PROCES DE LAUZON

IL EST ACCUSE D'HOMICIDE. — LA SEANCE DE CET APRES-MIDI, EN COUR.

Cet après-midi, en Cour d'Assises, s'ouvrira le procès d'Hilaire Lauzon, accusé d'homicide. En compagnie de plusieurs amis le prévenu se promenait en automobile dans la rue Saint-Laurent, au mois de décembre dernier, quand la machine qu'il conduisait frappa un piéton qui traversait la chaussée en avant d'un tramway. L'accident fut mortel. Il est allégué que l'inculpé n'en continua pas moins sa route après la tragédie sans stopper. Il fut arrêté plus tard par des agents de la sûreté.

LA COUR DE PRATIQUE

ELLE SERAIT RETABLIE COMME AUTREFOIS AU PALAIS, AVEC DE LEGERES MODIFICATIONS.

La majeure partie des avocats déploient autant d'activité à faire rétablir l'ancien système judiciaire, qu'on en vint, il y a quelques semaines à faire adopter le nouveau. Bien que celui-ci ait du bon, il ne semble pas répondre aux besoins des plaideurs.

Le conseil du Barreau s'assemblera prochainement en vue d'étudier cette question, et un avocat influent nous disait, ce matin, qu'il est pratiquement décidé de faire revivre la cour de Pratique, avec quelques légères modifications. Toutes les procédures avant les plaidoyers et après jugement seront entendues devant la cour de Pratique, et les procédures incidentes à partir des plaidoyers iront devant le juge qui sera saisi de la cause.

Ce projet sera mis à l'essai jusqu'au premier juin.

OUVERTURE DE LA COUR D'APPEL

LA LISTE D'INSCRIPTION COMPORTE UNE TRENTAINE DE CAUSES.

La session de mars de la Cour du Banc du Roi, division d'appel, s'est ouverte ce matin. Siégeaient les honorables juges Trenholme, Lavergne, Cross, Carroll Pelletier.

La liste d'inscription comporte une trentaine de causes, mais de ce nombre cependant, il s'en trouve plusieurs dans lesquelles les facteurs n'ont pas été produits. Ces causes nécessairement seront remises à un autre terme

DES MUSICIENS POUR LE 163ième

LE REGIMENT DES "POIL-AUX-PATTES" A BESOIN DE QUELQUES BONS MUSICIENS.

Le 163e Bataillon Canadien-Français poursuit toujours avec vigueur son organisation. Les cadres sont remplis d'une élite de sous-officiers, ses compagnies se forment de soldats choisis avec soin et l'enrôlement se continue. Reste à compléter le corps des musiciens.

Faire de la musique pour les braves "Poil-aux-Pattes" est un rôle qui en vaut bien d'autres. C'est à faire regretter de ne pas être musicien. Ceux qui le sont en profiteront et se hâteront de venir prendre rang dans le corps de musique du 163e Bataillon Canadien-Français.

On peut faire son application au bureau de recrutement du 163e, édifice Dandurand.

LE SCANDALE DE LA PRISON DE BORDEAUX

Un autre député de l'opposition demande une enquête sur la construction de la prison.—L'hon. M. Taschereau dit que cet édifice est considéré comme un " chef-d'oeuvre "

LA REPONSE DE M. COUSINEAU

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 15. — Dès le commencement de la séance de ce matin, la Chambre s'est formée en comité des subsides et sans plus de préambule M. Labissonnière, député de Champlain, proposa la motion que présentait hier, M. Bérubé, relativement à la prison de Bordeaux. Il en modifiait toutefois le début qui était celui d'une motion ordinaire alors qu'hier soir on lui avait donné la forme d'une déclaration, ce qui avait donné une raison au président de la Chambre de déclarer la motion hors d'ordre.

La motion Bérubé devint ainsi la motion Labissonnière. M. Labissonnière était à donner lecture de cette motion et des affidavits qu'elle contient, ce qui menaçait de prendre le temps de deux séances, quand sir Lomer fit remarquer que l'on avait entendu déjà cette lecture et que l'on pouvait s'en dispenser aujourd'hui.

La motion fut alors mise devant la Chambre.

Le ministre des Travaux Publics tient avant qu'on ne prenne le vote à donner des explications.

Le ministre des Travaux Publics prétend que jamais il n'est entré dans l'esprit du gouvernement de construire la prison avec une somme de $750,000 et que les trois contrats qui ont été donnés ont été ratifiés par la Chambre. Ces contrats couvrent une somme de un million et demi. Il resterait entre ce chiffre et celui du coût actuel de la prison une marge de plus de $1,500,000 non-prévue par le contrat. "Or, dit M. Taschereau, dans cette somme, il y a celle de $120,000 à payer aux architectes, qui était prévue, une autre somme de $30,000 était prévue pour l'achat du terrain, une somme de $155,000 pour les excavations et des fondations qui étaient prévues dans le contrat, une somme de $74,000 a été dépensée pour les égoûts et une autre de $31,000 pour la canalisation, enfin une somme de $120,000 pour le mur d'enceinte.

"Nous arriverons donc, dit M. Taschereau, à ceci que sur un contrat de trois millions nous n'avons qu'une somme de $250,000 non prévue. Cette prison était nécessaire, dit M. Taschereau, et nous l'avons construite à un prix élevé, c'est vrai, mais nous l'avons payée avec nos revenus. Le ministre prétend que cette prison n'a pas coûté plus chere que les autres grandes prisons des autres pays.

"Maintenant on demande à censurer le gouvernement à cause du travail mal fait et de la mauvaise administration.

Quant à l'administration, cela, dit le ministre, regarde le procureur général. Il ne prend pas au sérieux les déclarations des auteurs des affidavits qui sont des gardes destitués. Il n'y a donc pas de quoi censurer le gouvernement.

"Quant aux travaux, le ministre prétend que les rapports des architectes, que l'on doit croire, ne notent aucune des défectuosités que l'on signale.

"Des autorités dans la matière, dit M. Taschereau, ont trouvé que cette prison était, à tous les points de vue, un chef-d'oeuvre."

Il demande enfin à la Chambre de ne pas s'arrêter à ce qu'il appelle les "simplicités" des auteurs des affidavits.

M. Cousineau, répondant au ministre dit que ce dernier prétend qu'il n'y a pas d'extras et pourtant il a produit hier un état donnant un total de plus de $750,000.00 d'extras.

Relativement aux affidavits des gardes que le ministre ne prend pas au sérieux, M. Cousineau apporte le témoignage de prisonniers qui corroborent les faits rapportés par les gardes. Il est étonnant de voir le ministre venir tourner en ridicule toutes les affirmations solennelles qui détruisent, en somme, toute sa théorie.

"Le ministre prétend encore, dit M. Cousineau, que le gouvernement n'a pas fait d'emprunt pour la prison de Bordeaux, quand le dernier statut est là pour nous apprendre que la prison comptait pour plus d'un million dans le récent emprunt de 10 millions.

"M. Taschereau prétend que c'est une des plus belles prisons du monde. Si c'est là son seul titre de gloire qu'il le garde."

"Si le gouvernement fait toute sa gloire de la construction d'une prison, c'est son affaire, il n'est pas difficile; pour d'autres, cette prison restera toujours comme un monument de folie, monument coûteux qui pèsera longtemps et lourdement sur les épaules du peuple. Aujourd'hui chaque prisonnier coûte à la province $1,000 par année, peu importe alors que l'Espagne ou les Etats-Unis nous envient cette prison."

M. Arthur Sauvé se montre étonné de voir le ministre reprocher à l'opposition son attitude au sujet de la prison. "Depuis 1907, dit-il, l'opposition a toujours eu à ce sujet la même attitude. Aujourd'hui, devant les gaspillages et les déclarations que l'on sait, on a demandé une enquête, on nous l'a refusée.

M. Sauvé fait à ce sujet un rapprochement entre le gouvernement du Manitoba et celui de Québec et aussi celui de la Saskatchewan. Dans ces deux provinces on demande des enquêtes sur des constructions publiques, on les a refusées comme on nous a refusé, hier, celle que nous avons demandée. On connait les résultats au Manitoba et en Saskatchewan.

Il est donc étrange de voir le Ministre des Travaux Publics faire un crime à l'opposition de demander une enquête sur cette construction de Bordeaux quand nous produisons des accusations qui justifient cette demande d'enquête. Le ministre dit que cette construction n'a pas forcer la province à emprunter quand on a été obligé d'augmenter les taxes comme celle des timbres judiciaires.

"Mais c'est la politique du gouvernement aujourd'hui de refuser les enquêtes non pas seulement celles que demandent l'opposition mais celles que requiert l'opinion publique.

Sir Lomer Gouin prétend que le gouvernement peut sans statut particulier et d'après la loi générale, construire toute prison qui sera nécessaire.

—"La prison de Montréal s'imposait, dit-il, et nous avons cru qu'il nous fallait une autorisation. On nous a autorisé à emprunter une somme de $750,000 pour payer en tout ou en partie la construction.

"Nous étions autorisés en plus à emprunter $1,500,000 et si la prison a coûté plus de trois millions nous les avons payés."

Sir Lomer croit également que les déclarations des gardes ne sont pas assez sérieuses pour justifier une enquête.

"Nous n'avons jamais eu peur des enquêtes et quand il y aura lieu d'en accorder nous en accorderons. Quant à moi je n'ai pas peur des assertions que l'on a faites. On nous censure sur les dires de quatre gardes, c'est l'affaire de l'opposition."

"Nous allons voter", dit M. Gouin.

On prend le vote, en effet, aussitôt après et la motion de censure est défaite par 44 à 10.

On adopte ensuite quelques articles du budget sans discussion et la Chambre s'ajourne.

MISE EN LIQUIDATION

Devant le juge Dugas, ce matin, la Westmount Plumbing and Heating Co. Ltd., a été mise en liquidation, à la demande de "The Guerney Massey Co." M. Ernest Auctil a été nommé liquidateur.

LA MATINEE A L'HOTEL-DE-VILLE

M. McDONALD FERA D'INTERESSANTES REVELATIONS. — L'ASSEMBLEE DE LUNDI PROCHAIN AU CONSEIL.

M. le commissaire McDonald était à la séance, ce matin, et, passant près des journalistes qui lui demandaient s'il était vrai qu'il veut se retirer, il répondit:

—Non messieurs, je suis dans la lutte pour y rester et ça n'est pas une lutte d'écolier que je vais faire à mes adversaires. L'"assiette au beurre" du tramway n'aura pas grand succès avec toutes ses platitudes. Je n'ai pas tenu d'assemblée, hier soir, parce que j'étais contraint d'agir comme juge à une loterie populaire au Monument National. Je parle demain soir à la salle Laurier et j'y ferai un discours qui fera réfléchir le "Star" et tous les autres canards qui sont de la même volière."

—:o:—

Le maire était absent, M. Jules Fournier est encore en liberté et déclare qu'à l'assemblée du conseil qui aura lieu lundi prochain, il va continuer à dévoiler le dossier du maire Martin pour le montrer sous son vrai jour.

—:o:—

Le bureau des commissaires a approuvé par une unanime résolution, la liste des salaires raisonnables recommandés par M. Achille Latreille, employé civique. Peu de temps après M. Ainey annonçait que M. Latreille étant candidat dans St-Jean-Baptiste, donnait sa démission.

—:o:—

L'échevin Rubenstein a communiqué, ce matin aux commissaires une requête de nombreux propriétaires, rue Durocher, demandant la suppression du trafic des camions et autres lourds véhicules.

M. Giroux fit remarquer que la ville ne pouvait pas fermer toutes les rues aux transports.

M. Rubenstein insista en disant que toutes les preuves existent que la vibration causée par le trafic des lourds véhicules nuisait aux propriétés et causait des dégâts.

On décide de prendre la chose en plus longue considération.

—:o:—

Les commissaires ont nommé, sur la recommandation de M. Bernadet, surintendant des Parcs, M. Albert Fleury comme contre-maître aux nouvelles serres construites au parc Baldwin.

—:o:—

Le maire a prévenu le Greffier, ce matin, de convoquer une assemblée pour lundi prochain.

Gare la casse !

—:o:—

Le docteur Desloges, de l'Hôtel-Dieu, est candidat dans Lafontaine contre le Docteur Dubeau.

—:o:—

M. Jos. Loranger, dans Saint-Jacques, fera sa première assemblée, mercredi soir, à la salle Minto.

—:o:—

Le leader L.-A. Lapointe parlera demain à l'académie St-Paul, angle Beaubien et St-Denis. C'est une assemblée du docteur Lacombe qui a invité M. Lapointe.

AU CLUB DE LA GARNISON

LA DECISION PRISE DANS L'AFFAIRE LAVERGNE A ENTRAINE PLUSIEURS DEMISSIONS

QUEBEC, 15 — La décision prise au club de Garnison contre le député de Montmagny a provoqué plusieurs démissions.

Un incident s'est produit hier après-midi, alors qu'une réunion générale avait été convoquée pour se mettre en mesure d'obtenir la démission de M. Lavergne.

Pendant la séance, un huissier s'est présenté, porteur d'un bref d'injonction, pour empêcher le comité de procéder. Le bref a été émis par l'hon. juge McCorkill, de la Cour Supérieure.

Un des membres de l'exécutif ayant mis en doute l'authenticité du bref, M. Lavergne a annoncé qu'il prendra des procédures contre lui.

Ce protestataire est Anglais et avocat, il est aussi officier d'un des régiments qui font actuellement du recrutement.

Les membres de l'exécutif qui ont donné leur démission sont: M. le magistrat Philéas Corriveau, sir Georges Garneau, les lieutenants colonels Doull, O'Meara et Fages et M. Georges Parent, avocat.

L'ORDRE DE LEOPOLD

(Service spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 15.—M. M. Goor, consul général de Belgique, a remis, hier, au Très Honorable sir Robert Borden, premier ministre du Canada, l'insigne du Grand Cordon de Léopold qui vient d'être conféré au premier ministre par le roi Albert, comme témoignage public de son appréciation de la sympathie du premier ministre et du Dominion en général envers la Belgique. Cette décoration est la plus élevée de l'ordre de Léopold, lequel est au premier rang des ordres nationaux de Belgique et fut institué par le premier souverain de la Belgique indépendante en 1832.

LA POLICE FERA FEU SUR EUX

Les malandrins deviennent de plus en plus audacieux et la police doit faire usage de ses armes.

DES ARRESTATIONS

Les représentants de l'autorité ont résolu devant la hardiesse et la détermination des malfaiteurs de se servir de lours revolvers lorsqu'ils ont à faire face aux rôdeurs nocturnes.

La nuit dernière encore un agent du poste central se trouvant inopinément en présence de trois malandrins a déchargé son arme sans blessr aucun d'eux toutefois. Deux de ces individus ont été arrêtés quelques instants plus tard par un autre policier à qui ils avaient bien involontairement révélé leur identité.

Le constable Nadeau faisait le guet, vers deux heures, ce matin, dans l'encoignure d'une porte de l'Hôtel de Ville, quand il vit passer deux hommes à quelques pas de lui.

Se croyant bien seuls l'un des piétons s'adressant à son compagnon, lui dit: "Nous l'avons échappé belle. Ce policeman tirait sur nous pour nous atteindre."

En entendant ces paroles, le constable Nadeau n'hésita pas; il sauta sur les deux personnages et les conduisit au poste.

Une demi-heure auparavant un autre épisode expliquant ces mystérieuses paroles, s'était déroulé dans la rue Saint-Sulpice, près de la rue Notre-Dame.

En faisant sa ronde, le constable Métayer aperçut dans la rue Saint-Sulpice, trois hommes traînant un sleigh.

Il courut aussitôt dans leur direction, mais à la vue de l'agent les trois rôdeurs détalèrent à toutes jambes abandonnant leur véhicule.

C'est alors que le gardien de la paix tira du revolver pour les arrêter.

Il est évident que les fuyards allaient commettre un vol.

Ce matin, devant le chef de la Sureté Charpentier les deux prévenus arrêter par le constable Nadeau ont avoué qu'ils étaient deux des individus sur lesquels un policier avait fait feu dans la rue Saint-Sulpice.

Le sleigh abandonné avait été volé dans la soirée à M. Marcel Larue, commerçant de la rue St-Paul. Les accusés sont des frères et se nomment Hector et Antoine Fournier. La police est convaincue que ces individus ont eu quelque chose à faire avec les vols commis ces jours derniers dans sept établissements de commerce de la rue St-Pierre.

En cour de Recorder, ce matin, les frères Fournier ont été accusés d'avoir flâné en état d'ivresse la nuit. L'un des deux hommes sur la personne duquel on a trouvé un dangereux gourdin devra répondre en outre à l'accusation d'avoir porté une arme illégalement.

La cause a été renvoyée à huit jours pour permettre à la police de faire des investigations.

DECES DE V. DUBREUIL

OTTAWA, 15.—Victor Dubreuil, un fonctionnaire du département du Travail dont l'intervention a maintes fois aidé au règlement de grèves et de difficultés ouvrières dans la province de Québec, vient de mourir ici après une courte maladie. Le défunt était né à Montréal en 1857. Il avait été à l'emploi de la corporation de Montréal, avant de venir à Ottawa accepter une position dans le ministère du Travail.

Les funérailles auront lieu demain.

DANS LA MAGISTRATURE

OTTAWA, 15. — Le gouvernement vient de faire les nominations de juges suivantes: le lieutenant-colonel J. S. Campbell, C.R., de Ste-Catherines, Ont., est nommé juge de la Cour du Comté de Lincoln; G. H. Hopkins, un avocat de Lindsay est nommé juge dans le comté Haldemand et D. Swayze, C.R., de Dunnville, est nommé juge pour le comté de Victoria et Haliburton.

BOURSE DE MONTREAL

DERNIERE HEURE

La maison L. G. Beaubien et Cie nous communique les cours suivants à la reprise de la séance de l'après-midi:

Iron, 40 à 35½; Cement, 100 à 49; Power, 6 à 227, 25 à 228¾; Scotia, 250 à 106½, 10 à 106¾, 75 à 106¾, 10 à 106¾, 40 à 107, 95 à 107¼, 85 à 107½; Steel, 45 à 43; Lyall, 210 à 60½, 25 à 60, 25 à 62½.

AU CONSEIL LEGISLATIF

LE BILL LETOURNEAU A SUBI SA PREMIERE LECTURE.

QUEBEC, 15. — Le Conseil Législatif a siégé ce matin et il a reçu un certain nombre de messages de l'Assemblée Législative l'informant que cette dernière accepte les amendements qu'il a faits à certains bills, et qu'elle retire son dernier amendement au bill de la compagnie des tramways de Verchères-Chambly et Laprairie.

Le bill Létourneau rappelant la loi de l'an dernier sur les subdivisions de terrains a été introduit au Conseil où il a subi sa première lecture.

Le Conseil s'est ajourné à cet après-midi.

AVIS DE DECES

LAGERGE — A St-Louis de Gonzague, le 14 mars 1916, à l'âge de 80 ans, est décédée Adèle Brault, veuve de feu Moïse Laberge.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant, à St-Louis de Gonzague, à 10 hrs, à l'église paroissiale.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 15-2

MESSIER — En cette ville, le 14 mars 1916, à l'âge de 27 ans, 3 mois, 4 jours, est décédée Madame Adélard Messier, née Elisabath Dubé.

Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 226 rue Stadacona, à 7½ heures, pour se rendre à l'église St-Rédempteur et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 14-3

VEZINA — En cette ville, le 14 mars 1916, à l'âge de 19 ans 5 mois, est décédée Yvonne Vézina, fille de feu Adélard Vézina.

Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère No 390 rue Hôtel de Ville, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 15-1

DECES A MONTREAL

ASSELIN, Cécile, 2 mois, enfant de Maxime Asselin, pompier, rue Jacques Hertel 120.

ANCTIL, Amanda, 35 ans, rue St-Denis 595.

BERNIER, Marie Anna, 9 mois, enfant de Camille Bernier, restaurateur rue Adam 177.

BEAUDET, Simone, 2 mois, enfant de Joseph Beaudet, ingénieur, rue Bourbonnière 530.

BARIL, Joseph, 26 ans, étudiant, rue St-Denis 673.

COLLETTE, Joséphine Allard, 40 ans, femme de Joseph Collette, peintre, rue Joliette 568.

CASEY, Charles C., 69 ans, agent, rue Hutchison 28.

REMERCIEMENTS

GIRARD— La famille Girard, de la Pointe à Pic, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des sympathies à l'occasion de la mort de leur bien aimé père, M. Théodore Girard.

LES VENDEUSES aiment la gélatine Charlotte. Elle est si bonne.

Médaille - Souvenir JEANNE D'ARC

Les enfants qui ont conservé ces médailles, distribuées par

La Patrie

sont priés de constater si le numéro correspond avec un de ceux ci-dessous et d'en réclamer la valeur à nos bureaux.

64286	79694	87749
64431	80417	87799
64595	86981	87864
76466	87071	87936
78543	87114	87975
78728	87270	88048
78935	87348	88122
79350	87453	88161
79374	87598	96559
79467	87677	96729

Montréal, 15 mars 1916.

UNE DEVINETTE PAR JOUR



—Qu'as-tu mon enfant à pleurer?
—J'ai perdu mon papa...
—Mais non, gros bêta, ton papa est là. Tiens, regarde.

CHANGEMENT DANS LE SERVICE DES TRAINS DU G.T.R.

SERA MIS EN VIGUEUR LE MERCREDI, 15 MARS. — Le train quittant ROUSES POINT, N.Y., à 6.45 heures a.m. et arrivant à Montréal à 8.37 heures a.m., ainsi que celui qui quitte Montréal à 5.30 heures p.m. et arrive à Rouses Point, N.Y. à 7.20 heures p.m., seront MIS EN CIRCULATION via IBERVILLE.

La Patrie

LA PRISON DE MONTREAL

Pour ériger une prison à Montréal, le gouvernement Gouin a dépensé plus n'argent qu'il n'en faudra au gouvernement fédéral pour reconstruire les édifices parlementaires récemment détruits par les flammes.

La prison de Bordeaux, ainsi qu'on la nomme, devait au début coûter $750,000, ce qui est assurément un joli denier. Cependant trois différents entrepreneurs y ont passé, qui ont exécuté des contrats représentant, chacun, plus que le prix initial prévu pour toute la construction. Et à part ces trois énormes contrats, des modifications ou additions aux plans primitifs ont porté la note des "extras" à plus d'un million de dollars.

Bref, cette prison en est rendue à coûter $3,630,000 à la Province, et encore dans le budget de cette année, le gouvernement requiert des sommes considérables pour en parfaire la construction. Et malgré qu'elle ait coûté si cher, il ressort de déclarations faites sous serment par diverses personnes, que les travaux ont été mal exécutés, que les murs de béton sont friables, que la toiture était mal assujettie au point que le vent en a emporté des morceaux, que le système de fermeture automatique des cellules n'a jamais fonctionné, que des défauts sont apparents dans le système d'éclairage et de chauffage, ainsi que dans la plomberie et les enduits, etc.

M. Cousineau, chef de l'opposition, affirme que, dans cette entreprise, la province s'est fait voler au moins un million de dollars.

Il faudrait assurément tirer au clair les accusations portées contre les entrepreneurs et contre le gouvernement. Le public a bien le droit de savoir comment est employé son argent, et qui a profité du million volé dont parle M. Cousineau.

La demande d'enquête formulée par le député de Témiscouata est donc tout à fait dans l'ordre.

Il est toutefois clair que le gouvernement préfère laisser planer les soupçons sur son administration plutôt que de laisser scruter cette scandaleuse affaire. Et comme les choses s'arrangent toujours suivant les secrets désirs du gouvernement, il est arrivé que le président de l'Assemblée, pendant l'ajournement, a découvert dans la motion de M. Bérubé un vice de forme qu'il n'avait pas aperçu pendant le débat de l'après-midi, et qui lui a permis de rejeter comme hors d'ordre la demande d'enquête.

Même si les $3,630,000 avaient été dépensés honnêtement, ce qui est plus que douteux, ce serait déjà une inexcusable folie d'appliquer une pareille somme à la construction d'une prison. La prison de Bordeaux n'abrite qu'environ 600 détenus, ce qui fait que la construction coûte, en moyenne, $6,000 pour chaque prisonnier. Combien d'honnêtes familles montréalaises n'ont pas les moyens de se donner une habitation de $6,000 ?

A dissiper ainsi les deniers de la province, est-il étonnant après tout que le gouvernement Gouin trouve chaque année nécessaire d'imposer de nouvelles taxes ?

IL NE FAUT PAS D'ENQUETE

Quoique M. Pugsley ait offert de mettre son siège en jeu pour obtenir une enquête sur des accusations explicites qu'il formule contre l'ancienne Commission des obus et indirectement contre le ministre de la milice, il n'apparait dans ce que le "Canada" appelle le "terrible réquisitoire" de l'ancien ministre libéral aucun fait précis dont la gravité rende une enquête impérieuse.

S. M. Pugsley portait des accusations catégoriques, on pourrait en venir à une autre conclusion. Mais il a soin de déclarer qu'il n'accuse personne de fraude; il se borne à affirmer vaguement que l'ancienne commission a placé des commandes de munitions à des prix excessifs, que des contrats ont été adjugés à des compagnies dans lesquelles les commissaires eux-mêmes avaient des intérêts, et que des délais exagérés ont été tolérés dans les livraisons.

Ainsi que le déclarait, dans sa réplique, l'hon. M. Meighen, une opposition trouve toujours à critiquer "des prix excessifs". D'autre part, la loi permet de traiter avec une compagnie dont on est actionnaire, sans implication de fraude. Et quant aux délais, l'industrie des munitions en a souffert également dans le Royaume-Uni.

Dans son "réquisitoire" préparé à tête reposée, M. Pugsley va beaucoup moins loin que dans certains discours qu'il a précédemment tenus aux Communes. Et l'opinion publique sera rassurée de l'entendre cette fois avouer qu'il ne reproche point de fraude.

Le gouvernement impérial a décidé de ne pas ordonner d'enquêtes pendant le cours de la guerre. Le gouvernement canadien fait bien de suivre son exemple. Le ministère emploiera plus utilement son énergie à développer nos forces militaires et à rendre de plus en plus efficace notre participation à la guerre.

MARINE CANADIENNE

Le "Canada", qui ne voit toute chose qu'à travers des lunettes rouges et qui s'expose ainsi à croupir dans l'erreur, oublie que la PATRIE a sans cesse réclamé la création d'une marine canadienne, sous le gouvernement Laurier comme sous le régime Borden. Seulement, les efforts des libéraux ne se recommandaient guère à l'approbation d'une certaine partie de la population, parce qu'ils semblaient manquer de sincérité et qu'ils ne promettaient pas d'aboutir à d'efficaces résultats. Quand bien même le cabinet Laurier aurait été maintenu au pouvoir et aurait eu le loisir de mettre sa politique navale à exécution, pense-t-on que nous aurions eu prêts pour la guerre des navires superbes comme ceux de l'Australie qui ont lutté avec tant d'honneur contre les vaisseaux allemands?

La proposition Borden l'emportait sur la politique navale du gouvernement Laurier parce qu'elle venait de l'amirauté anglaise et répondait aux besoins de l'heure. Il était urgent de construire de puissants dreadnoughts afin de renforcer la flotte anglaise et de faire jouer au Canada un rôle digne dans l'organisation de la défense de l'empire.

En face des graves événements qui se déroulent depuis le mois d'août 1914 et qui sont une terrible leçon pour les politiciens à courte vue de notre pays, personne ne prétendra que le Canada n'a pas besoin d'un service naval. Et lorsque nous rappelons que notre pays aurait dû depuis longtemps jeter les bases d'une marine puissante, nous ne faisions qu'exprimer les sentiments de tous les vrais patriotes.

LE PRIX DES POMMES DE TERRE

Pourquoi les pommes de terre, qui tiennent une place si nécessaire dans l'alimentation, se vendent-elles actuellement deux dollars le sac, quand on a coutume de se les procurer pour la moitié de ce prix et souvent à un prix encore moindre ?

Les statistiques officielles du gouvernement fédéral nous apprennent que la récolte canadienne de pommes de terre, en 1915, a donné 85 millions de boisseaux, comparativement à 78 millions en 1914. D'autre part, nos importations de pommes de terre ont été en 1915 d'environ 1 million de boisseaux plus élevées qu'en 1914, tandis que nos exportations n'accusaient qu'une augmentation de 200,000 boisseaux.

Les pommes de terre devraient donc être beaucoup plus abondantes à l'heure actuelle qu'il y a un an, et cependant nous constatons que le prix en a doublé.

Quand les Allemands pourront mesurer, après la guerre, la profondeur de la haine qu'ils ont inspirée dans le monde, ils ne comprendront peut-être point, mais ils seront épouvantés.

—:o:—

En Allemagne, la famille de tout soldat tué sur le front reçoit, avec l'acte de décès, une carte portant cette inscription:

"Je jure que je n'ai pas voulu la guerre. Je partage votre douleur. (Signé) Guillaume H.I.R."

Assurément, l'homme qui a fait incendier Louvain, mitrailler la population des villes françaises de la frontière, détruire la cathédrale de Reims et piller les châteaux de France, est un agneau qui ne connaît que la quiétude de la bergerie!

—o—

Pendant la semaine finissant le 4 mars, les exportations américaines pour la France ont été de 12 millions 970 mille dollars, contre 2 millions 170 milles qu'elles avaient été pendant la semaine correspondante de 1914.

Nous relevons aussi ques les exportations pour la Norvège, qui étaient de 169,357 dollars en 1914 sont passées, pour la même période de temps, à 1 million 68 mille dollars.

Le ravitaillement de l'Allemagne par les neutres n'a pas l'air de diminuer!

—:o:—

Un nouveau journal français vient de paraître à Winnipeg: "La Libre Parole". M. de Trémaudan en est le rédacteur en chef. Inutile de dire que le confrère défendra la cause du français au Manitoba. Le confrère est heureux de constater que les libéraux de langue française ont donné la main aux conservateurs pour combattre le gouvernement Norris qui a fait disparaître des statuts toute trace du français.

L'OEUVRE D'UN FRANCAIS AUX ETATS-UNIS

Le nom du prédicateur du Carême à Notre-Dame rappelle un fait d'histoire américain assez peu connu.

En 1800, le siège du gouvernement fut transféré de Philadelphie à Washington.

La jeune et ambitieuse république voulut faire de sa nouvelle capitale l'une des plus belles villes du monde.

Ceux qui ont visité Washington n'ont pu s'empêcher d'admirer ses rues d'une symétrie parfaite, ses superbes avenues, larges de cent-vingt à cent-soixante pieds. Aucune autre ville n'a fait aussi grand.

La capitale américaine a été construite d'après un plan préparé à l'avance par un ingénieur et architecte d'un merveilleux sens artistique : le major Pierre Charles l'Enfant, un officier français qui avait pris du service dans l'armée américaine à l'époque de la Révolution et qui, une fois la guerre terminée, continua, dans son pays d'adopttion, l'exercice de sa profession et d'architecte. Il fit aussi les plans de l'Hôtel-de-Ville de New-York et de celui de Philadelphie, ainsi que le dessin des insignes de l'Ordre de Cincinnati.

Le plan de la ville de Washington usé, jauni par le temps, est précieusement conservé dans les bureau de l'architecte du Capitole.

L'Enfant eut des démêlés avec les commissaires nommés par le gouvernement. Il ne voulut pas d'abord publier le plan, de crainte que les spéculateurs ne s'emparassent des meilleurs lots.

Les Américains avaient déjà la tradition !

L'un des commissaires, Daniel Carroll, que les Canadiens avaient connu en 1776, alla jusqu'à construire une maison sur la ligne même de l'avenue du New-Jersey. L'Enfant la fit démolir.

Ses ennemis finirent par obtenir son renvoi d'office. Il était par trop gênant.

Le gouvernement, cependant, en reconnaissance de son talent, de son mérite et de ses services, lui vota une somme de deux mille cinq cents dollars, somme assez respectable à l'époque. L'Enfant, bien que pauvre, refusa avec dignité. Plus tard, on lui fit l'offre d'un autre emploi public, qu'il refusa de même.

L'Enfant mourut pauvre, dans une petite ville du Maryland.

Pas un monument, pas même une petite pierre n'indiquent l'endroit où repose le grand architecte français.

Le monument qu'il a élevé au peuple américain, si fier de sa grande ville, aurait dû lui valoir, au moins, un tombeau !

Dr Louis-Philippe de Grandpré.

LES ECOLES BILINGUES

Une trêve

Monsieur le directeur de la "Tribune".

Aussitôt la guerre déclarée, les deux grands partis politiques qui se divisent l'opinion publique en ce pays, en face du danger commun, ont tout de suite fait trêve.

Il en a été de même en Angleterre et dans les autres pays alliés d'Europe.

Même en Irlande, en face d'une question pourtant bien brûlante, avec un patriotisme admirable, les Ulstéristes et les Nationalistes ont aussi reconnu la trêve et rivalisent à qui mieux mieux dans leurs nobles efforts pour la défense de l'Empire.

Pourquoi, je me le demande, n'en serait-il pas ainsi sur cette question des Ecoles Bilingues qui passionne maintenant l'opinion publique, surtout dans Ontario et le Manitoba ?

Si nos frères de langue anglaise d'Ontario et du Manitoba sont, comme je le crois, de bons "Britishers", — et d'ailleurs ils l'ont prouvé et le prouvent tous les jours, — pourquoi ne feraient-ils pas eux aussi la trêve pour quelque temps ?

S'ils ont à coeur une plus grande somme d'efforts pour la défense de l'Empire, pourquoi par leur insistance intempestive travailleraient-ils à empêcher le concours spontané d'un groupe important de notre population, et à paralyser les efforts constants de ceux qui sont disposés, quand même, à aider de toutes leurs forces au succès de nos armes?

Mais, mes chers compatriotes, si leur esprit civique n'est pas à la hauteur des besoins actuels, ce n'est pas une raison pour nous de descendre à leur niveau.

Enterrons pour le moment notre hache de guerre et établissons la trêve.

Nous sommes confiants que nous ne souffrirons en rien de ce retard, loin de là. Car il n'y a rien d'immortel comme l'Immortalité d'un Droit.

N'allez pas commettre l'erreur grave, de confondre l'Empire Britannique avec la faible portion qui vous combat aujourd'hui, et ne laissez pas leur conduite porter atteinte ou amoindrir votre patriotisme et votre attachement à l'Empire.

Car il n'y a rien de noble et de grand comme la conduite de l'Empire dans la guerre actuelle.

Ne perdez pas de vue que l'Angleterre combat aujourd'hui héroïquement pour ces mêmes principes de liberté qui vous sont si chers et qui en comprennent tous les éléments.

Sa lutte est la vôtre, car ce n'est plus seulement notre langue qu'elle défend, mais c'est notre suprême droit de vivre et de respirer à pleins poumons le souffle de la liberté sur un sol et sous un ciel libres, souffle de liberté qui nulle part ailleurs est plus doux et plus pur que celui que nous respirons à l'ombre du drapeau britannique dont les glorieux plis sont assez vastes pour abriter toutes les races dans leurs nobles aspirations, y compris leur langue.

Rappelez-vous et c'est mon dernier mot, cette belle parole du célèbre écrivain français, Timon, faisant l'éloge de l'Angleterre et de son rôle dans le monde.

"Tant que le drapeau anglais s'élèvera au sein des mers dans son île verdoyante et superbe, la Liberté du monde sera sauvée."

Veuillez me croire, Monsieur le Directeur, avec l'expression de mes sentiments distingués,

Votre bien dévoué,

R.-A. DRAPEAU,

Avocat.

Lachute, 14 mars, 1916.

LES CASCARETS SE VENDENT PAR VINGT MILLIONS DE BOITES PAR A

LE MEILLEUR, LE PLUS SUR CATHARTIQUE POUR LE FOIE ET LES INTESTINS, ET TOUT LE MONDE LE SAIT.

ELLES SONT EXCELLENTES! NE SOYEZ PAS BILIEUX, MALADE, CONSTIPE, N'AYEZ PAS DE MAUX DE TETE.



Réjouissez-vous de la vie! Gardez votre intérieur propre par les Cascarets. Prenez-en une ou deux le soir, votre foie et vos intestins seront dégagés, et quand vous vous lèverez le matin, vous vous sentirez dispos. Votre tête sera dégagée, votre langue sera propre, l'haleine sera agréable, l'estomac sera en ordre, votre foie et vos trente pieds d'intestins seront dans de bonnes conditions. Achetez-en une boîte chez un pharmacien et rétablissez-vous, arrêtez les maux de tête, les attaques de bile, les rhumes ennuyeux et les jours de souffrance. Prenez courage et réjouissez-vous. Faites un nettoyage en règle. Les mères devraient donner une cascarette entière aux enfants quand ils sont mausssades, bilieux, fiévreux ou si la langue est chargée — elles sont inoffensives — ne donnent jamais de tranchées ni ne donnent de nausées.

LE RHUMATISME EST UN MYSTERE

Certaines maladies assurent l'immunité contre d'autres attaques, mais c'est tout le contraire pour le rhumatisme. Chaque attaque de rhumatisme en attire une autre. Pire que cela, il réduit l'énergie corporelle à tel point que chaque attaque est pire que la précédente. S'il y a une maladie qui doit être guérie dès le commencement c'est le rhumatisme, mais il est peu de maladies que les médecins ont plus de difficulté à guérir. L'humidité de la température ne cause pas le rhumatisme comme on l'a cru d'abord, bien que les conditions atmosphériques puissent amener le commencement de la douleur. Il est reconnu maintenant que le rhumatisme dépend de l'état du sang et les autorités médicales s'accordent à dire que le sang devient clair avec une rapidité alarmante à mesure que le rhumatisme se développe. C'est donc un moyen raisonnable de prévenir et guérir le rhumatisme que de maintenir la qualité du sang. On en a la preuve dans les effets bienfaisants qui suivent l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules font réellement un sang nouveau et riche, qui chasse le poison du rhumatisme, et tant que le sang est bon il n'y a pas de danger que le mal revienne. M. W. T. Pell, Palermo, Ont., dit : "Je fus atteint d'une maladie que l'on déclara plus tard être le rhumatisme. Souvent j'avais de la peine à me traîner jusqu'à mon lit et il m'arrivait rarement de pouvoir faire toute une journée de travail. Je me suis fait soigner pendant un an absolument sans aucun résultat. J'ai alors consulté un autre médecin qui m'annonça, comme suprême consolation, que si je ne pouvais guérir de cette maladie je deviendrais infirme pour la vie. Il m'ordonna la diète et je me fis soigner par lui au moins six mois, mais au lieu de prendre du mieux j'affaiblissais de plus en plus. J'ai alors décidé d'essayer un médecin de Toronto et j'ai suivi ses traitements pendant environ quatre mois sans meilleurs résultats. J'ai lâché les médecins et j'ai essayé d'autres remèdes qui ont été également inutiles. Un jour notre marchand m'envoya une boîte de Pilules Rose du Dr Williams, me disant de ne pas la payer si elle ne me faisait pas de bien. J'ai pris les pilules et ensuite j'en ai acheté d'autres car je trouvais qu'elles me faisaient du bien. J'en ai probablement pris pour $10 avant de me sentir entièrement guéri; mais elles m'ont guéri et elles étaient bon marché comparées aux autres traitements qui ne m'ont rien fait. Cette guérison s'est effectuée il y a plusieurs années et je n'ai pas ressenti la moindre douleur du rhumatisme depuis. Aujourd'hui je suis bien et fort et je crois que je dois cela aux Pilules Roses du Dr Williams".

On peut se procurer ces pilules chez n'importe quel marchand de remèdes, ou elles sont envoyées franco par la poste à raison de 50c la boîte, ou 6 boîtes pour $2.50 par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

ARRETEZ L'EMPRISE DU WHISKY CHEZ CEUX QUE VOUS AIMEZ

Les ivrognes vous diront, les larmes aux yeux, qu'ils voudraient ne point boire. Leur désir effréné de boire vient des membranes enflammées de l'estomac, qui les poussent à l'ivrognerie.

Alcura arrêtera le tremblement nerveux et ôtera ce désir déréglé qui ruine le foyer et vous ravit un mari ou un père qui, sans sa funeste habitude, est bon pour vous. Cela ne coûte que $1.00 la boîte et si cela ne guérit pas, après qu'on l'a essayé, on vous remettra votre argent.

Alcura No. 1 n'a pas de goût et on peut le donner sans qu'on s'en aperçoive, dans le thé, le café ou les aliments. Ceux qui veulent absolument se guérir prennent volontairement Alcura No. 2.

On peut aujourd'hui se procurer Alcura chez nous. Demandez une brochurette gratis, qui vous donnera tous les détails, et faites un essai d'Alcura.

Pharmacie Robert, coin des rues Craig et St-Laurent, Montréal. (ann)

Toujours Jeune à 70 ans

EST-IL rien de plus agréable que la vue d'un beau vieillard en pleine possession de ses facultés, plein de vie et de santé, qui nous fait l'effet d'un de ces vieux chênes solides et droits et qui termine son existence, telle une lampe, en diminuant peu à peu, mais sans déchoir.

Le problème de la longévité est le problème le plus passionnant de notre existence.

Devenir vieux en conservant toutes les forces de la jeunesse, ou de l'âge mur, c'est ce que nous demandons et c'est ce que nous pouvons obtenir en maintenant le sang pur et riche, car le sang, c'est la vie.



LE

VIN ST-MICHEL



pris à temps sera le plus puissant facteur, qui, en purifiant le sang et en augmentant sa richesse en fer et en globules rouges nouveaux, fournira à la machine humaine l'activité indispensable pour éviter la déchéance et refaire la jeunesse.

Le **Vin St-Michel** *est un vin délicieux, riche en fer et autres éléments reconstituants c'est le tonique indispensable aux surmenés, anémiques, convalescents, et aux vieillards.*

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE, (Seuls Agents), 468, RUE ST-PAUL O., MONTREAL.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS., *Agents pour les Etats-Unis.*

LA FRANCE ET L'ITALIE

Le voyage de M. Briand à Rome.

Le télégraphe nous a tenu au courant des démarches de M. Briand, premier ministre de la France, à Rome, en vue de la coordination des efforts entre les puissances alliées.

M. Gabriel Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères, commente ainsi dans le "Figaro" le voyage de l'éminent homme d'Etat, français à Rome :

"Jusqu'ici, les affaires des Alliés n'ont pas été menées, voilà la vérité. L'étude des faits militaires, et, plus encore, l'étude des faits diplomatiques ne laissent aucun doute à ce sujet : aucune direction acceptée, que dis-je, aucune délibération en commun. On allait chacun de son côté à la diable et selon les inspirations particulières. Il est probable que ce vice capital provenait surtout du manque d'autorité qualifiée,—chez l'un ou l'autre des chefs de la Quadruple-Entente. Aucune personnalité ne s'imposait; les hommes que le hasard avait trouvés aux affaires dans des circonstances qui dépassaient infiniment les moyens ordinaires du régime parlementaire étaient médiocrement préparés à une telle tâche : ils se trouvaient placés subitement en face d'événements qu'ils n'avaient su ni préparer, ni prévoir, ni dominer. Les pacifistes les plus ardents avaient à se transformer en chefs de guerre sur le terrain. Des adaptations si profondes et si subites sont au-dessus des forces humaines. La direction faisait défaut parce qu'il n'y avait pas d'esprit directeur.

"La guerre se prolongeant aura sans doute pour effet de plier des hommes nouveaux aux devoirs nouveaux qui s'imposent à eux. Les ressources en valeurs et en talents ne manquent ni à la France ni aux puissances alliées : il est désirable seulement que l'esprit de coterie ne se mette pas à la traverse et ne s'oppose pas à leur ascension.

"Après un double et malheureux essai où le choix des hommes a été bien fâcheusement influencé par des considérations de parti, il semble que la France ait, maintenant, la main plus heureuse: la personnalité de M. Briand s'affirme par une sorte de rayonnement auquel la réception qui vient de lui être faite à Rome ajoute une auréole.

"On voudra bien croire que je ne songe nullement à m'inscrire parmi les thuriféraires de M. Briand; mais je comprends la force là où elle se trouve. Or, M. Briand a fait preuve de coup d'oeil et d'énergie dans l'affaire de Salonique et il vient de saisir l'heure d'un voyage opportun qui dégage, entre la France et l'Italie, une chaleur de sentiments qui restait assez diffuse jusque-là. Ce sont là des faits. Si l'autorité internationale que M. Briand vient d'affirmer à double reprise tend à se développer et sait se faire accepter par les conseils de nos alliés, tant mieux: tout le monde gagnera à l'unité des desseins et des actes.

"Dans les entretiens de Rome, on a dû aborder les principaux sujets qui préoccupent en ce moment les puissances alliées et il est à désirer qu'on soit arrivé à un accord pratique en ce qui touche à ces questions délicates où les intérêts, les sentiments, les préjugés nationaux n'ont pas su, jusqu'ici se concilier. La diplomatie s'est heurtée à ces dispositions particularistes sans parvenir à en triompher: aurait-elle été plus heureuse, cette fois-ci?

"J'ai reproduit déjà les raisons pour lesquelles l'Italie n'a pas cru devoir déclarer la guerre à l'Allemagne. Je n'aime pas m'embarrasser de soupçons. L'adhésion de l'Italie à la Quadruple-Entente est si forte, cette puissance joue si évidemment son va-tout, que je m'en rapporte volontiers à elle sur la ferme et la limite qu'elle préfère imposer à son action.

"Mais ce qui m'importerait beaucoup, si j'avais à connaître du fond des choses, ce serait d'élucider les desseins réciproques des puissances méditerranéennes en ce qui concerne l'avenir des Balkans.

"A mon avis, cette question a dû être la principale de celles qui ont été soumises aux délibérations des ministres français et italiens. En effet, le sort de la guerre, l'avenir de l'Europe et du monde dépendent des solutions qui y seront apportées.

"Mettons cartes sur table: qu'a-t-on décidé au sujet de la Roumanie? L'attitude de cette puissance est la grande énigme de l'heure présente. on affirme que l'empereur Guillaume la somme de se prononcer. Exact ou non, tendancieux ou non, ce bruit répandu prouve que la balance est au point où elle doit marquer son mouvement et en même temps sa décision.

"Or, qu'apportons-nous, qu'offrons-nous à la Roumanie, nous puissances alliées, pour la stimuler, la soutenir, la gagner, en cette heure décisive ?

"Certainement l'Italie est un agent de liaison des plus précieux avec la Roumanie. Les deux puissances latines étaient liées par une sorte de pacte solidaire au moment où nos voisins ont pris place aux côtés de la Triple-Entente. Ces liens se sont pas coupés; d'ailleurs, des intérêts communs les consolident. Si l'on voit les choses telles qu'elles se présentent maintenant, dans une éclatante lumière, l'Italie et la Roumanie sont en présence d'un même péril et n'ont qu'une même voie de salut dans la solution de la crise balkanique.

"N'est-il pas de toute évidence, en effet, que l'Italie et la Roumanie—sans parler de la Serbie et même de la Grèce,—ont un seul et même adversaire, la Bulgarie ? La Bulgarie ne cache pas ses ambitions de grand empire: elle réclame Salonique et l'Albanie, sans parler de Constantinople et de la Macédoine. Ferdinand se considère, d'ores et déjà, comme l'héritier des empereurs de Byzance: son autorité, ou celle de ses fils, s'étendra sur les trois mers: mer Noire, Archipel, Adriatique. Alors, que deviennent les destinées futures de la Roumanie, et l'expansion pour laquelle lutte l'Italie ? Chez ces deux puissances, les visées les plus modestes sont refoulées: l'arbre poussé en une nuit jette ses rameaux sur la péninsule entière et étouffe toute autre croissance autour de lui.

"Qui ne voit la force qu'un tel péril entrevu apporte au lien antérieurement existant entre les deux puissances latines ? La Roumanie et l'Italie ne doivent-elles pas, d'urgence, combiner leurs efforts pour parer à la menace qui, du fait de la conjuration austro-bulgaro-turque, vise tous les peuples méditerranéens ? Notre alliée la Russie doit le comprendre; la Grèce, que nous défendons malgré elle, doit être amenée à le sentir; la Bulgarie est comme le loup dévorant. Seule, la force l'arrêtera. La base de Salonique, utilisée en commun, est le premier moyen de lui rogner ongles et dents. Mais les autres lendemains doivent être prévus et doivent assurer, dès maintenant, à chacun des peuples intéressés les amples satisfactions que la victoire commune permettra de leur prodiguer.

"Si ce sont ces questions qui ont été débattues à Rome, si de premiers résultats et de premières sanctions ont été obtenus, si des affaires plus générales encore, comme l'attitude à prendre à l'égard des neutres, ont été envisagées, le voyage de M. Briand aura été un des actes les plus favorables à la cause des Alliés dans la crise actuelle. Car il appartient surtout à la France de préparer les solutions conciliantes qui décideront de la guerre aujourd'hui et demain de la paix."

Si vous souffrez d'un mauvais rhume, essayez le sirop "Parmint" et un bain de pieds à la moutarde.

Calmez la gorge irritée et sèche avec le sirop "Parmint". On dit que ces remèdes de vieille mode, guérissent les pires toux.

On nous dit que les remèdes du bon vieux temps sont les meilleurs, et qu'invariablement ils contiennent moins de médicaments nuisibles et cependant meilleurs, que ceux en usage aujourd'hui. Ceci étant, il est indiqué que la vieille recette suivante, qui agit rapidement, sera la bienvenue chez beaucoup de personnes parce qu'il semble y avoir une épidémie de toux pour le moment. Achetez chez votre pharmacien, 1 once de Parmint double force, emportez-le chez vous, ajoutez-y une roquille d'eau chaude et 4 onces de sucre granulé, mélangez jusqu'à dissolution. Prenez-en une cuillerée quatre fois par jour.

En plus prenez pendant trois nuits successives un bain de pieds à l'eau chaude auquel vous ajoutez deux cuillerées à thé de moutarde.

Parmint est doux pour la gorge, possède une douce action tonique et doit être arrêter même les plus toux lorsqu'on l'emploie avec un bain de pieds à la moutarde. Il est agréable à prendre, coûte peu et fait un remède idéal pour la maison. Il devrait être fait et gardé à la maison durant les mois d'hiver. Il n'y a rien de mieux.

AVIS IMPORTANT. — En demandant Parmint spécifiez toujours que vous voulez "Parmint double force". Votre pharmacien en a ou peut vous en avoir, si non, envoyez 75c aux International Laboratories, 74 St-Antoine, Montréal, P. Q., Can., qui en fait une spécialité. (ann)

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

TRIBUNE LIBRE

L'école du Sacré-Coeur

M. le rédacteur,

La commission scolaire a refusé de donner à M. F. A. Grothé le contrat pour la construction de la nouvelle école de la paroisse du Sacré-Coeur, bien qu'il fût le plus bas soumissionnaire, parce qu'il n'est pas un résident de Montréal.

Ne pensez-vous pas que c'est pousser trop loin le scrupule de n'encourager que les gens de chez soi ?

Il est vrai que M. F. A. Grothé est maire de Cartierville, mais il a son bureau d'affaire à Montréal. Tous ses principaux intérêts sont à Montréal. Il donne de l'ouvrage chaque semaine, chaque mois à des centaines et des centaines d'ouvriers de Montréal. Il possède plusieurs propriétés à Montréal. Il paie plus de $700 de taxes scolaires à Montréal.

Sous ces circonstances, n'est-ce pas ridicule de prétendre que M. Grothé n'est pas citoyen de Montréal et de lui enlever un contrat auquel il a droit, puisqu'il est le plus bas soumissionnaire ?

UN CONTRIBUABLE.

A O.TAWA

L'aide immédiate aux paysans de France.

Le " Money Shower " donné au "Racket Court" le sept mars, sous le patronage distingué de Lady Borden, Lady Laurier, Lady Fitzpatrick et Lady Caron, a été une brillante réception et un très beau succès financier. L'élite de la société d'Ottawa, une fois encore, rendait hommage à la France, et lui prouvait généreusement sa touchante sympathie.

Dans la salle d'entrée, Mesdames T. Chase Casgrain, P. E. Blondin, T. W. Crothers et L. P. Brodeur, recevaient les invités avec une exquise affabilité. La salle de danse offrait un charmant coup d'oeil, un très bon orchestre y attirait de nombreux danseurs.

Aux tables ces bonbons, les jolies bonbonnières, remplies de délicieuses friandises, tentaient les acheteurs et la recette a été excellente.

Les décorations de la salle des rafraîchissements étaient d'un goût parfait. Les murs disparaissaient sous les drapeaux, et pendant cette fête donnée pour la France, le regard se posait avec émotion, sur le drapeau tricolore, artistement drapé, dans les plis du drapeau britannique et de l'Union Jack. Une profusion de fleurs et de plantes ornaient les tables, dons gracieux de Madame T. Chase Casgrain, de Madame Auguste Lemieux, de Madame A. Desjardins, de Madame Louis Bertrand et de Madame Charlan.

Pour enlever les poils follets

(Beauty Topics)

Si vous voulez passer quelques minutes dans votre chambre à vous mettre une pâte de delatone, vous pourrez facilement faire disparaître ces vilains poils follets sans inconvénients et sans blessure. On fait la pâte en délayant dans de l'eau un peu de delatone en poudre. On l'étend ensuite sur la surface velue, puis au bout de deux minutes on l'enlève et on lave la peau. Vous ne serez pas désappointés avec ce traitement, pourvu que vous ayez du véritable delatone.

Aux tables de thé présidaient de quatre à cinq heures, Lady Foster, Madame Landry, Madame J. D. Reid, Lady White, Madame Rodolphe Lemieux, Maame Oliver. De cinq à six heures, Madame Audette, Madame Dumbar, Madame Porter, Madame Goor, Madame de Montigny et Madame Gendron.

Les Dames du Comité (des rafraîchissements) désirent remercier toutes les personnes qui leur ont donné si généreusement.

Voici la liste complète des Dames organisatrices et de leurs dévouées auxiliaires qui ont gracieusement prêté leur concours et travaillé au succès de l'oeuvre.

Les Dames Patronesses:
Lady Borden, Lady Laurier, Lady Fitzpatrick, Lady Caron.

Le Comité de réception:
Madame Casgrain, Madame Blondin, Madame Crothers, Madame Brodeur et Lady Pope.

Le Comité d'organisation:
Mesdames Allard, Archambault, Audette, Lyons Bigger, Cochrane, M. P. Davis, DeCelles, Devlin, Doherty, Lady Egan, Faribault, Fiset, Lady Foster, Gendron, Lafleur, Lafranboise, Landry, Auguste Lemieux, St-Denis Lemoine, de Montigny, Patenaude, Parent, Arthur Pinard, P. D. Ross, Sauvalle, D. C. Scott, Sévigny, Lady Taschereau.

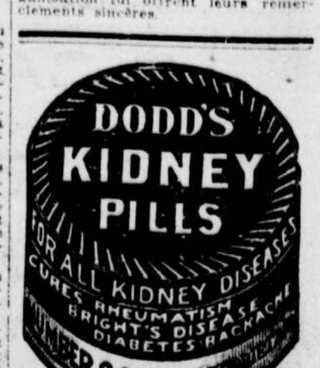
Tables des bonbons :
Mesdames A. Allard, A. Pinard, E. Ducouturier, E. Laverdure, P.N. Talbot; Mesdemoiselles Lemay, Gravelle, Lapointe, Lussier, Landreville, Yotte, Rattey, Mme Cornish, Mme J. M. Bate, Mlle Sauvalle, Mlle Parker.

Au vestiaire :
Mesdames Babin, St-Georges Le Moine, Cateiller.

Décorations :
Madame S. Lelièvre.

Tables de rafraîchissements :
Mesdames Laframboise, présidente; Auguste Lemieux, Arthur Pinard, A. Desjardins, Faribault, Caldwell, L. Bertrand, Charland, Bernier, Sylvain, Primeau, Sam Genest, Wm. Woods, Mesdames Doyon, Hamel, Gagnon, J. Woods, Mlles Hecker, Belcourt, Faribault, Laframboise, Lecourt, Belque, Montréal; G. Caron, St-Louis, Labelle, C. Woods, Sénécal, Bouchette, H. Pigeon, M. Pinard, A. Chalifour, M. Richard, L. Robillard, A. Côté, M. Côté, E. Hamel, I. Trembiay, Y. Bradley, Desjardins, G. Faribault, B. Gendron, A. de Martigny, A. Taillon, H. Taillon, M. Desaulniers, de Grosbois, A. Dumouchel, E. Dumouchel, L. Grison, A. Grison, J. Simon, Mortureux, de la Durantaye, M. Major, Y. Bouchard, A. Doyon, Beaulieu, J. Chasé, M. Chasé, Y. Bourque, Goor, Pelletier, S. Valiquet, G. Parent, L. Dansereau.

Des plantes et des fleurs ont été généreusement données, par M. Serin fleuriste, d'Ottawa, pour décorer les salles et les Dames du Comité d'organisation lui offrent leurs remerciements sincères.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

ADIEU A LA DYSPEPSIE

Plus de bourdonnements, de "Masse de Plomb," de mauvaise digestion, d'aigreurs, de maux d'estomac

L'homme qui ne peut compter sur la régularité de son estomac, l'homme ou la femme qui est affligé d'une mauvaise digestion ou d'une complète dyspepsie ne doit plus s'inquiéter de maux d'estomac.



La beauté et la bonne digestion vont de pair. Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie garantit les deux.

Si vous prenez une des Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, après un repas, la nourriture est digérée par la tablette même mieux que peut le faire votre propre estomac.

Prenez une des Tablettes de Stuart contre la dyspepsie après votre prochain repas et si vous êtes sujet aux vomissements, aux renvois sûrs, aux fermentations, aux pesanteurs, à sentir une masse dans l'estomac, aux indigestions, à la dyspepsie, à la perte de l'appétit ou tout autre dérangement de l'estomac vous trouverez un remarquable soulagement.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie se vendent chez tous les pharmaciens à 50c la boîte.

Envoyez dès aujourd'hui le coupon ci-dessous pour un essai gratuit.

COUPON D'ESSAI GRATUIT

F. A. Stuart Co., 200 Stuart Building, Marshall, Mich. Envoyez-moi immédiatement par retour du courrier, gratis, un paquet d'essai des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie.

NOM.....

RUE.....

VILLE.....

PROVINCE.....

UN DISCOURS DE L'HON. MEIGHEN

Le solliciteur général répond avec de puissants arguments aux accusations portées par l'hon. Pugsley contre le comité des obus.

MANOEUVRES POLITIQUES

OTTAWA, 15. — Malgré la déclaration nette et précise de Sir Robert Borden que le gouvernement n'entendait pas accepter la résolution de Sir Wilfrid Laurier et accorder une enquête par un comité de la Chambre sur les achats d'obus et de munitions de guerre, faits par l'ancien comité des obus, l'opposition semble vouloir éterniser le débat sur cette résolution. Hier, c'était au tour de l'hon. M. Wm. Pugsley de continuer l'attaque contre le comité des obus et le gouvernement.

L'hon. Arthur Meighen, le Solliciteur-général, qui lui a répondu, ne s'est pas arrêté à faire la dissection du discours de l'ancien ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Laurier. Comme ce discours était fait des allégués de M. Carvell, l'hon. M. Meighen a consacré la majeure partie de son discours à montrer les nombreuses inexactitudes que contenaient les allégués de M. Carvell, et a réfuté les accusations qu'il a dirigées contre le personnel du comité des obus.

M. Pardee a journé le débat.

—:o:—

Sur proposition de Sir Robert Borden, un comité composé de députés des deux côtés de la Chambre fut formé pour étudier et faire rapport sur toute la question des pensions de guerre. Ce comité est composé de MM. E. M. MacDonald, l'hon. J. D. Hazen, l'hon. R. Lemieux, M. A. C. MacDonell, l'hon. Frank Oliver et de M. F. S. Scott.

Après un court débat, la Chambre formé en comité a adopté en deuxième et troisième lecture, un amendement à l'Acte des Grains du Canada. Cet amendement donne à la Commission des grains, l'autorité d'obliger les compagnies de chemins de fer à envoyer des chars de fret dans aucun district où il y a une accumulation de grain et où le grain exposé au grand air, risque de pourrir par suite de l'humidité.

Ce pouvoir conféré à la Commission des Grains est le même que celui donné récemment à la Commission des chemins de fer.

Avant son adoption, l'amendement fut combattu par certains députés de la gauche, l'hon. Frank Oliver, M. W. E. Knowles, M. J. G. Turriff, M. Levi Thompson et le Dr Schaffner. Ils ont prétendu que l'amendement permettrait à la commission des grains de favoriser certains districts au détriment d'autres centres agricoles. M. Knowles proposa un sous-amendement à l'effet d'investir la commission des grains du pouvoir d'envoyer des convois de fret dans aucune localité où le grain n'était pas remisé. Cet amendement fut rejeté.

Reprenant le débat sur la résolution de sir Wilfrid Laurier, demandant une enquête par un comité de la Chambre sur tous les achats d'obus et de munitions de guerre, l'hon. Dr Wm. Pugsley a débuté en rappelant une déclaration faite en Chambre par le premier ministre. Sir Robert Borden avait dit dans son discours sur la résolution Laurier, que si des accusations spécifiques étaient portées contre aucun membre du gouvernement ou du comité des obus, il ordonnerait une enquête.

Apparemment, le désir du gouvernement est que ces accusations soient précisées et portées par un député de la Chambre qui en prendrait la responsabilité.

L'hon. M. Pugsley dit qu'il manquerait à son devoir s'il ne portait pas les accusations concernant les achats d'obus et d'autres munitions de guerre. En sa qualité de député de la Chambre des Communes, il prendrait donc la responsabilité de porter les accusations suivantes:

"Je, William Pugsley, membre de cette Chambre, a l'appui de la motion sous considération, et de mon siège en cette Chambre, et sur ma responsabilité comme membre de cette Chambre, déclare et accuse le comité des munitions, nommé par le ministre de la Milice et dont il est question dans cette motion, d'avoir fixé des prix excessifs et non raisonnables pour les munitions et obus et aussi pour les autres fourniments achetés pour le compte du gouvernement britannique (achats qui d'après des arrangements faits entre le gouvernement britannique et le gouvernement canadien devaient être payés en partie par le gouvernement canadien).

"J'accuse le comité des munitions d'avoir fixé des prix excessifs et ce sans soumission, prix de beaucoup plus élevés qu'ils ne l'auraient nécessairement été si l'on avait suivi les méthodes ordinaires en usage dans le commerce, entrainant par le fait même la dépense de plusieurs millions de piastres sans nécessité, dont la somme totale peut être évaluée au bas mot à quatre-vingt millions de piastres qui vont être enlevés de la bourse du contribuable canadien et anglais.

"J'accuse le comité des munitions d'avoir donné des commandes importantes, à des prix excessifs et sans soumissions, à des compagnies dans lequelles les membres de ce comité étaient largement intéressés, et à des compagnies dont les têtes dirigeantes étaient en même temps membre du comité des munitions.

"Je prétends qu'il y a eu des retards importants et sans nécessité à la livraison des obus complets, obus qui devaient servir aux troupes canadiennes et britanniques au feu.

"Je prétends que le comité des munitions a négligé et tardé durant une période de temps assez longue de faire fabriquer des fusées nécessaires aux obus pour les rendre effective, qu'ils n'ont pris aucune initiative dans le but de faire fabriquer ces fusées au Canada comme ils auraient pu le faire, qu'ils ont au contraire accordé à J. Wesley Allison, aux Etats-Unis, des contrats pour fusées, contrats se montant à vingt-deux millions de dollars et sur lesquels contrats des avances de $3,750,000 ont été faites.

"Je prétends que la donation de ces contrats au dit Allison était peu sage et même inopportune, que cette transaction s'est faite avec la connaissance et la connivance du ministre de la Milice, et que le comité des munitions ne prit aucune mesure afin d'assurer la livraison de ces fusées dans un temps raisonnable.

"Je déclare aussi que le gouvernement du Canada, par l'entremise du ministre de la Milice, à qui le comité faisait rapport hebdomadairement, avait connaissance de ces actes et de ces méthodes irrégulières et impropres du comité des munitions, et que bien qu'ayant en tout temps pouvoir de les faire cesser, le ministre en question donnait son assentiment et son approbation à ces méthodes irrégulières et impropres et en permit la continuation."

Ayant lu ces accusations, l'hon. M. Pugsley continue son discours en disant qu'il se propose de répondre par le détail au discours de M. R. B. Bennett. Il taquine d'abord le député de Calgary au sujet du différend qu'il eut jadis avec le gouvernement quand il s'est agi de venir en aide à la compagnie du Canadien Nord. M. Bennett, ajoute t-il, a mauvaise humeur, que les Tablettes Baby's Own et je me fais un plaisir de les recommander aux autres mères." Ces tablettes sont en vente chez les marchands de remèdes ou elles sont envoyées par la poste par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

(ann)

comité des obus avait été nommé par les autorités impériales. Dans le but de démontrer les relations qui existaient entre le gouvernement canadien et l'ancien comité des obus, l'hon. M. Pugsley a lu des passages d'une lettre envoyée par M. Lionel Hichens, le représentant de Lloyd George, le ministre du Munitions, au Canada et aux Etats-Unis, à sir Robert Borden. M. Hichens disait que les membres de l'ancien comité des obus devaient remettre leur démission entre les mains du ministre de la Milice, par qui ils avaient été nommés.

Une faute que l'hon. M.Pugsley reproche au comité des obus, c'est de ne pas avoir demandé des soumissions par concours, pour la fabrication des obus et des autres munitions de guerre.

Faisant la replique à l'hon. M. Pugsley, l'hon. M. Meighen, le solliciteur-général, met à nu les tactiques suivies par la gauche, dans leur demande d'une enquête par un comité de la Chambre, sur les achats d'obus et de munitions de guerre, par l'ancien comité des obus. C'est moins le désir d'une enquête, que le désir de contraindre le gouvernement à se prononcer et à rejeter la résolution demandant une enquête, qui a poussé les libéraux de la Chambre des Communes à agir, comme ils l'ont fait.

L'hon. Arthur Meighen déclare ensuite que le gouvernement canadien n'hésitera pas un instant à accorder une enquête sur le comité des obus, si les autorités britanniques approuvent une telle procédure. Si cette approbation n'est pas donnée, le gouvernement canadien ne consentira jamais à ce qu'une enquête soit tenue.

Le solliciteur général en vient à la série d'allégués faite par M. Carvell et l'hon. M. Pugsley, au sujet de la fabrication et de livraisonson des obus. M. Carvell a fait de déclarations inexactes et l'hon. M. Pugsley s'est basé sur ces inexactitudes pour faire une sortie à fond de train contre le gouvernement relativement au comité des obus.

L'hon. M. Pugsley a pris plaisir à alléguer que des membres du comité des obus ont accaparé la majeure partie des commandes, qu'ils ont adjugé aux manufactures dans lesquelles ils sont intéressés.

Aux allégués de M. Carvell et de l'hon. M. Pugsley, l'hon M. Meighen oppose des faits réels, qui ne renferment certainement pas les renseignements dont la publication serait préjudiciable au pays. Les députés de l'opposition dans leur désir de faire du capital politique, ont déjà donné des informations très dommageables pour les véritables intérêts du pays.

Puis, l'hon. M. Meighen entre dans les détails des nombreux allégués de M. Carvell et de l'hon. M Pugsley. Il démontre, aux applaudissements vigoureux de la droite et au milieu du morne silence de l'opposition, que Sir Alexandre Bertram, le président du comité des obus, qui est accusé d'avoir favorisé des commandes, trois compagnies dans lesquelles il aurait eu des intérêts, n'avait absolument aucun intérêt financier dans la compagnie Henry Bertram. Sir Alexandre Bertram s'est aussi retiré de la compagnie John Bertram et Fils, en 1905, et il ne détient qu'une seule action dans cette compagnie.

L'hon. M. Meighen réfute ensuite les nombreuses accusations de M. Carvell qui a prétendu que des manufactures de l'ouest nullement outillées, pour entreprendre la fabrication d'obus, avaient reçu des commandes de guerre et avaient livré les obus en retard. M. Carvell a prétendu que plusieurs commandes furent données à ces manufactures par le comité des obus, alors que ces commandes furent accordées par la commission impériale des munitions.

Des statistiques irréfutables produites par l'hon. M. Meighen, ont fait voir que toutes les manufactures de l'ouest contre lesquelles M. Carvell a porté ses accusations, ont rempli leurs commandes à temps.

Ainsi, M. Carvell avait allégué que la Dominion Harvester Company, de Medecine, n'avait pas encore rempli une commande d'obus donnée au mois de janvier, 1916. Les vrais faits sont que cette compagnie n'a obtenu une commande de guerre qu'en janvier 1916.

Cette commande fut accordée par la commission impériale des munitions. Voilà, dit l'hon. M. Meighen, deux inexactitudes assez remarquables dans un des allégués de M. Carvell. Le député de Carleton, N.B., s'était, aussi, plaint de la lenteur que la International Supply Company mettait à livrer des obus, alors que cette compagnie n'a obtenu une commande que le 16 janvier 1916. Quant au cas de la Manitoba Bridge and Iron Works Co., M. Carvell a déjà admis qu'il s'était trompé.

L'hon. M. Meighen a continué sa production de preuves écrasantes qui montrent le peu de valeur des allégués de M. Carvell. Il cite cet autre allégué de M. Carvell qui prétendait que la Vulcan Iron Works, de Winnipeg, avait obtenu une commande pour la fabrication de 20,000 obus, mais n'avait pas encore livré un seul obus. Les vrais faits sont que cette compagnie a obtenu des commandes pour 50,435 obus, et en a déjà fabriqué et livré 46,416.

M. Carvell ayant interrompu le Solliciteur-général pour lui demander de fournir des chiffres quant aux livraisons d'obus, faites le mois dernier, l'hon.M. Meighen a retorqué que M. Carvell avait dit qu'il était prêt à mettre sa réputation en jeu qu'il prouverait ses allégués. C'est chose fortunée, dit l'hon. M. Meighen que M. Carvell n'ait pas jugé bon de mettre en jeu, quelque chose ayant plus de valeur que sa réputation.

L'opposition, continue l'hon. M. Meighen, désire une enquête par un comité de la Chambre, plutôt que par une commission judiciaire. Elle craint le jugement que la commission judiciaire rendrait. L'opposition désire une enquête par un comité de la Chambre, afin de donner de nouveau le spectacle déplorable vu dans la Chambre, depuis un mois. Les libéraux se proposent tout simplement de recueillir les quelques bribes d'informations qu'ils ont pu obtenir, pour tâcher de faire un dossier de preuves et empoisonner la mentalité de l'électorat.

En terminant, l'hon. M. Meighen dit que c'est le gouvernement britannique, et non le gouvernement canadien qui est responsable pour les prix payés pour la fabrication des obus. Si les autorités britanniques recommandent une enquête, le gouvernement canadien s'empressera de combler leurs désirs, car une enquête lavera des accusations qui pèsent sur eux, les honnêtes gens qui ont été vilipendés et calomniés par des politiciens du calibre de M. Carvell et de l'hon. M. Pugsley.

M. Pardee a journée le débat.

ELLE AVAIT DES PALPITATIONS

DE COEUR, DES FAIBLESSES ET ETOURDISSEMENTS

Quand le coeur palpite, il bat vite pendant quelques secondes, puis plus lentement, puis il devient désordonné et un sentiment de complète dépression envahit tout le système, accompagné par des faiblesses et des étourdissements et s'il vous arrive de vous éveiller, la nuit, avec ces palpitations de coeur, et cette sensation de "chûte définitive," vous éprouvez la sensation que vous allez certainement mourir.

Quand vous vous sentez ainsi, vous pouvez être certain que votre coeur et vos nerfs fonctionnent mal et ce dont vous avez besoin est un bon tonique pour le coeur et les nerfs; un tonique qui donnera la force et la vigueur et au coeur et au système nerveux.

Rien ne peut, pour cela, égaler les Pilules de Millburn, pour le Coeur et les Nerfs.

Mme J. S. Nicholls, Listowel, Ont., écrit: "J'étais faible et surmenée, j'avais des palpitations de coeur, des faiblesses et des étourdissements. Une amie me conseilla de prendre les Pilules pour le Coeur et les Nerfs. Je commençai immédiatement et je me sentis beaucoup plus forte et je n'ai jamais eu le coeur aussi bien que depuis lors. Je ne puis trop louer votre remède, car il m'a fait un bien immense. Mon mari a aussi souffert de malaises au coeur, depuis son enfance, et il se sent grandement soulagé par vos précieuses pilules."

Les Pilules de Milburn, pour le Coeur et les Nerfs, se vendent 50c la boîte, 3 boîtes pour $1.25 chez tous les marchands ou elles sont expédiées directement par poste par la "T. Milburn Co., Limited." Toronto, Ont. 3

OUVRE LES NARINES! MET FIN AU RHUME OU AU CATARRHE

Comment se procurer du soulagement quand le nez et la tête sont bouchés.

Comptez cinquante! Et votre rhume de cerveau ou votre catarrhe est disparu. Vos narines bouchées s'ouvriront, les tubes à air de votre tête seront débarrassés des obstacles et vous respirerez librement.

Plus de reniflements, de crachements, de décharges muqueuses, de sécheresses, de maux de tête, plus d'efforts pour respirer la nuit.

Achetez chez votre pharmacien une bouteille de "Ely's Cream Balm," et appliquez un peu de cette crème parfumée et antiseptique dans vos narines. Elle pénètre dans tous les passages à air de la tête, soulageant et guérissant les membranes muqueuses enflammées et gonflées, en vous donnant un soulagement immédiat. Les rhumes de cerveau et le catarrhe disparaissent comme par magie. Ne restez pas souffrant avec le nez bouché. Le soulagement est certain.

BEBES MAUSSADES

Le bébé maussade est un bébé malade—l'enfant en santé est toujours joyeux et souriant. Mères, si votre bébé est acariâtre et pleure, il y a certainement quelque chose qui ne va pas. Son petit estomac et ses petits intestins peuvent être dérangés; ses dents le rendent malade, ou il se peut qu'il ait des vers. La mère devrait lui donner immédiatement les Tablettes Baby's Own. Elles ne manquent jamais de soulager le bébé. Voici ce qu'écrit au sujet de ces tablettes Mme Ronald Hurley, Gilks, N.B.: "Je ne connais rien d'aussi bon pour les enfants maussades, revêches, de mauvaise humeur, que les Tablettes Baby's Own et je me fais un plaisir de les recommander aux autres mères." Ces tablettes sont en vente chez les marchands de remèdes ou elles sont envoyées par la poste par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

(ann)

Old Dutch

détache facilement des choses comme des tapis de table en toile cirée.



LA TUBERCULOSE VOUS GUETTE

Vous deviendrez consomptif si vous ne guérissez pas de suite le rhume opiniâtre dont vous souffrez. Arrêtez le mal avant qu'il dégénère en une affection plus grave—prenez de suite

LE

VIN MORIN

CRESO-PHATES



Il guérit les maladies les plus rebelles de la Gorge, des Bronches et des Poumons, parce que les principes actifs qu'il contient arrêtent le développement des tubercules.

Jeunes filles débiles et pâles, enrichissez votre sang—prenez des PILULES CARDINALES du Dr. Ed. Morin. 50c la boîte.

EN VENTE PARTOUT

DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Canada.

Demandez l'Almanach du Dr. Ed. Morin. Gratis sur demande.

Les cheveux sont souvent ruinés en les lavant au savon

Le savon devrait être employé avec soin si vous désirez que vos cheveux aient la plus belle apparence. La plupart des savons et shampoos préparés contiennent trop d'alcali. Cet ingrédient sèche le cuir chevelu, rend les cheveux cassants et les abîme.

La meilleure chose pour l'usage régulier c'est la "mulsified cocoanut oil" (qui est pure et non graisseuse), elle coûte moins cher et est meilleure que le savon ou toute autre chose que vous puissiez employer.

Une ou deux cuillérées à thé, voilà tout ce qu'il faut pour nettoyer parfaitement les cheveux et le cuir chevelu. Humectez simplement les cheveux avec cette huile. Elle donne une grande abondance de mousse riche et crémeuse que l'on peut rincer facilement, elle enlève toute particule de poussière, de saleté, de pellicules et d'excès d'huile. Les cheveux sèchent rapidement et également, le cuir chevelu reste souple et les cheveux sont fins, soyeux, clairs, brillants, ondulés et faciles à peigner.

Vous pouvez avoir la "mulsified cocoanut oil" dans toutes les pharmacies, elle coûte très peu et quelques onces suffiront pour tous les membres de la famille pendant des mois. 3

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA

DE FLETCHER

TRIBUNE LIBRE

LE colonel O. E. Talbot explique pourquoi il s'est enrôlé. — Pourquoi le recrutement ?

Pourquoi ai-je repris l'uniforme ? J'avais fait mon service militaire, atteint l'âge de la retraite. Je pouvais rester tranquille, me chauffer les pieds au feu.

Je vais essayer de résumer aussi brièvement que possible les raisons qui m'ont poussé à aider à la formation d'un régiment dans le district de Québec.

1o. Les Canadiens de cette partie du pays sont les premiers intéressés à préparer la défense parce qu'ils seraient les premiers à attraper les coups advenant une invasion du Canada du côté de l'Europe. Peuvent-ils songer sans frémir à ce qui serait arrivé si dès le premier jour de la guerre la flotte britannique n'avait été prête à emboutteiller la flotte allemande à Kiel ? Voient-ils une escadre allemande remonter le Saint-Laurent, bombarder nos villages sans même avoir à ralentir sa course, jeter sur nos rives des troupes de débarquement qui achèveraient l'oeuvre de dévastation et de massacre comme cela s'est vu en Belgique et dans le nord de la France ?

2o. Notre première ligne de défense est là-bas, au front ; la dernière est ici, sur le Saint-Laurent. Ne vaut-il pas cent fois mieux envoyer du renfort à ceux qui se battent pour nous là-bas, que d'attendre l'être attaqués dans nos derniers retranchements ? Ne vaut-il pas cent fois mieux faire un léger sacrifice dès à présent que de risquer de tout perdre ?

3o. Les Canadiens-français ont une réputation à soutenir. Ils ne peuvent oublier qu'ils descendent en droite ligne des miliciens de 1759 qui, les derniers, faisaient le coup de feu contre les Anglais vainqueurs sur les Plaines d'Abraham ; qui l'année suivante, sous Lévis et sur le même champ de bataille, vengeaient la mort de Montcalm ; qui en 1812, commandés par Salaberry, un contre dix mettaient en déroute les colonistes américains à Châteauguay. Ces héros étaient des hommes de chair et d'os, de braves cultivateurs comme ceux à qui s'adresse le présent appel. Au reste, l'admirable conduite du 22e régiment, essentiellement canadien-français, qui s'illustre actuellement en France, prouve que c'est bien encore le même sang qui coule dans nos veines.

4o. Vous voulez vivre en paix, dites-vous ? C'est précisément là le but de nos alliés. C'est la guerre du Pacifisme contre le Militarisme. C'est pour cela qu'il importe de rassembler dès à présent toutes les forces constitutionnelles, de donner un grand coup d'épaule, afin qu'après la victoire le prussianisme se voie forcer d'accepter le désarmement général et une paix durable pour les générations à venir.

5o. Le volontariat est plus méritoire que la conscription. Or, qu'arriverait-il si tout le monde se croisait les bras et si les Allemands prenaient pied chez nous ? Jeunes gens qui aujourd'hui hésitez à vous enrôler volontairement, vous deviendrez tous soldats, bon gré mal gré, sous la schlague prussienne, on vous pousserait en avant pour la conquête des Etats-Unis, autrement dit pour vous battre contre vos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, et vos femmes, vos soeurs, vos filles, resteraient à la merci des brutes qu'on a vues à l'oeuvre en Belgique et en France.

6o. Le Canadien est attaché à la terre. Le patrimoine qu'il tient de ses pères, qu'il a arrosé de ses sueurs, serait dans l'éventualité d'une invasion allemande distribué en récompense aux conquérants. Au lieu de l'indépendance et de l'aisance dont il jouit aujourd'hui, le Canada aurait l'esclavage, la domesticité. Tout cela ne mérite-t-il pas quelque sacrifice ?

7o. Les séparations sont toujours cruelles. Mais ici elles ne sont pas sans compensation. La perspective d'un voyage instructif, l'entrainement disciplinaire qui est une autre éducation, la satisfaction d'accomplir un devoir sacré, l'espoir de se signaler par quelque action d'éclat, de gagner ses épaulettes, le fait de participer à la guerre la plus gigantesque de l'histoire du monde, la gloire enfin, l'une des plus nobles ambitions de l'homme, tout cela compte bien pour quelque chose Et puis, à côté de ses peines, la vie des camps et des tranchées a ses bons moments, témoin les récits souvent joyeux que font les soldats eux-mêmes..

Telles sont quelques-unes des considérations qui m'ont fait et me font encore espérer porter chez d'autres la conviction dont je suis animé. Je comprends parfaitement que dans nos campagnes la situation n'est pas la même que dans d'autres provinces. L'agriculture, plus florissante que jamais, a besoin de tous ses bras, il n'y a pas d'immigration ni de désoeuvrement. Mais aussi la jeunesse est partout la même : le prosaïsme pratique ne saurait étouffer chez elle l'idéal, l'esprit chevaleresque qui ont toujours été et seront toujours son apanage.

Il est à espérer, pour l'honneur de la race, que les esprits dirigeants, hommes politiques et autres, se donneront la main pour ce mouvement patriotique.

LT.-COL. O. E. TALBOT,
Officier Recruteur.

Le Meilleur au Monde

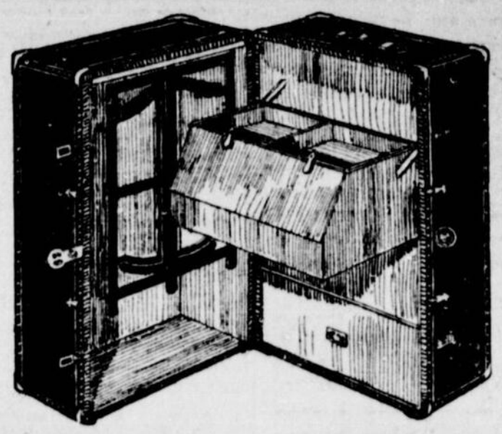


Windsor Sel de Table

Fait en Canada

THE CANADIAN SALT CO., LIMITED.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED



Introduisant une Nouvelle Malle-Garde-Robes à $24.50

Cette nouvelle malle-garde-robes est le résultat de nos efforts pour avoir une malle-garde-robes de moyenne grandeur qui puisse convenir à la plupart des voyageurs—pour vendre à un prix populaire.

Dessinée par nous et strictement faite d'après nos données, cette malle-garde-robes spéciale de Morgan réprésente 100 pour cent de perfection dans la construction économique —commodité—est la durée qu'il donnera.

HOMMES ET FEMMES COMPRENNENT DE PLUS EN PLUS QU'IL EST PLUS AVANTAGEUX, PLUS ECONOMIQUE ET PLUS COMMODE DE VOYAGER AVEC UNE MALLE-GARDE-ROBES FAITE SPECIALEMENT POUR LEURS BESOINS.

Cette nouvelle malle-garde-robes de Morgan est disposée pour contenir des vêtements d'hommes ou de femmes :

(1) Une boîte à chapeaux qu'on peut mettre à la hauteur voulue (telle qu'illustrée) pour les chapeaux d'hommes, avec compartiment séparé pour mouchoirs, colets et articles de toilette.

(2) Ou on peut enlever ces partitions, ce qui laisse plus de place pour les chapeaux de femmes.

(3) On peut aussi mettre dans cette boîte des chemises ou des blouses.

(4) Il y a un tiroir qui se fixe dans la partie supérieure de la boîte à chapeaux qu'on peut facilement transporter sur la table de toilette sans déranger les articles qui s'y trouvent.

(5) Les deux tiroirs du bas sont profonds et larges et on peut y mettre tous les effets qu'il faut pour un long voyage.

(6) Il y a huit supports pour manteaux, costumes, robes, jupes, etc.

Demandez surtout qu'on vous montre cette nouvelle malle-garde-robes. Ceux qui se proposent de voyager ou se préparent pour une vacance, trouveront cette malle-garde-robes le plus commodes qu'on puisse obtenir pour ce prix—$24.50.

—Rayon des Bagages—Quatrième étage.

Vient d'arriver—Une magnifique collection

De Porcelaine Japonaise

Tasses et Soucoupes, Assiettes, Set pour Fruits, Set pour Céleri, Set pour Noix, Récipients pour Biscuits, Pots à Sirop, Beurrières, Plats pour Gateau chaud, Salières et Poivrières à saupoudrer, Set pour Mayonnaise.

Prix à partir de 10c à $4.00.

—Deuxième étage.

Chapeaux pour les Premiers Jours du Printemps

Nous attirons particulièrement votre attention au grand assortiment de chapeaux-tailleurs américains à l'ouverture de notre étalage, cette semaine. Les Chapeaux sont simples mais extrêmement chic, spécialement faits pour les porter avec le costume-tailleur pendant les premiers jours du printemps.

—Deuxième étage.

"NUXATED IRON"

$100.00 FORFAITS

Augmente la vigueur des personnes délicates, nerveuses et épuisées, de 200 pour cent, très souvent dans l'espace de dix jours. La somme de $100.00 sera forfaite si ce remède ne donne pas satisfaction, tel qu'expliqué dans le grand article qui sera publié sous peu dans ce journal. Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. The American Drug Store, Bryson's Ltd., l'a toujours en stock.

TOUX ASTHMATIQUE

Coqueluche — Croup spasmodique
Bronchite — Catarrhe — Rhumes

Vapo-Crésolène
Est. 1879

Un traitement simple, sûr et efficace, évitant les drogues. Employé avec succès depuis 35 ans.

L'air transportant la vapeur antiseptique, par l'inhalation, rend la respiration facile, soulage la gorge irritée, arrête la toux et donne des nuits reposantes.

La Crésolène est inappréciable pour les mères qui ont de jeunes enfants et une bénédiction pour les asthmatiques.

Adressez-nous une carte postale et vous recevrez une brochurette descriptive.

Vendue par tous les pharmaciens.

VAPO-CRESOLENE CO.

Pôtisse Leeming Miles, Montréal.



DECES DE M. O. PLAMONDON

LE DISPARU AVAIT PRIS PART AUX LUTTES POLITIQUES DE SON TEMPS. — UN SPORTMAN.

QUEBEC, 15. — Un vieillard vénérable vient de disparaître à Québec, dans la personne de M. Olivier Plamondon, décédé, hier, à l'âge de 85 ans. Le défunt était très avantageusement connu dans la ville et dans tout le district. Il avait été activement mêlé aux luttes politiques de son temps. Il prit part aux campagnes de feu l'hon. J. L. Tarte, ancien ministre des Travaux Publics dans le gouvernement fédéral. Il était aussi bien connu dans le monde des sportsmen. Ce fut un grand amateur et un organisateur de courses de chevaux. Ses funérailles auront lieu vendredi matin à l'eglise Saint-Jean-Baptiste.

CONSEIL LAFONTAINE CH. DE COLOMB

Tous les membres sont particulièrement invités à l'assemblée de ce soir. La réunion promet d'être très intéressante si l'on en juge par les orateurs qui se sont déjà inscrits.

Le secrétaire.

LE CALENDRIER COMIQUE



—Dis, maman, pourquoi la dame elle s'est habillée avec les robes de sa petite fille ?...

—Eh bien, ma chérie, as-tu beaucoup pleuré chez le dentiste ?

—Non, j'ai pas pu, j'avais oublié mon mouchoir.

—Ça te fera plaisir, Toto, que j'aille dîner chez toi un soir ?

—...Ben oui ; papa n'permet d'acheter des gâteaux que des jours où il y a des invités !



Scotch WHITE HORSE

Le temps fournit les preuves. Depuis 1742 il est le Whisky des connaisseurs.

LES AVANT-DERNIERES

LES CLUBS DE LA N. H. A. LES JOUERONT CE SOIR A MONTREAL ET A OTTAWA

Ce soir, les clubs de hockey de la Ligue Nationale, joueront les avant-dernières parties pour le championnat professionnel de l'Est.

A Montréal, nous verrons une dernière fois les Québec lutter contre les Wanderers et à Ottawa, les Canadiens iront conquérir leurs derniers lauriers en écrasant une fois encore les orgueuilleux Sénateurs.

La grosse partie, va sans dire, se jouera dans la Capitale. Si nos joueurs triomphent encore ce sera fait pour cette année du championnat tant convoité par les Ottawas.

Les quatre équipes aux prises seront les suivantes:

A MONTREAL

Wanderers		Québec
Lindsay	Buts	Moran
O. Cleghorn	Défense	Ritchie
Smaill	Défense	Joe Hall
Roberts	Avant	Marks
D. Smith	Avant	T. Smith
Hyland	Avant	Malone

Substituts: Wanderers—O'Grady, Bell, Stephens, Marshall. Québec—McDonald, Mummery, W. Mummery, Crawford.

A OTTAWA

Canadiens		Ottawa
Vézina	Buts	Benedict
McNamara	Défense	Art. Ross
Corbeau	Défense	Merrill
Pitre	Avant	Darragh
Lalonde	Avant	Nighbor
Laviolette	Avant	Gérard

Substituts: Ottawa—Shore, Stevenau, Boucher, Duford. Canadiens—Poulin, Prodgers, Arbour, Ronan.

Les Champions de l'Ouest



L'équipe de chiens de Jack Hayes, qui prendra part à la grande course de 150 milles à Le Pas vendredi prochain. Les chiens de Jack Hayes sont considérés là-bas, être les plus rapides et ayant le plus d'endurance de tous ceux qui prennent part à ces longues randonnées.

DEUX FORTES ATTAQUES ONT ETE BATTUES

Au nord-ouest de Verdun et au nord de l'Aisne, les attaques des Allemands ont été repoussées avec grandes pertes

LES ITALIENS

LONDRES, 15 — Des combats très importants ont été livrés hier au nord-ouest de Verdun et au nord de l'Aisne, tandis que le duel d'artillerie continue sur tous les autres fronts.

Dans les secteurs entre Béthincourt et Cumières, après un bombardement redoublé, les Allemands ont lancé une attaque d'infanterie en nombre, sur un front de 3 milles, mais elle fut repoussée et l'ennemi subit de très fortes pertes.

Au nord de l'Aisne, par trois fois les Allemands jetèrent leurs troupes sur les positions françaises au nord-ouest du bois des Buttes. Dans chaque fois ils furent battus. Dans l'Argonne, l'artillerie française fit grand dommage aux positions allemandes. Voici le bulletin officiel publié hier soir, par le Ministère de la Guerre français:

BULLETIN FRANÇAIS

PARIS, 15 — "Au nord de l'Aisne, les Allemands essayèrent trois fois d'envahir nos tranchées, sur la lisière nord-ouest du Bois des Buttes. Pas une de ces tentatives ne réussit.

"En Argonne, notre artillerie dirigea des tirs effectifs contre le secteur du Four de Paris où un dépôt de munition sauta, ainsi que contre les voies ferrées, les grandes routes et les travaux de défense ennemis dans la région de Montfaucon et d'Avoncourt.

"A l'ouest de la Meuse, le bombardement au moyen d'obus de lourd calibre redoubla de violence contre nos positions entre Béthincourt et Cumières. Dans l'après-midi, les Allemands effectuèrent une attaque très puissante contre ce secteur, mais ils furent repoussés sur toute l'étendue du front avec de lourdes pertes. Ils ne prirent pied que dans deux points de nos tranchées, entre Béthincourt et l'Homme Mort.

"A l'est de la Meuse et dans la Woëvre, l'artillerie fut très active des deux côtés, au cours de la journée.

"Au nord de St-Mihiel, nos batteries bombardèrent des camps ennemis importants dans le Bois d'Heudicourt et allumèrent un grand incendie dans la gare et des magasins, à La Marchen-Woëvre.

"En Lorraine, nous bombardâmes une colonne ennemie au nord-est de Delme.

"Dans les Vosges, il y eut grande activité des deux artilleries, dans le secteur de Chapelotte et la vallée de la Thur. Des attaques par surprise contre les tranchées ennemies à Stoesweier et à Carspach nous permirent de prendre sans éprouver de pertes, environ 60 prisonniers et du matériel de grande importance.

"Six aéroplanes du premier groupe affecté aux bombardements, et cinq aéroplanes à double moteur lancèrent 42 obus de gros calibre sur la gare de Brieulles, au nord de Verdun. Il y eut un grand nombre de combats aériens aujourd'hui, dans la région de Verdun. On vit nos machines abattre trois aéroplanes allemands qui tombèrent dans les lignes allemandes.

"Un de nos aéroplanes, attaqué par quatre machines ennemies, à l'est de Lure, engagea le combat et réussit à abattre un de ses adversaires qui tomba dans la région de Cernay. L'aéroplane français revint indemne à nos lignes."

Le communique belge: "Des duels d'artillerie d'un caractère plutôt intense, eurent lieu à divers points de nos lignes, particulièrement à Dixmude et à Steenstraete."

LE BULLETIN ANGLAIS

LONDRES, 15 — Le bureau des renseignements officiels a publié hier soir ce qu'il suit: "L'ennemi fit sauter deux mines ce matin, l'une au sud du canal de La Bassée et l'autre près de Neuve-Chapelle. Il y eut quelques dommages de causés à un léger saillant de nos tranchées.

"Au nord d'Ypres, nous avons bombardé avec succès les tranchées ennemies. Au cours de la nuit dernière, près du chemin de fer Ypres-Roulers, nos grenadiers et nos mitrailleuses dispersèrent des détachements de génie allemands qui tentaient de faire des travaux dans un cratère de mine.

"Il y eut grande activité de l'artillerie, aujourd'hui, à l'ouest de Lens."

COMMUNIQUE RUSSE

PETROGRAD, 15 — Le bulletin officiel suivant a été publié hier soir par l'état-major général russe:

"Front occidental russe. — Il y eut violent bombardement au sud du lac Babit, sur le front de Riga. Sur un secteur de ce front, un détachement lithuanien ayant forcé des barrières artificielles, envahit les tranchées ennemies, passa les occupants au fil de la baïonnette et revint sans avoir subi de pertes.

"Au sud-est du village de Podkamien et sur le cours moyen de la Stripa, en Galicie, nos patrouilles continuent leurs opérations avec succès contre les postes ennemis et font de nouveaux progrès.

"Dans le Caucase. — Nos troupes continuent à refouler l'ennemi.

ACTIVITE ITALIENNE

"Dans la vallée de Lagarina, l'artillerie ennemie montra de l'activité dans la zone de Rovereto, faisant quelques dégâts à des endroits habités. Notre artillerie dispersa des détachements de génie ennemis entre Selva et Levico, dans la vallée de Sugana, détruisit des ouvrages de défense ennemis sur la hauteur de Cordevol et dans la vallée Cortina et bombarda des colonnes de transport dans le voisinage de Landro-Rienz, ainsi que la gare de Toblach.

"Sur l'Isonzo, des pluies torrentielles et le brouillard ont entravé notre artillerie et rendu le terrain impraticable. Néanmoins, notre infanterie reprit ses attaques avec succès contre les positions ennemies, notamment contre les pentes du Sabotino entre San Michele et San Martino del Carso, et à l'est de Monfalcone.

"Les meilleurs résultats furent obtenus dans la zone de San Martino, où, après une vigoureuse préparation d'artillerie, une brigade de fantassins de la Reine prit d'assaut et s'empara à la baïonnette d'une puissante redoute, faisant prisonniers tous les occupants. A gauche, d'autres détachements envahirent et détruisirent les lignes ennemis dans le voisinage de l'église de San Martino.

"Au sud-est de San Martino, nous avons pris Dante del Croviglio, qui est le pivot des lignes de défense de l'ennemi. Nous y fîmes 54 prisonniers, dont 5 officiers, et nous y capturâmes 2 mitrailleuses."

Bains Laurentiens

Plongez dans le grand bassin, coin des rues Craig et Beaudry, 25c y compris caleçon de bain, serviettes et savon. Garçonnets 15c.

Téléphone Est 3502

3 LEADERS LES BIERES PORTERS ET Extrait de Malt DOW

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Bières Dow chez leurs fournisseurs, voudront bien s'adresser au département des commandes par la poste, 38 Place Chabolles, Montréal.

LE NOMBRE DE L'ARMEE UN SECRET

Le sous-secrétaire Tennant refuse en Parlement de divulguer le nombre des soldats anglais actuellement sous les drapeaux.

GUERRE AERIENNE

LONDRES, 15. — En présentant le budget de l'armée à la Chambre des Communes, hier, Harold J. Tennant, le sous-secrétaire d'Etat de la Guerre, a dit qu'il n'était pas dans l'intérêt public de divulguer le nombre exact des soldats qui constituent actuellement l'armée anglaise.

Il a annoncé que la défense du pays contre les raids aériens était à se réorganiser sur un pied beaucoup plus important et beaucoup plus général que précédemment et il a expliqué quelle tâche écrasante avait exécuté ceux qui avaient pourvu si promptement à tous les besoins d'une armée comme l'Angleterre n'en avait jamais eue. Le matériel actuellement fait pour l'usage courant, lit-il, représente une quantité égale à ce que l'armée anglaise d'avant la guerre aurait dépensé en 140 ans.

L'ACTION DU PORTUGAL

Sir Edward Grey, parlant au nom du premier ministre, retenu chez lui par la maladie, a expliqué à la Chambre l'entrée du Portugal dans la mêlée. Il confirma le rapport disant que le gouvernement britannique avait demandé au Portugal de réquisitionner les navires allemands et dit que le Portugal promit d'indemniser les propriétaires.

Le ministre affirme que le droit de réquisitionner, en cas d'urgence, les biens des individus et de les convertir à l'usage public constitue un droit inhérent à tout Etat et ne peut être contesté par une puissance étrangère. Le Portugal, n'était pas cependant un Etat neutre dans le sens strict du mot. Au début de la guerre, il promit que pour aucune raison, il ne dédaignerait son ancienne alliance avec la Grande Bretagne et il est resté fidèle à ses obligations. L'action du Portugal n'aurait causé de dommages à personne, car il avait promis compensation, mais l'Allemagne se hâta de précipiter les événements et de déclarer la guerre, changeant ainsi toute la situation à l'égard du paiement de la compensation.

"Il faut observer", dit le secrétaire des Affaires étrangères, "que l'Allemagne, qui a accusé le Portugal d'avoir violé sa neutralité, a elle-même, en octobre et en décembre 1914, fait une incursion dans la colonie portugaise d'Angola et tenta de soulever une révolte dans la colonie portugaise de l'Est-Africain." En terminant, sir Edward Grey dit que le Portugal sera bien accueilli par les Alliés en qualité de vaillant collaborateur à la grande cause pour laquelle nous faisons la guerre.

GUERRE AUX ZEPPELINS

M. Billings, le nouveau député, qui s'est fait élire en réclamant des changements radicaux dans la défense de l'nAgleterre contre les raids aériens, a causé une sensation, en demandant que tous les navires aériens existants soient employés à opérer des raids en pays ennemis. Il dit que les Anglais peuvent et doivent exterminer les zeppelins et affirme que les Anglais possèdent cent fois plus d'aéroplanes et de pilotes qu'au début de la guerre et que les machines peuvent porter des quantités d'explosifs de 4 à 10 fois plus grandes.

Si M. Harold J. Tennant, sous-secrétaire de la guerre, croit que les Anglais n'ont pas un nombre suffisant de pilotes, M. Billings se déclare prêt à lui en présenter cent dans les vingt-quatre heures, et si M. Tennant dit que les Anglais n'ont pas les machines suffisantes, il les lui montrera lui-même. Si le sous-secrétaire dit que les Anglais n'ont pas de bombes suffisantes, le nouveau député lui offre, avec la permission de l'Orateur, de les placer sur la table de la Chambre.

M. Pemberton-Billings conclut en affirmant que le pays demande qu'on se serve du matériel existant et que les aviateurs soient envoyés au combat plutôt que de rester chez eux à rêver.

POUR FONCER LES CHEVEUX APPLIQUEZ LE THE DE SAUGE

AYEZ L'AIR JEUNE! REDONNEZ A VOS CHEVEUX LEUR COULEUR NATURELLE, LEUR LUSTRE, LEUR ABONDANCE ET LEUR CHARME.

La sauge ordinaire de jardin préparée sous forme de thé épais, avec du soufre, changera les cheveux gris, flétris et ternés en beaux cheveux foncés et luxuriants. Quelques applications seront un révélation si vos cheveux changent, grisonnent ou sèchent. Mélanger le thé de sauge et le soufre à la maison, toutefois, est ennuyeux. Mais il est encore un moyen plus facile d'acheter une bouteille de 50 cents de Sauge et de Soufre de Wyeth, à toutes les pharmacies, prêt pour l'usage. C'est l'ancienne recette employée avec d'autres ingrédients.

Bien que ce ne soit pas un péché d'avoir des cheveux mêlés, gris, fanés, tout le monde aime avoir l'air jeune et attrayant. En se fonçant les cheveux avec la Sauge et le Soufre de Wyeth, personne ne peut dire qu'on s'en est mis, tant il les noircit naturellement, également. On imbibe une éponge ou une brosse molle du mélange et on se la passe dans les cheveux, mèche par mèche; le matin, les cheveux gris ont disparu et après une ou deux autres applications, on a de beaux cheveux foncés, luisants, doux et luxuriants.

Cette préparation est une délicieuse nécessité de la toilette et n'existe pas pour guérir, soulager ou prévenir une maladie. (ann)

AMUSEMENTS AMUSEMENTS AMUSEMENTS



THEATRE "GLOBE"

COIN ST-LAURENT et DULUTH.

Théâtre chic et confortable. Nouveautés en Vues Animées. Orchestre complet. Prix Populaires.

AUJOURD'HUI: Pauline Frederick dans "THE SPIDER"

JEUDI ET VENDREDI: Théodore Roberts dans "PUDDENHEAD WILSON"



La Bière Favorite de l'Homme d'Affaires.

Une lager légère et mousseuse; délicieuse et rafraichissante; la boisson la plus hygiénique pour toute la famille—c'est la

O'Keefe's Pilsener Lager

"La Bière Légère dans la Bouteille Claire"

n'est faite qu'avec du malt pur d'orge, du houblon de choix et de l'eau filtrée. C'est un aliment liquide, à la fois doux et stimulant.

COMMANDEZ-EN UNE CAISSE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR.

Agent à Montréal: A. MENARD, 345 rue Notre-Dame Est. Téléphone Main 932.

SANTAL CAPSULES MIDY

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.

200-mer-jno-522

ELECTRA

LE THEATRE FASHIONABLE DE LA PARTIE EST

RUE STE-CATHERINE, - Pres rue Amherst.

MERCREDI JEUDI: J. WARREN KERRIGAN dans "L'ETANG DES FLAMMES"

Production de la PLUME ROUGE en 5 ACTES.

MERCREDI—JEUDI: "Helen Holmes" dans "The Girl and the Game"

Vendredi--Samedi: VALLI—VALLI dans "LE JOUG DE LA FEMME"

Production du "METRO" en 5 ACTES.

A. VICTOR LEE, - - - - Pianiste.

THEATRE CANADIEN OPERA

La Grande Duchesse 13-5

Princess Toute cette semaine. Mat. Aujourd. Sam. "QUINNEYS"

PRIX: Soirs, 50c à $1.50. Mat. 50c à $1

Sem. Prochaine Sièges à vendre demain.

Mat. Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Le plus grand événement mondain de la saison.

Sous le patronage du gouvernement français.

M. LUCIEN L. BONHEUR présente. Sous la haute direction de Claude Benedict.

Le plus beau groupe d'artistes français qui soit venu à Montréal.

Mesdames: Lillian Greuze, Yvonne Garrick, Ginnette Guérand, Madur Ditza, Simone Reuyl, Jeanne Dlaka.

Messieurs Edgar Beeman, Raymond Faure, George Saulieu, Paul Cerny, George Renauent, et plusieurs autres.

Dans le répertoire suivant: "Mon Ami Teddy", "Divorçons", "La Sacrifiée", "Petite Peste", "Arsène Lupin", "L'abbé Constantin" et le "Voyage de M. Perrichon".

PRIX.—Soir, 50c, 75c, $1.00, $1.50. Matinée, 50c, 75c et $1.00.

CINEMA PASSE-TEMPS CINEMA

PRINCESSE ROMANOFF

BASE SUR "FEDORA"

DE VICTORIEN SARDOU.

DEMAIN Madame DuBarry

St DENIS

Rue St-Denis, au dessus de Ste-Catherine

DERNIER JOUR AUJOURD'HUI

Tyrone POWER et Kathlyn WILLIAMS dans "TU NE CONVOITERAS PAS"

Drame extraordinaire. Grande mise en scène.

DEMAIN MARGUERITE SNOW dans Dans leur nouveau répertoire "A Corner in Cotton" DUO MANETTA dans leur nouveau répertoire.

THEATRE NATIONAL

ADIEUX DE Melle ANDREE MERY

LA DAME aux CAMELIAS 13-5

ORPHEUM AUJOURD'HUI 2.10 p.m. 8.10 p.m.

Intermède de Ballet

Sept autres actes de premier ordre 13-5

GAYETY

THE GLOBETROTTERS

Avec FRANK HUNTER et FRANKIE RICE

Une de nos représentations exclusives 13-5

IMPERIAL

Celui qui est habitué à la vie de Citadin, peut-il trouver dans les plaines glacées du Yukon, le bonheur dans l'amour?

"THE LURE OF HEART'S DESIRE"

avec EDMOND BREEZE

nouvelles de Pathé

JOSEPHINE CARR, cantatrice.

AUJOURD'HUI.

Assemblée Habituelle de Danse

CE SOIR (Merc.) 9 hrs., 50c le couple. Classes de Danse, 8 à 9 p.m. Salle Stanley, 92 rue Stanley. 20 soirées: Messieurs $10.00, Dames $7.00. (Assemblée et classe incluses)—Leçons privées tous les jours, à n'importe quelle heure. Danse de scène enseignée.

ARENA CE SOIR à 8.15

SUR GLACE ARTIFICIELLE

QUEBEC vs WANDERER

Admission (entrée de l'Ave Wood), 50c; entrée principale, sièges d'amphithéâtre, 75c et $1.00; sièges de promenoir, $1.25; sièges de loges, $1.50. Billets en vente à l'Arena.

ARENA JEUDI à 8.15 P. M. PRECISES

SUR GLACE ARTIFICIELLE POUR LA COUPE ART. ROSS

ST-PAUL, Minn. vs LACHINE

Détenteurs de la Coupe

ADMISSION - - - - 25c, 50c, 75c.

DANS L'ARENE DU CANADIEN

CE QUE SERA L'ASSAUT DE BOXE DE SAMEDI ENTRE FLEMING ET EGGERS.

Un sportsman local bien connu faisait remarquer récemment au cours d'une séance de boxe que le Club Canadien gatait les amateurs en s'appliquant à mettre au programme des combats très bien équilibrés, et il faut bien admettre qu'aucun club local n'a encore atteint ce résultat.

Le grand combat de samedi soir prochain au Club Athlétique Canadien sera hors de pair, il mettra en présence deux rivaux également au courant de tous les coups de la boxe et qui ont paru se craindre jusqu'à date. Harry Gillespie n'a pas voulu opposer Frankie Fleming au terrible Eggers avant que le boy de Laprairie eut compté des succès nouveaux aux Etats-Unis. Depuis bientôt deux mois Fleming ne compte que des succès par delà la ligne, quarante-cinquième, de sorte que Eggers aura affaire à un rival au mieux de sa forme. Il faut connaître Eggers, il faut l'avoir vu à l'oeuvre pour comprendre que Fleming aura une dure besogne à accomplir. C'est un cogneur terrible qui ne laisse rien au hasard, qui sait redoubler ses attaques en poursuivant sans merci, et comme il possède un punch terrible il triomphe habituellement par un knockout. A cet homme extraordinaire qui personnifie bien le combattant américain, on opposera notre Frankie Fleming, un homme du métier, un gars qui du reste sera le lzvori de la rencontre et qui vient de faire amplement ses preuves aux Etats-Unis contre les meilleurs pugilistes de sa catégorie. Fleming et Eggers, ces deux battants fourniront sûrement une admirable et très émotionnante bataille. Ceux qui désirent assister à ce combat, tous les amateurs en seront, feraient bien de retenir leurs billets à l'avance. Cette bataille surpassera tout ce que l'on a vu à Montréal, et jamais Fleming n'a été appelé à défendre son titre devant ses amis contre un adversaire aussi bien doué. Les connaisseurs qui ont vu Eggers à l'oeuvre conseillent aux parieurs de ne pas trop risquer sur les chances de Frankie Fleming. Une grande déception attend peut-être les supporteurs du boxeur canadien pour samedi soir.

ILS SERAIENT LES BIENVENUS

ON SE REJOUIT D'AVANCE A LA PENSEE QUE LES OTTAWA FERAIENT PARTIE DE LA N. L. U.

ON SE REJOUIT PARTOUT 4

OTTAWA, 15 — Il est maintenant plus que probable que la ville d'Ottawa retournera à la crosse l'été prochain. Plusieurs amateurs locaux se sont rencontrés avec M. A. L. Caron à Montréal cette semaine et ont décidé de mettre l'épaule à la roue pour faire un succès de cette réorganisation de la N. L. U. Malgré la guerre, les quatre clubs qui faisaient partie de la N. L. U. l'an dernier se sont très bien tirés d'affaires. Les joueurs ne manqueront pas au club de la Capitale, car les jeunes clubs ont développé beaucoup de bon matériel depuis quelques années. Il est très probable que la ville d'Ottawa sera représentée à la prochaine assemblée de la N. L. U.

LA COUPE ROSS

A DEMAIN POUR LA COUPE

Le club de hockey Minneapolis-St-Paul, champion de la ligue Amateur Américaine, est en route pour Montréal où il se rencontrera demain soir à l'Aréna avec les Lachine pour la coupe Art Ross. Le club challenger détient déjà le trophée Mcnaughton et veut s'assurer le trophée Ross.

L'ORGANISATION SUIVRA SON COURS

WILLARD ET MORAN SE BATTRONT LE 25 MARS A N.-Y. LA MOTION McCUE EST PERDUE.

LE MATCH WILLARD-MORAN

ALBANY, N. Y., 15 — La tentative du député Martin G. McCue, de New-York, de faire avorter le match du 25 mars entre Jess Willard et Frank Moran, a complètement échouée. McCue, à qui on avait refusé, la semaine dernière le privilège d'introduire une résolution, demandant à la Commission Athlétique de l'Etat d'empêcher la bataille d'avoir lieu, est revenu à la charge aujourd'hui, et il a demandé la suspension des règles afin de lui permettre l'introduction de sa motion; mais il n'a pas été plus chanceux, et on l'a battu impitoyablement sur un vote de vive voix.

McCue se leva alors sur une question de privilège personnel, et il se mit à assaillir un chroniqueur du sport quotidien de New-York, qui avait contesté la droiture de ses intentions. Il répéta l'accusation portée la semaine dernière, à savoir que l'assaut Moran-Willard ne serait pas honnête.

A LA CASQUETTE CE SOIR

LES FINALES DU GRAND TOURNOI ATHLETIQUE DU PANTHATLON.

LUTTE ET BOXE

C'est ce soir qu'auront lieu à la Casquette, les finales du grand tournoi annuel du Penthatlon, le club sportif de l'Association de la rue Mt. Royal.

Les meilleurs athlètes amateurs de Montréal sont inscrits au programme, tant à la lutte qu'à la boxe.

L'arbitre de la lutte sera l'athlète bien connu M. Emile Maupas. M. Arthur Giroux remplira les fonctions d'arbitre pour la boxe.

La séance commencera à 8.30 hrs. précises.

Qu'on se rende de bonne heure afin d'avoir les bonnes places.

LE MONTAGNARD PENDRA LA CREMAILLERE

Tous les membres du club de raquetteurs Le Montagnard avec leurs amis sont invités à la pendaison de la Crémaillère au Chalet à Cartierville dimanche.

Chaque année cet événement est toujours un succès. On pend La Crémaillère dans notre humble chalet.

Départ coin avenue du Parc et Mont-Royal à 8 hrs. très précises.

LE COMITE.

Encore une partie nulle

NEW-YORK, 15 — Chas. Jaffe et David Janowski ont encore fait partie nulle, hier après-midi. Au soixante-sixième mouvement Janowski avait la victoire assurée et Jaffe allait abandonner, quand le Français manoeuvra gauchement. Jaffe sortit aussitôt de cette situation embarrassante et au mouvement suivant la partie fut annulée. Résultat à date: Janowski, 3; Jaffe, 3; nulles 3.

CASSIGNOL EST UN MAITRE

ON LE CONSIDERE SUPERIEUR A WILLIE HOPPE AU JEU DE BILLARD.

LE JEU DE BILLARD

Firmin Cassignol et Welker Cochran, qui depuis trois semaines, donnent un peu partout des exhibitions au jeu de billard, sont revenus à New-York hier pour y rester deux jours.

Les maitres ont attiré sur leur passage des foules d'amateurs qui ne se sont jamais lassés d'admirer leur jeu splendide.

A Elmira avant-hier Cassignol joua contre Cochran une partie de 400 à 18.2 qu'il gagna par une majorité de 6 points. Cassignol obtint une moyenne de 50 et Cochran toucha 49.

Le jeune expert compta 7 points au cours des quatre premières innings, mais dans les innings suivantes compta 103, 62, 36 et 186, soit un total de 387 en quatre innings.

Cassignol débuta par 136 et ne compta que 36 points au cours des six innings suivantes avec un total de 178 et Cochran n'ayant plus que 6 points pour finir, Cassignol joua et contrôla si bien ses billes, qu'il compta en une seule inning 221 points et gagna la partie.

A Sherrill, Cochran obtint une moyenne de 80. Sa série finale fut de 200. Dans cette joute Cassignol ne compta que 25 points.

Parlant de Cassignol, le jeune Cochran s'exprime ainsi: "Vous ne pouvez jamais être certain de vaincre cet homme avant que le dernier point ne soit compté. Lors même que vous obtiendriez une moyenne de 40 vous avez encore 1 chance contre 3 d'être défait.

Cassignol peut débuter très mal, mais quand il commence à prendre le contrôle nécessaire sur lui-même et sur ses billes, on ne sait jamais jusqu'où il peut aller.

A mon point de vue et à celui de tout expert, Cassignol est supérieur à Hoppe.

Le champion le sait plus que tout autre et c'est pour cela qu'il évite de le rencontrer."

LA COUPE KENNEDY

Ce soir, à la patinoire Mont Royal, aura lieu une grande joute de hockey entre le club Le Nord, champion de la ligue Laurier, premier détenteur de cette coupe et le All Montreal champion de la ligue Art Ross. La joute sera de trois période de 20 minutes. Le club Le Nord fera l'impossible pour retenir la coupe. Après une si brillante saison le All Montreal veut avoir trois coupes, c'est à dire la coupe de sa ligue, celle d'Eddie Deery et la nouvelle de cette année. La joute sera donc de toute beauté. Sans doute qu'il y aura foule, car ces deux clubs amèneront leurs partisans pour les encourager. La partie commencera à 8.30 hrs.

PREFET DU COMTE DE SOULANGES

ST-POLYCARPE, 15. — A une séance du conseil de Soulanges tenue jeudi le neuf mars courant, M. le Régistrateur du comté Adrien Rouleau, maire de Coteau Landing a été nommé préfet du comté de Soulanges à l'unanimité.

A une session du conseil municipal du conseil de la paroisse St-Polycarpe, M. Josaphat Rouleau a été nommé maire de cette municipalité et à une session du conseil du village St-Polycarpe, M. Alexandre Hamelin a été nommé maire du village à l'unanimité.



Conservez les Couronnes DE LA EKERS BOHEMIAN BOCK BEER

dans tous les restaurants, les hôtels et les épiceries, en bouteilles et à la mesure.

Contre n'importe quel nombre de couronnes portant notre nom qui bouchent toutes nos bouteilles de "BOCK BEER," de "BOHEMIAN LAGER," de "PORTER" et de "ALE," nous donnerons gratuitement des ARTICLES DE VALEUR de toutes descriptions. Venez ou écrivez pour avoir la liste intéressante des primes.

Bureau des primes: 349 RUE BLEURY 1-16-29

Brasserie de Ekers The National Breweries, Limited.

CHEZ LES ETUDIANTS EN MEDECINE

A une assemblée du Conseil des Etudiants en Médecine de l'Université Laval, il a été proposé et adopté à l'unanimité qu'une résolution de sympathies soit envoyée à M. le docteur Georges Honnyle Baril, à l'occasion de la mort de son frère, et que copie de cette résolution soit adressée aux journaux pour publication.

SUR LA LISTE D'HONNEUR

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 14 — On relève les noms suivants sur la dernière liste des pertes canadiennes publiée par le département de la milice:

3ème BATAILLON

Légèrement blessé: Henri Lécuyer, 857 rue Cartier, Montréal.

22ème BATAILLON

Mort de ses blessures: Adrien LeBlanc, 54 Morin, Montréal.

Blessé: Jos. Simard, 1757 Cadieux, Montréal.

24ème BATAILLON

Blessé: Edgar Andrew Mott, 83 Hutchison, Montréal.

REGIMENT ROYAL CANADIEN

Mort de ses blessures: Caporal-lancier Eugène L'Ecuyer, 1662 St-Hubert, Montréal.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

ONT SANS EFFETS LES REMEDES LIQUIDES CONTRE LE CATARRHE. SOULAGENT SEULEMENT---NE GUERISSENT JAMAIS

Ils vont directement à l'estomac, n'ont que très peu d'effet sur les tissus du nez et de la gorge et font complètement défaut. Le seul remède possible ne se fait que par un nettoy g des tubes respiratoires et par un soulagement de l'inflammation et en tuant les germes du mal. Aucune combinaison d'antiseptiques n'est aussi avantageuse que le Catarrhozone. En l'aspirant, vous faites pénétrer les baumes de pin les plus riches au siège même du mal. L'irritation de phlegme est enlevée, l'enrouement, le rhume et la toux saccadée sont guéris. Rien n'égale le Catarrhozone pour guérir pour toujours le catarrhe; achetez-le aujourd'hui, mais méfiez-vous des dangereux substituts propres à vous prendre du faux. CATARRHOZONE pour du véritable. Tous les détailleurs vendent Catarrhozone; grande quantité qui dure deux mois et coûte $1.00; petite quantité 50c; quantité d'échantillon, 25c. 12

SUBDIVISIONS DE TERRAINS

LES OBSERVATIONS DE L'OPPOSITION PROVINCIALE ONT ETE MISES A PROFIT.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 15 — On a adopté, hier, en troisième lecture, le bill de M. Létourneau, amendant l'article 2175 du Code Civil relativement aux subdivisions de terrains. Ce bill toutefois a été changé de tout au tout et tel qu'amendé, il porte le rappel de la loi qui a été passée l'année dernière et contre laquelle, comme l'a fait remarquer M. Cousineau, l'opposition s'était fortement opposée. Le chef de l'opposition a fait remarquer que c'était commode, quelquefois, une opposition, et comme cela pouvait quelquefois prévoir les difficultés d'une loi que l'on veut faire passer à tous prix.

La présente loi n'affectera pas les causes pendantes.

ARMAND GINGRAS EST ACQUITTE

IL ETAIT ACCUSE D'HOMICIDE A LA SUITE D'UN ACCIDENT D'AUTO.

Armand Gingras, chauffeur d'automobile accusé d'homicide à la suite d'un accident, a été acquitté par les jurés, hier après-midi, en Cour d'Assises. Il a été établi que le prévenu ne conduisait pas sa machine à une allure immodérée quand il tamponna la victime.

Gingras était défendu par Mtre Alban Germain, C.R.

$1,000,00 DE RECOMPENSE SI LE REMEDE MANQUE SON EFFET

Nous espérons que cet avis tombera sous les yeux de ceux qui souffrent de constipation et de maux d'intestins. Les Pilules du Dr Hamilton sont garanties guérir tout cas en trois jours et on paiera la récompense ci-dessus pour tout cas qui résistera à ce remède, le plus grand de tous.

Aucune prescription ne peut surpasser les Pilules de mandragore et de noix longues du Dr Hamilton. Depuis des années elles guérissent les cas les plus obstinés de constipation, biliosité, mal de tête et aigreur d'estomac. Voici votre chance d'essayer les Pilules du Dr Hamilton. Si elles faillissent, on vous remettra votre argent. Voyez à avoir la boîte jaune et insistez pour avoir les Pilules de mandragore et de noix longues du Dr Hamilton, 25c, chez tous les marchands. 17

PATRONS de la PATRIE



4680—Chemise d'homme, de 34 à 46 pcs de buste. Matériaux: 4¾ yds en 36 pcs de buste.

COUPON

Patron No 4680

Nom .....

Rue .....

Ville .....

Province ou Etat .....

Mesure du buste .....

De taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c: Département des Patrons à la PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

LE CONCERT DE DRUMMONDVILLE

AU BENEFICE DE L'AIDE A LA FRANCE.

Le concert organisé par M. J. D. Cartier, au bénéfice de l'Aide à la France, aura lieu demain soir, le 16 courant, dans le soubassement de l'église à Drummondville.



M. ARSENE BRASSARD qui chantera demain soir à Drummondville.

Madame Charton y donnera une conférence illustrée par de nombreuses projections lumineuses et elle emmènera ses auditeurs en pèlerinage au pays de Joffre. Cette causerie sera des plus intéressantes et des plus enthousiastes.



Mlle EDMEE LEROUX qui chantera demain soir à Drummondville.

M. Arsène Brassard et Mlle Edmée LeRoux, feront les frais du concert, avec un très joli programme, composé avec goût et compétence.

M. Toni se chargera de la partie des projections lumineuses et la fanfare de Drummondville donnera de la belle musique patriotique.

LA NEIGE NOUS COUTE $75,000

L'INGENIEUR EN CHEF DIT QUE C'EST CE QUE NOUS COUTERA LA DERNIERE BORDEE.

L'ingénieur en chef Mercier dit que la dernière bordée de neige coûtera à la ville $75,000. Il en est tombé une vingtaine de pouces. Dans le mois de janvier il en tomba 25 pouces et en février, 29 pouces.

Le lundi, les commissaires votaient $50,000 pour nettoyer les trottoirs. Il y avait $25,000 de voté pour l'enlèvement de la neige. La semaine dernière on a dépensé $40,000 pour l'enlèvement de la neige.

M. Mercier dit qu'il veut absolument se débarrasser des "boîtes à pilules" antiques et qui coûtaient fort cher à la ville.

La dernière bordée a requis 3,500 hommes et plus de 3,000 sleighs.

—"Maintenant je compte sur le soleil pour nous aider", dit l'ingénieur en chef Mercier.

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

Le maire Martin demande aux ouvriers de le "venger"—MM. E. W. Villeneuve et J.-A. Beaudry continuent leur campagne.

LES CLUBS OUVRIERS

C'est à Notre-Dame-de-Grâce que le maire Martin a parlé, hier soir. L'auditoire était composée d'un grand nombre de contribuables de langue anglaise. M. J. Lévesque présidait, cette assemblée d'environ 200 personnes. L'échevin Dugald McDonald était sur l'estrade.

En plus de l'explication de son programme, le maire a conseillé aux Canadiens de Québec de ne pas faire comme les Anglais de Toronto:—

—J'ai été le maire de toutes les classes, moi et non pas d'un seul groupe. Je ne soulève pas de cri de race. Il ne faut pas faire de telles choses dans notre province. Nous respectons les Anglais, les Irlandais, et je crois qu'ils nous respectent!"

Faisant allusion à un communiqué du leader Lapointe, le maire dit:—"Pourquoi s'il peut régler le déficit sans taxe, n'a-t-il pas parlé à Québec ou aux séances du conseil? Non. M. Lapointe veut encore bluffer le peuple, comme il fait toujours, "en restant sur la clôture."

Le maire fit son ordinaire charge contre le commissaire McDonald et la Cie des Autobus. Il déclara que si M. Hébert avait voté pour l'autobus, la fameuse lettre n'aurait jamais été connue.

Il dit aussi que le comité des citoyens ne verra pas le baron Shaughnessy avec lui cette année car le baron est trop honnête pour cela.

Le maire faisant un appel sentimental à la pitié des gens prie les ouvriers de le venger et de voter pour lui.

—:o:—

M. E. W. Villeneuve, candidat au bureau des commissaires a parlé à Hochelaga et dans Laurier, hier soir.

Son discours a fait une profonde impression quand il s'écria:—

—"Je trouve étrange l'attitude de l'Association dite des Citoyens qui s'arroge le droit de venir poser une série de questions aux candidats aux honneurs municipaux.

"Au lieu de venir interroger les candidats indépendants au nom d'une poignée de gens dont on entend parler seulement à l'époque des élections, pourquoi l'Association des Citoyens n'explique-t-elle pas plutôt lorsqu'un contribuable, M. Langlois, tenta de bloquer par des procédures des transactions louches, pourquoi ne fournit-elle pas les $12,000 de caution exigés par le tribunal? Où était-elle? Et son esprit de civisme qu'elle ne manifeste que lorsqu'il s'agit de prôner tel ou tel candidat à sa convenance, qu'en fait-elle lorsque l'on escamote des centaines de mille dollars dans des scandales comme celui de la rue Drolet? Elle ne manque pas d'argent, par exemple, pour faire élire ses favoris; elle trouva bien $50,000 pour faire des élections en 1910 et en 1914! Qu'elle ne tente donc plus de jeter de la poudre aux yeux des électeurs: le temps de l'ingérence dans le choix que le peuple entend exercer librement est passé." Je n'ai pas d'autre réponse à donner à l'Association des Citoyens que de répéter ce que j'ai fait pour Montréal.

Il y eut foule aux deux assemblées de la salle Laurier et de l'école Baril à Hochelaga.

MM. David Giroux, ancien président du conseil des Métiers et du Travail; Victor Gaudet, avocat; le Dr Poulin, J. P. Macé et U. Paquin, portèrent la parole en faveur de M. Villeneuve au premier endroit et MM. Athanase David, avocat; J. A. Masse, J. E. C. Bumbray, avocat, et le Dr Leprohon, au second.

—:o:—

M. E. W. Villeneuve, candidat au bureau des commissaires, portera la parole ce soir dans le quartier St-Denis, dans la salle de l'Académie St-Paul, angle des rues St-Denis et Beaubien. Il aura des choses fort intéressantes à dire, particulièrement au sujet du bourbier de la rue Drolet. Des recherches qu'il a faites ces jours derniers lui permettront de montrer un aspect nouveau de ce grand scandale.

Jeudi soir, M. Villeneuve parlera aux salles municipales de St-Henri et de Ste-Cunégonde.

M. J. A. BEAUDRY

M. Beaudry a parlé hier soir, à la Côte St-Paul, MM. Reeves et Côté présidaient.

M. J. A. Beaudry expliqua, en anglais et en français quels étaient les maux dont souffrait notre municipalité; il dit ouvertement que nous avons eu dans le passé trop d'administrateurs liés à des intérêts privés et que nous avons subi les tristes effets de ces combinaisons et de ces patronages. Il faut donc qu'un contrôleur, pour servir véritablement les intérêts du peuple, entre à l'hôtel de ville par la grande porte, sans l'escorte des grosses compagnies ou des entreprises privées. M. J. A. Beaudry proclame que c'est les mains libres, indépendant de tout ce qui n'est pas le public général qu'il veut entrer au Bureau de Contrôle.

M. Beaudary aborda la question de l'achat de la "Montreal Water and Power", et donna la promesse aux électeurs de la Côte St-Paul qu'il s'appliquerait sans relâche à la solution de ce problème important. Les bravos saluèrent ces paroles de même que celles s'adressant aux hommes de la police et aux pompiers.

Monsieur J. A. Beaudry, adressera la parole aux habitants du quartier Saint-Gabriel, à la salle Quintal, demain (jeudi), à 8 heures p. m.

—:o:—

LES CLUBS OUVRIERS FEDERES

A une assemblée qui eut lieu hier soir, 80 rue Saint-Denis, sous la présidence de M. Larose, on a décidé que la fédération, cette année, n'appuierait aucun candidat à la mairie, mais par une résolution que l'on adopta on appuierait les candidatures de MM. Achille Latreille, Daniel Kochenburger et Roméo Houlé.

—:o:—

ROSEMONT

L'échevin Aldéric Lavergne tiendra une grande assemblée jeudi soir à huit heures et demie dans le soubassement de l'école, sur la rue Desery. M. Lavergne invite tout spécialement les ouvriers du quartier Hochelaga-Rosemont, à venir en aussi grand nombre que possible entendre les orateurs qui l'accompagneront.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

LA LICENCE DU FREEMAN

LES COMMISSAIRES ONT ACCORDE UN PERMIS A L'HOTEL FREEMAN. — LA LICENCE DE M. THERRIEN.

La dernière licence complétant le nombre de 350 a été accordée hier après-midi par les commissaires des licences à la Freeman's Hotel Company Ltd, pour leur établissement de la rue Saint-Jacques.

La compagnie devra toutefois effectuer d'ici trente jours un règlement avec ses créanciers aux conditions ordonnées par la Cour Supérieure, sinon les commissaires retireront la licence.

La question de l'octroi d'une licence à M. J. B. Therrien pour une buvette dans l'avenue Beaumont qui appartenait partiellement à la ville Saint-Louis avant que cette municipalité soit annexé à Montréal, fut discutée à nouveau à la demande de John H. Roberts de la Dominion Alliance.

La prétention de celui-ci est qu'aucune licence additionnelle ne pouvait être accordée pour cette partie de la ville par le fait que cela augmenterait le nombre des licences existant avant l'annexion de la ville Saint-Louis à Montréal. Le juge Choquet dit que le point soulevé méritait d'être discuté.

Finalement il fut établi par un ingénieur de la Cité que cette partie de l'avenue Beaumont fit partie de la ville Saint-Louis jusqu'à l'annexion de cette municipalité à Montréal, le 31 décembre 1909.

M. Roberts soumit également une requête signée par 240 citoyens de ce quartier en opposition à l'octroi d'une licence. L'avocat de M. Therrien déclara qu'ils n'était pas prêts à plaider et demanda un délai pour examiner cette requête. La cause a été renvoyée à mardi prochain. Si la licence accordée à Therrien est retirée, l'un des débitants dont la licence n'a pas été renouvelée récemment par les commissaires aura une chance de l'obtenir.

Deux transports de licences ont été accordés.

En raison du décès de R. Nadeau, président de Lanctôt Ltée, 1318 Ontario Est, cette licence a été transportée à Lanctôt Ltée, V. Lanctôt, président.

Wilfrid Mercier, Ltée, 622 rue Sainte-Catherine Est, président, Wilfrid Mercier, décédé à, président, L. Deschambault.

CHUTE TERRIBLE D'UN JEUNE HOMME

QUEBEC, 15.—Un jeune homme de 23 ans, demeurant à Limoilou et du nom de Arthur Paradis, est aujourd'hui mourant à l'Hôtel-Dieu, des suites d'une chute terrible qu'il a faite du haut d'un toit où il était à descendre de la neige et de la glace. Il a été gravement blessé et on l'a ramassé privé de connaissance et baignant dans son sang. Les médecins n'osent pas se prononcer sur son cas qui est très grave, disent-ils.

MA TERRIBLE TOUX EPUISANTE ET DECHIRANTE

A été complèment guérie par le SIROP DE PIN DE NORVEGE DU Dr WOOD.

Mme Clara Jackson, Hunterville, Ont., écrit, en date du 12 janvier 1915: "Il me fait grand plaisir de vous écrire au sujet du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. L'hiver dernier, je contractai un très mauvais rhume qui me fit souffrir tout cet été. Cet hiver je commençai à prendre du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood et, après en avoir pris trois bouteilles, je puis dire en toute franchise que je me sens une toute autre femme.

"La terrible toux épuisante et déchirante et la sensation de sécheresse, de ma gorge sont complètement guéries. Je recommande certainement le Sirop à quiconque souffre de bronchite ou de mal de poumons. Je ne saurais trop louer ce sirop."

Tous les rhumes et toux obstinés cèdent vite à l'action du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, combinant comme il le fait les propriétés curatives des poumons du pin de Norvège et les propriétés adoucissantes et expectorantes d'autres excellentes herbes, racines et écorces.

"Le Sirop du Dr Wood" est sur le marché depuis vingt-cinq ans et nous prétendons que c'est le meilleur remède de contre le rhume et la toux qu'on puisse se procurer. Les milliers de témoignages que nous avons reçus prouvent que nous avons raison.

Tout ce que nous vous demandons, c'est de voir à avoir le "Sirop du Dr Wood" quand vous le demandez, et n'acceptez aucun substitut sans valeur.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est mis dans une enveloppe jaune; trois pins forment la marque de commerce; prix 25c et 50c.

Fabriqué seulement par "The T. Milburn Co., Limited," Toronto, Ont. 3

L'ASSERMENTATION DU JUGE ALLARD

LA CEREMONIE A EU LIEU HIER APRES-MIDI DANS LA CHAMBRE DU JUGE EN CHEF.

Hier après-midi a eu lieu à la chambre du juge Archibald, au Palais de Justice, l'assermentation de M. Victor Allard, récemment élevé à la magistrature.

La cérémonie s'est faite sans solennité, elle fut d'un caractère intime. Le nouveau juge reçut les félicitations chaleureuses de ses confrères présents, les honorables juges Fortin, Guérin, Dugas, Greenshield, Archer, Lafontaine, Panneton, MacLennan, Demers et Charbonneau, ainsi que du protonotaire M. Girard et du député-protonotaire M. Gareau.

M. le juge Allard sera invité à siéger pour la première fois lundi prochain.

PABLO CASALS

CE GRAND ARTISTE EST L'OBJET D'UNE VERITABLE ADMIRATION DE LA PART DE SES COLLEGUES.

Quelqu'un qui a vu Pablo Casals de près plusieurs fois en Europe nous disait dernièrement comme il avait été frappé de l'espèce de vénération accordée au grand artiste par ses confrères musicaux, tels Jacques Thibaud, Alfred Cortot et autres, dans leurs apparitions publiques conjointes. De fait Casals, surnommé à bon droit le violoncelliste incomparable, domine tellement tous ceux qui jouent de cet instrument qu'il semble un être à part en qui sont réunies toutes les qualités nécessaires au violoncelliste parfait: coup d'archet impeccable, attaque toujours absolue, sonorité sans altération dans toute l'étendue de l'instrument.

FILLES! AGISSEZ MAINTENANT! LA CHUTE DES CHEVEUX SIGNIFIE PELLICULES

POUR 25 SOUS DE "DANDERINE" VOUS SAUVEZ VOS CHEVEUX ET DOUBLEREZ LEUR BEAUTE.

FAITES-EN L'ESSAI! VOS CHEVEUX DEVIENNENT A LA FOIS SOYEUX, ONDULES, ABONDANTS ET LUISANTS.

Sauvez vos cheveux! Embellissez-les! Il vous suffit seulement d'utiliser à l'occasion un peu de "Danderine" pour les rendre épais, jolis, soyeux, reluisants, ondulés et sans pellicules. Il n'est pas difficile et dispendieux d'avoir en quantité de charmants et jolis cheveux. Achetez une seule bouteille de 25c de "Danderine de Knowlton's"—toutes les pharmacies vous le recommandent—appliquez-en un peu en tenant compte de la direction et avant dix minutes, vous constaterez comme une apparence d'abondance de cheveux épais, beaux, vaporeux et d'un lustre incomparablement reluisant, mais, de quelque manière que vous essayiez, vous ne trouverez ni pellicules, ni chute de cheveux. Après un traitement de deux semaines vous serez surtout surprises d'avoir de nouveaux cheveux léger et doux d'abord, mais en vérité des cheveux tout à fait nouveaux vous pousseront sur toute la tête.

"Danderine" est, nous le croyons, le seul producteur de cheveux, le destructeur de pellicules et le curatif de la démangeaison du cuir chevelu; enfin, il empêche toujours instantanément les cheveux de tomber.

Si vous voulez démontrer comme vos cheveux sont réellement beaux et soyeux, humectez un linge avec un peu de "Danderine" et passez-le soigneusement dans vos cheveux—en n'en prenant qu'une mèche à la fois. Un instant après vos cheveux se feront soyeux, reluisants et charmants—une douce surprise est donc réservée à quiconque essaie cela. ann

AMENDEMENTS AU BILL DE M. GALIPAULT

M. Cousineau donne son opinion sur le bill ainsi amendé.— M. Armand Lavergne explique son vote sur les amendements.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

QUEBEC, 15. — Un des incidents importants de la séance d'hier soir a été soulevé quand la Chambre a été appelée à concourir dans les amendement apportés par le Conseil Législatif au bill de M. Galipeault relatif à la contribution des municipalités au fonds de secours de la minorité canadienne française d'Ontario. M. Galipeault a concouru d'abord dans ces amendements qui portent, comme l'on sait, que seules les commissions scolaires seront autorisées à souscrire à ce fonds de secours et que les municipalités en seront exemptées parce que, étant composées souvent de représentants des deux races, une telle disposition pourrait froisser les sentiments et les opinions de la minorité dans cette province.

M. Lavergne a également accepté les amendements du conseil Mais il a donné ses raisons dans un grand discours dans lequel il a fait encore une fois une revue des droits des Canadiens-français. Il dit qu'il accepte ces amendements afin de montrer à nos compatriotes anglais des autres provinces et de cette province que celle de Québec est toujours large et généreuse et qu'elle y regarde à deux fois avant de froisser des droits acquis. Une autre raison, c'est qu'il veut faire comprendre à nos compatriotes anglais que nous ne voulons pas prendre leur argent pour défendre les droits de nos frères, que nous sommes une race trop fière et trop noble pour agir ainsi.

Je pourrais dire, continue le député de Montmagny, que cet argent, c'est de l'argent qui remboursera celui que l'on nous a volé dans les autres provinces, je m'adresse, ce soir, dit encore le député de Montmagny, à mes compatriotes anglais de cette province et de cette Chambre.

Il y en a encore qui sont larges et généreux, il y en a encore qui sont de dignes émules des McDonald, des McKenzie et des Blake et c'est à eux que je m'adresse, leur bonne race n'est pas morte.

Le député de Montmagny continue, le projet du député de Bellechasse n'est pas subversif. Il ne s'agissait pas d'aller mener la guerre dans les autres provinbes, il s'agissait tout simplement de faire un fonds pour aider nos frères d'Ontario à porter leur noble cause d'appel en appel jusqu'aux pieds du roi et pour leur aider à payer leurs maîtresses d'écoles et leurs instituteurs qui n'ont pas été payés depuis six mois. Voilà tout ce que comportait le projet. Mais puisque l'on a voulu l'amender de telle sorte que l'on exempte les municipalités d'apporter ce secours à nos frères, j'accepte les amendements pour les raisons que je viens de donner.

M. Cousineau se leva et, déclarant qu'il approuverait les amendement qui étaient soumis à la Chambre, dit: Nous sommes appelés à concourir dans les amendements du conseil législatif au bill de l'assemblée No 180, intitulé: "Loi pour autoriser les municipalités à contribuer de leurs deniers pour des fins patriotiques, nationales ou scolaires. Ce bill tel que passé par cette Chambre, autorisant toute municipalité constituée en corporation, en vertu d'une loi générale ou par une loi spéciale, à contribuer à même les deniers de la municipalité non autrement affectés et jusqu'à concurrence de 5 pour cent de son revenu brut par résolution du Conseil ou de la commission scolaire selon le cas, aux fonds des corporations ou des personnes, souscrits par le public, pour des fins patriotiques, nationales ou scolaires et ce dans les limites de la province ou ailleurs.

Lors de la troisième lecture de ce bill, le mercredi 23 février 1916, j'ai voté contre la troisième lecture avec quelques-uns de mes collègues. J'ai cru que cela pourrait occasionner des dissensions regrettables dans nos municipalités et je n'ai point changé d'opinion.

Depuis cette date, le bill s'est rendu au conseil législatif. Il nous revient maintenant sous une toute autre forme. Le titre même en est changé. Il se lit maintenant: "Loi pour autoriser les commissions scolaires à contribuer de leurs deniers pour des fins patriotiques, nationales et scolaires." Le mot municipalité est retranché, et remplacé par les mots "Commissions scolaires" et partout dans le bill où ce mot "municipalités" apparaissait, il est biffé; en sorte que le bill qui nous revient du conseil n'autorisait que les commissions scolaires à faire les souscriptions mentionnées dans le bill. Inutile de dire que ces amendements changent le sens et la signification de ce bill.

D'après notre système scolaire dans la province, nos commissions sont divisées d'après la religion de la majorité de ceux qui les forment, et chacune de ces commissions est composée exclusivement de contribuables partageant la même croyance religieuse. Dans de semblables circonstances, il ne saurait y avoir d'objections à ce que les individus d'une même croyance religieuse prennent des fonds prélevés dans un but commun pour aider leurs coreligionnaires à défendre les mêmes droits.

Dois-je répéter Monsieur l'Orateur, ce que j'ai déclaré, lors de la discussion de ce bill, que mes sympathies les plus profondes sont avec mes compatriotes de l'Ontario comme ceux du Manitoba, dans la lutte qu'ils ont entrepris pour faire respecter les droits, non seulement garantis par les lois positives, mais par celles de la nature même, et qui d'ailleurs sont maintenant admis dans toutes les parties de l'Empire Britannique.

D'un autre côté, le moyen de faire respecter ses propres droits, c'est de ne pas permettre à l'adversaire de nous reprocher des actes injustes. Pour ma part, j'ai assez confiance dans la constitution de notre pays et au "fair play" britannique, pour être assuré que, dans cette confédération, les droits nationaux de ceux qui l'ont fondée et qui la développent seront sauvegardés".

Un Ministre écrit:

"Le Vin de Hall m'a fait plus de bien, pour le catarrhe bronchique obstiné, que tous les tonique et stimulants qui m'avaient été prescrits par les médecins qui m'ont soigné à Londres et ici. Je suis vicaire à Londres depuis 30 ans, et en cette qualité, je considère que tout le clergé devrait être au courant des bienfaits de ce vin".

Original dans nos filières

Mieux après une dose

"J'étais faible et déprimé, à la suite de l'influenza, la pleurésie et autre maladie interne. Le médecin me prescrivit le Vin de Hall en m'assurant que ce vin contenait précisément les propriétés devant me guérir et à ma grande surprise, je me suis senti mieux après une dose. Au bout d'une semaine, mes amis me faisaient remarquer que j'avais repris mon ancienne bonne apparence".

Secrétaire du Y.M.C.A.

Original dans nos filières

Enchanté du Résultat

"J'étais absolument ruiné, et je n'osais même pas manger tant j'avais peur de souffrir. Le Vin de Hall ne tarda pas à ajouter mon appétit, et maintenant je puis manger presque de tout, et mes amis et mes parents sont émerveillés de l'amélioration de ma santé".

Original dans nos filières

Le Vin de Hall est maintenant en Vente au Canada

Le Vin de Hall est composé d'après une formule préparée par un membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres, Angleterre, et plus de mille médecins le recommandent depuis plus d'un quart de siècle.

Le Vin de Hall produit les effets qu'on lui attribue: Le Vin de Hall fait *disparaître* la terrible anémie ou faiblesse, ces douleurs torturantes et déprimantes de la névralgie; la dépression et cette pénible condition produite par les nerfs épuisés et la mauvaise digestion. Le Vin de Hall vous procure, au lieu de toutes ces misères, la gaieté et la vigueur que seule la bonne santé peut donner.

Hall's Wine
(LE VIN DE HALL)
LE TONIQUE SUPREME
est maintenant répandu dans tout le Canada. Très grande bouteille, $1.50. Bouteille plus petite, 90c.

Seuls Propriétaires
STEPHEN SMITH & CO. LIMITED, Bow, LONDRES - Angleterre



STEPHEN SMITH & CO. CANADA, LIMITED
27 Front Street E., TORONTO
Seul Agent Vendeur et Directeur
THOMAS BRENAN
30a Front Street E. TORONTO

C-527

UN MORTEL ACCIDENT

UN EMPLOYE DU COLLEGE DE STE-ANNE DE LA POCATIERE SUCCOMBE AUX SUITES D'UN COUP DE PIED DE CHEVAL.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 15.—Ces jours derniers, à Sainte-Anne de la Pocatière, M. Joseph-Frédéric Pelletier, employé au collège, a reçu en pleine poitrine, la ruade d'un jeune cheval. Comme il cherchait à se relever, il reçut un autre coup qui lui fracassa la mâchoire. Il tomba à la renverse et se fractura la tête sur le béton du pavé de l'écurie où il se trouvait. On vint à son secours. Il a survécu pendant quelques heures à ses horribles blessures, conservant toujours sa connaissance. Il est mort, finalement, après quinze heures d'atroces souffrances.

AU ST-DENIS

Le féerique palais du cinéma ainsi est-il juste d'appeler le Grand Théâtre Saint-Denis, dans lequel on est le plus luxueusement et le plus confortablement installé, continue à attirer des foules énormes de tous les coins de la ville de Montréal et l'on peut dire que nous possédons maintenant un théâtre cinématographique qui n'a pas, au dire des connaisseurs, son égal à New-York.

Devant un public toujours aussi empressé et aussi nombreux, on vient de donner une excellente reproduction de "Thou Shalt Not Covet". C'est l'histoire intime de deux ménages où le manque de bonheur de l'un contraste avec la félicité de l'autre, faisant ressortir le noble caractère d'un homme à qui les hasards du mariage ont donné une femme acariâtre.

Tyrone Power fait une personification splendide du héros de la pièce. Miss Williams, dans le rôle de la femme du voisin, joue aussi à la perfection. Le naufrage du navire est admirablement représenté.

Complets et Pardessus Non Reclamés $10

Merveilleuses occasions en fait de complets et pardessus non réclamés à nos deux magasins. Prix $10.00. Belles valeurs en fait de pantalons $2.50 et $2.95; vestes $1.00. Voyez-les à 261 Ste-Catherine ouest. English & Scotch Woollen Co. Les importants tailleurs de vêtements sur commandes à $15.00. —162-jno.

ENSEIGNES
Artistiques et Lisibles
Tel St Louis 3910
J. BEAUDET
2175 St HUBERT
11-jno 17 av

PROCES INTERESSANT

UN FILS FAIT CONDAMNER LA SUCCESSION DE SON PERE

Spécial à la PATRIE

HULL, 15—Se faire condamner quatre fois de suite, dont trois fois par la Cour Supérieure et une fois par la Cour d'Appel, dans l'espace d'un peu plus d'un, voilà qui n'est pas banal! C'est le sort qui vient d'arriver à la succession de feu M. Nicolas Chené, en son vivant, marchand de bois de St-André Avelin, comté de Labelle.

M. Melchior Chené, de Hull, vient de faire condamner la succession de son père, feu Nicolas Chené, à $2500, montant jugé nécessaire par la Cour Supérieure, à Hull, pour compléter une maison que M. Nicolas Chené s'était engagé à bâtir pour son fils, Melchior.

Dans le printemps de 1914, M. Melchior Chené poursuivit en premier lieu, la succession de son père pour la somme de $2,500, y ontant de deux chèques que ce dernier lui avait donnés, quelques heures avant de mourir, en exécution partielle d'une promesse qu'il lui avait faite de lui acheter un lot et de le bâtir, à McKellar Townsite, près d'Ottawa.

Avant que les chèques fussent acceptés, M. Chené, père, mourut subitement. Les exécuteurs testamentaires refusèrent d'honorer ces chèques prétendant qu'ils avaient été donnés sans cause ni considération valable. De là, poursuite. M. Melchior Chené obtint jugement pour $2,500. La cause fut portée en appel et le jugement de l'honorable juge Chauvin fut unanimement confirmé par la Cour du Banc du Roi.

Dans l'intervalle, la succession Chené avait poursuivi le fils Melchior, pour la somme de $2,700 prétendues marchandises vendues et livrées. Le fils produisit un reçu établissant que son père lui avait donné une quittance, et, l'action fut renvoyée avec dépens contre la succession.

Il y a quelques mois, M. Melchior Chené poursuivit de nouveau la succession de son père pour forcer celle-ci à parachever la maison que ce dernier s'était engagé à lui bâtir et pour laquelle il lui avait déjà avancé la somme de $2,500. Jugement vient d'être rendu par l'honorable juge McDougall à Hull, confirmant les prétentions du demandeur et condamnant la succession à lui payer la somme de $2,500.

M. Auguste Lemieux, C.R., avocat d'Ottawa, représentait le demandeur, et la succession de feu M. Nicolas Chené était représentée par M. T. P. Foran, C.R., avocat de Hull.

LES ARTICULATIONS SE DETENDENT— TOUTE TRACE DE RHUMATISME DISPARAIT

Tous cas chroniques promptement guéris par la magique "Nerviline".

Frictionnez bien de "Nerviline" merveilleuse.

Rien sur la terre ne peut battre la bonne vieille "Nerviline," s'il s'agit de guérir le rhumatisme.

Le soulagement béni qu'on retire de Nerviline vient très vite et on n'a pas à attendre un mois pour éprouver du mieux.

Comme on le voit, Nerviline est d'une application directe, on l'applique tout de suite sur l'articulation affectée, on s'en frotte sur le muscle qui fait mal depuis des années peut-être, tellement que vous ne pouvez vous mouvoir. De cette façon vous allez à la source du mal. Quand vous aurez employé Nerviline une fois, vous direz qu'elle est étonnante, que c'est une merveille d'efficacité.

Songez-y, cinq fois plus forte et plus pénétrante que tout autre liniment connu. Calmante, curative, pleine d'un pouvoir destructif, bien qu'elle ne brûle jamais et ne fasse pas de pustule ou d'empoule, ni ne détruise les tissus délicats de la peau d'un bébé.

Vous n'avez encore jamais rien essayé qui soit seulement la moitié aussi bon que Nerviline pour toute sorte de douleurs. Essayez-le pour le mal de reins ou le lumbago. Bon Dieu, quel bon remède pour guérir un mauvais rhume, pour oppression de l'estomac, pour l'oppression de la poitrine, et encore pour le mal de tête névralgique, c'est simplement le meilleur remède.

A la maison, pour les mille et une maladies qui surgissent constamment, mal d'oreilles, mal de dents, raideur au cou ou toute autre douleur musculaire — Nerviline vous fera toujours content de vous en être servi et de toujours en avoir à portée. Grande bouteille de famille à 50c; cela réduit de beaucoup le compte du médecin; échantillon, 25c; chez tous les marchands ou de la Catarrhozone Co., Kingston, Canada. 8

JUSTE CE DONT J'AI BESOIN RECONSTITUE L'ORGANISME

Voilà la façon dont des milliers de femmes font l'éloge de la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase.

"Je désire déclarer que je n'ai jamais rien pris qui me fît tant de bien que la nourriture pour les nerfs du Dr Chase," écrit Mme Edson Brock, de Trenholmville, Qué., "et j'en ai toujours à la maison. J'étais si nerveuse que je ne pouvais dormir, mais actuellement je dors d'un si profond sommeil pendant la nuit et ne m'éveille qu'étant bien reposée et prête à faire mon travail quotidien. J'ai employé la Nourriture pour les Nerfs pendant des mois et j'ai constaté que c'était juste ce dont j'avais besoin, car elle a reconstitué mon organisme d'une façon merveilleuse. Je sais que c'est la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase qui a apporté ce changement dans mon état; je lui en suis très reconnaissante.

"Mon mari souffrait beaucoup d'hémorroïdes douloureuses; il a été entièrement guéri par l'Onguent du Dr Chase."

Nous recevons constamment des lettres de ce genre, pour ce qui concerne la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase. Elle est employée partout à cause de ses grandes qualités reconstituantes et de son influence bienfaisante sur le système nerveux.

Les hommes et les femmes, dont la santé est délabrée, qui sont fatigués, nerveux et découragés, trouvent dans ce grand remède nourrissant, les moyens de sustenter l'organisme épuisé en lui rendant la santé et la vigueur.

Les maux de tête, l'indigestion, l'insomnie, l'irritabilité nerveuse, le manque d'énergie et de vigueur — tout cela indique l'épuisement de l'organisme, qui requiert le traitement offert par la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase.

Au lieu d'employer des remèdes temporaires qui stimulent les nerfs, la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase reconstitue l'organisme en fournissant aux tissus les ingrédients requis par le sang et en rendant au sang sa richesse, et au système nerveux sa vitalité. Mettez la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase à l'épreuve quand vous vous sentirez fatigué, découragé; rendez au corps son sang généreux et une nouvelle vitalité et vous vous sentirez heureux de vivre par une santé florissante. 50 cts la boîte, ou six boîtes pour $2.50, chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates & Co., Limited. 1

PETITES ANNONCES

TARIF

Des Petites Annonces Classifiées

— DE —

La Patrie

Invariablement Payable d'avance

CLASSE A

Chambre à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé.

20 mots (ou moins) 10c et 1½c par mot additionnel pour chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées ; 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 payées.

CLASSE B

A vendre, A louer, Situations vacantes, Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité et toutes les Annonces pour rubriques mentionnées dans la classe A.

20 mots (ou moins) 10c et 1c par mot additionnel pour chaque insertion. Six insertions consécutives pour le prix de 4 insertions payées avec privilège de 5 insertions à l'édition quotidienne et à 1 insertion à l'édition hebdomadaire ; 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 insertions avec privilège à 2 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem, 50c pour la première insertion et 25c pour chaque insertion subséquente suivant formule.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

MAISONS D'EDUCATIONS

ANGLAIS en 3 mois (spécialité) Par correspondance en devenir maître en 6 mois. Ecrivez, inclure timbres : "Mon Système", 732 St-Denis. 270-18

COURS PRIVES ; français, anglais, diction, mathématiques, éléments grecs et latins, sciences, etc. Cours le jour et le soir. S'ad. personnellement ou par lettre à Edmond Laroche "Appartement Salaberry", coin Sherbrooke et St-Denis. 9-26

DEMOISELLE d'expérience donnera leçons français, anglais, sténographie, clavigraphie, travail de bureau, tenue des livres, mathématiques conversation anglaises. Préparation aux diplômes. 1154 St-André. 291-26

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE, 214 Ste-Catherine Ouest. Fondé en 1905. Cours individuels du jour et du soir. L'Anglais une spécialité. Prospectus sur demande. Tél. Main 309. Angus CaZa, principal. 303-26

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI demande emploi dans une imprimerie. S'ad. 2800 Ave Beige, Villeray ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

APPRENTI — Jeune garçon, 17 ans demande emploi d'apprenti. S'ad. 1000 Ave Colonial ou au Bureau de Placement de la PATRIE.

APPRENTIE modiste demande ouvrage. Prendrait position de commis. S'adresser 2717 rue Cartier ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-2

CHARRETIER — Homme demande emploi de charretier ou journalier S'adresser 1669 Bordeaux ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

CHAUFFEUR d'auto, ayant un an d'expérience demande emploi. S'ad. 42 rue Montana ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

CHAUFFEUR—Jeune homme ayant expérience comme chauffeur de boiler demande position. S'adresser 247 rue Wolfe ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 15-3

COMPTABLE ayant plusieurs années d'expérience demande une situation. Peut fournir de bonnes références et de bonnes garanties. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 15-6

CORDONNIER — Jeune homme ayant expérience comme cordonnier demande emploi. S'adresser 143 St-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

FEMME demande emploi à la journée dans un restaurant. S'adresser 30 Ste-Elisabeth ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 15-3

FEMME—Vous trouverez une femme de journée au No 321 rue Saint-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 15-3

FEMME de journée demande ouvrage. S'adresser 8 Deallivières ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 15-3

FEMME demande à faire les ménages à la journée. S'adresser 726 avenue Papineau ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

FEMME de journée demande à laver les planchers. Aussi une jeune fille désirant se placer comme servante. S'adresser 14 rue Savoie. 15-1

FEMME de journée demande ouvrage. S'adresser 521 rue Chambly ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

FEMME de journée demande à faire le repassage, le lavage ou ménage. Peut aussi presser les habits. S'ad. 308 rue Champlain ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 15-3

JARDINIER de première classe demande position permanente, soit pour tailler les arbres fruitiers ou n'importe quelle partie du jardinage. Prendrait position immédiatement. S'ad. M. A. Couton, 190 Dorchester Est. Tel. Est 929. — 8866. 12-a

JEUNE HOMME ayant expérience dans la machinerie, engins, demande position. S'ad. 3265 rue Lajeunesse, Villeray ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

JEUNE HOMME demeurant en dehors de la ville et pouvant fournir de bonnes références demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. — 8865. 14-3

JOURNALIER demande emploi. S'ad. 514a rue Beaudry ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

JOURNALIER — Homme de moyen âge possédant de bonnes références demande emploi de journalier. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

MENAGERE possédant de bonnes références demande position dans un presbytère. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE.

MESSAGER—Jeune garçon, 14 ans demande emploi de messager. S'ad. 34 rue Lasalle, Maie, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 13-3

EMPLOIS DEMANDES

MENAGERE — Cuisinière demande position dans presbytère de campagne préféré. Quelques année d'expérience. Bonnes références. S'ad. 789 Ontario Est, Montréal. — 8831. 14-3

MESSAGER — Jeune garçon, 16 ans, comprenant un peu l'anglais demande emploi de messager. S'adresser 2766 rue Drolet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

MESSAGER demande emploi. Travaillerait dans une manufacture. S'adresser 45c Ontario Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 15-3

PEINTRE blanchisseur, tapisseur ou imitateur ayant expérience demande position. S'ad. 17 Boulevard St-Germain, ville St-Laurent ou au Bureau de Placement de la PATRIE. — 8850. 14-3

PLOMBIER ayant expérience demande emploi. S'adresser 2010 rue St-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 15-3

STENOGRAPHE—On demande une sténographe d'expérience, conversant parfaitement dans les deux langues, position très avantageuse. Ecrire immédiatement Boîte 148 la PATRIE.

FEMME—Vous trouverez une femme de journée au No 14 rue Sanguinet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 14-3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE demandée pouvant aider un peu au ménage, là où il y a trois autres servantes. Devra demeurer dans la famille. Références exigées. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. — 8844. 15-1

DEMENDEES — Filles pour les départements du tricotage et du finissage. S'adresser Kingston Hosiery Co., Kingston, Ont. — 8536. 11-6

DEMANDEES — Fileuses pour le travail du jour et de la nuit sur machines "Mules" Johnston et Bassett. S'adresser Kingston Hosiery Co., Kingston, Ont. — 8536. 11-6

DEMANDEES — Garde malades diplômées pour faire le travail de garde-malade de district. Celles qui parlent français et anglais sont préférées. S'ad. au surintendant du district, Victorian Order of Nurses, 46, rue Bishop, Montréal. — 8547. 14-15-18

DRAPEUSES et couturières d'expérience demandées pour les robes. Bons gages et ouvrage permanent. S'ad. Queen Dress and Waist Co. Limited, 9e étage, édifice Sommer, 57, rue Mayor. — 8545. 15-2

FILLE de table parlant les deux langues demandée pour restaurant de crème à la glace. S'adresser 197 rue Ste-Catherine. Maisonneuve. — 8853. 15-2

ON DEMANDE une apprentie modiste dans les chapeaux pour dames à la Maison Pillairault, 429-433 Boulevard St-Laurent. 15-3

ON DEMANDE des repasseuses pour linge de fantaisie. S'ad. à Crown Laundry Co., 4220 Ste-Catherine O. — 8550. 15-3

ON DEMANDE des filles pour le repassage ordinaire. S'ad. à Crown Laundry Co., 4220 Ste-Catherine O. — 8550. 15-3

OPERATRICES d'expérience demandées et ouvrieuses dans les blouses de dames. S'ad. immédiatement à la National Waist Co., 1620 rue Clark. — 8557. 13-6

OPERATRICES d'expérience demandées pour travailler dans les blouses et les robes. Ouvrage permanent et bons gages. S'adresser Queen Dress & Waist Co. Limited, 9e étage 57 rue Mayor, Edifice Sommer. — 8545. 15-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENTIS BARBIERS DEMANDES — Méthode moderne. Système Moler. Etabli depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Position assurée. Cours spécial du soir. S'adresser Moler's Barber College, 62 Blvd St-Laurent, Montréal. 181-1an

CANADIENS, obtenez un emploi du gouvernement. Examens à Montréal prochainement. Ecrivez immédiatement pour demander liste des positions, Franklin Institute, Dept. 922 L. Rochester, N.-Y. — 8704 269—v-s-1-mer-15 ins.

CANADIENS — Procurez-vous un emploi du gouvernement. Salaire moyen $75.00 par mois. Vacances. Les examens vont venir par Montréal. Ecrivez immédiatement pour avoir la liste des positions à obtenir à Franklin Institute, Dept. 926 L. Rochester, N.Y. 270-1mois

CHAUFFEUR D'AUTO

On demande un chauffeur d'automobile licencié, pouvant fournir de bonnes références de la ville. Nourri et logé. Célibataire ou veuf, salaire $30 à $40 par mois. Inutile de se présenter sans être compétent. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 15-6

DEMANDES dix opérateurs sur Forceuses "Jap" pour le travail du tunnel du Canadian Northern, Montréal. Hommes d'expérience seulement. S'ad. Mackenzie, Mars et Compagnie Limitée, 411 rue Dorchester-Ouest, Montréal. 5541. 14-2

FORGERON — On demande un forgeron pour ouvrage général. Place permanente. S'adresser Joseph Robitaille, Côte du Bois Franc, ville St-Laurent. — 8885. 15-4

HOMMES DEMANDES—Chauffeurs-mécaniciens, venez apprendre le métier chez des experts. Compagnie Belge d'Automobile, 203 Hôtel-de-Ville, coin Dorchester. 12-6

HOMMES DEMANDES, 16 ou plus. Ayez des places du gouvernement. Bonne paie. Examens à Montréal le 1 mai. Ecrire immédiatement pour questions, echantillons gratuites. Franklin Institute, Dépt. 926 M., Rochester, N.Y. 296—1-ma

JEUNE HOMME avec expérience dans une imprimerie demandé, doit connaître les deux langues et l'arithméthique. Bonne position. S'ad. au Département des Impression La PATRIE. 16-3

MAGASIN DE GROS

On demande un jeune homme d'énergie, bon vendeur, étant capable de prendre soin d'un département. Position d'avenir. S'adresser avec informations à Casier 5549, LA PATRIE. — 5549. 15-2

OCCASION EXCEPTIONNELLE DE SE FAIRE UNE BELLE POSITION—Nous allons monter quelques personnes dans un commerce lucratif, ni capital ni expériences nécessaires. Nous vous garantissons $75 par semaine, certains font bien davantage. S'ad. à Chepelain et Robertson, 2337 Natchez Ave, Chicago, Ill. — 8754. 7-26

ON DEMANDE des hommes pour le soin des chevaux traversant en Europe. Salaire $12 pour aller et $1 par jour durant le retour, départ cette semaine. S'ad. L. R. Soulière, 120 St-Antoine. — 5551. 15-4

ON DEMANDE un jeune homme parlant anglais et français pour solliciter des annonces pour un journal hebdomadaire ayant une grande circulation. Excellente position pour garçon actif. Emploi permanent. S'adresser à chambre 20 Edifice LA PATRIE. 11-6

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

PRESSEUR de poches et de coutures demandé. S'adresser à 400 rue Montcalm entre 7 et 8 heures p. m. — 8883. 15-1

REGLEUR de papier demandé immédiatement. S'ad. à H. J. Borrie, 91 rue Lagauchetière Ouest. — 5546. 15-2

STENOGRAPHE et clavigraphiste demandée, doit parler les deux langues et être habituée à la correspondance. Références. S'ad. à Pauzé et Gohier, marchands de bois, 1822 chemin Côte des Neiges. — 8542.

SERVANTES DEMANDEES

JEUNE FILLE demandée pour aider au ménage. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 13-3

ON DEMANDE une cuisinière, une fille de chambre, et une servante pour famille privée demeurant dans le centre de la ville. Inutile de se présenter sans avoir de bonnes recommandations. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 11-6

SERVANTE — Jeune fille demandée. S'ad. 242 Christophe Colomb. 16-2

SERVANTE générale sachant faire la cuisine demandée pour famille privée. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 13-3

SERVANTE générale demandée pour famille privée. Références exigées. S'adresser 215A Mont-Royal. O. —8547. 14-1

SERVANTE générale sachant faire un peu la cuisine demandée. Bon salaire à personne compétente. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. — 5548. 15-2

SERVANTE—On demande une servante générale sachant faire la cuisine ou une cuisinière pour trois grandes personnes. Bons gages. S'adresser 58 Sherbrooke Ouest. Tél. Est 856. 5552—15-2

A LOUER

25,000 pieds de plancher bon pour manufacture, garage ou voiturier, vendra à bonnes conditions ou louerait à bon locataire. J. A. B. Major, 338 Carrières, St-Louis 799. 10-6

APPARTEMENTS A LOUER

L. R. ST-LOUIS, appartement au centre, concierge, glacière, chauffé, meublé ou non, quelques-uns possession immédiate ; aussi plusieurs autres de $8 à $30. S'ad. au propriétaire, 56 St-Norbert. Tél. Est 1508. 3-26

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOS ET LIMOUSINES à louer pour mariages, baptêmes, etc. Montreal Auto vilery Co. A. Goudron propr., 184 Berri. Est 4542. 266Jan

CHAMBRES A LOUER

RICARD 538a, Chambres double et simple à louer, avec usage de cuisine si désiré. 13-6

CHAMBRE DEMANDEE

UN JEUNE ANGLAIS célibataire, demande 2 chambres bien aménagées en fait de lits et d'ameublement dans une famille française. Le confort du home désiré essentiellement. Annex préféré. Adressez boîte 150 la PATRIE. 14-6

MAISONS A LOUER

ALEXANDRA, 1520-1522, près Baby coin spacieux, avantageux pour commerce, magasin, bon logement en haut. S'adresser 139, Baby. Uptown 4806. 1—19

A LOUER, rue St-André, logis de 8 pièces, w.c., bain, rue Labrecque, logis 3 et 5 pièces, w.c. S'adresser No 551 St-André. 14-6

A LOUER — Logis de 21 appartements, rue Berri 139, chauffé par propriétaire, gaz, électricité. Prix $75 par mois. S'ad. Tel. Victoria 92 ou Victoria 106. 14-6

A LOUER—Bourbonnière, Chateaubriand et Iberville, jolis logements, 4 et 5 chambres, fixtures fournies, S'ad. 3e chambre 36, édifice Dandurand, 1383 Amity, 810 Bourbonnière et 2945 Chateaubriand. Tel. Est 7488. 304-26

A LOUER — Logements 4, 5, 6 appartements, 832-1029 Des Erables, $9, $10 — 10 minutes des usines Anglin — 82-106 De Grandpré ou St-Edouard, près Blvd St-Joseph et St-Denis, $12, et $13 — 1289-1303 Hôtel de Ville, modernes, $15 — St-Louis 1193, 479 Parc Lafontaine. 306-26

BERRI, 513, 583, 587, Laval, 595, 607, Rivard, 382, 386, St-Denis, 691, 723, 725 ; Drolet, 263, 305, Coloniale, 19, Orléans, 437, Jeanne d'Arc, 353, 4 à 8 chambres, plusieurs avec fournaise, électroliers, eau chaude, douches. Pierre Desforges, Main 8553. Résidence le soir, 40 Laval, Est 1899. 293-26

BOYER 1818a — A louer 3 pièces, passage, gaz, $6.00 ; 5 pièces, gaz, $8 ; 6 pièces, bain, gaz, $10 ; 6 pièces, bain, gaz, $12. S'ad. 1761 St-Laurent. 14-6

CARTIER 2213 près Masson, logement 5 appartements, $12, bain émaillé moderne, aussi 3 appartements, bain, $8. S'ad. sur les lieux. Tel. St-Louis 1989. 303-26

CRAIG EST— En face du presbytère Ste-Marie, logement confortable, neuf pièces, loyer raisonnable. S'ad. 715 Craig Est. 12-6

LOGEMENT à louer, 8 chambres, bain, w.c., chauffage eau chaude, garage, finission bois franc, cave cimentée. 1324 Wellington. Victoria 92. 14-3

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer au centre, de $8 à $30, aussi appartement L. R. St-Louis, glacière, concierge, meublé ou non, quelques-uns possession immédiate. S'ad. au propriétaire, 56 St-Norbert. Tél. Est 1508. 3-26

RACHEL 90, coin Cadieux. Maison à louer, 6 pièces, bain, cabinet, cour seule. S. A. de Lorimier, 34 Notre-Dame Ouest. Main 1588, ou Dr Hisonnette. Est 2246. 13-6

SHUTER 749, maison confortable à un seul logement, 10 pièces, bain, etc. Irwin Harris, 778 St-Urbain. Tel Est 6925. 15-6

SHUTER 781, magnifique maison à un seul logement en pierre, 11 pièces, bain, etc. Central. Loyer raisonnable. Irwin Harris, 778 St-Urbain. Tel Est 6925. 16-6

ST-ANTOINE 402-402a, 7 pièces bien éclairées, fournaise Daisy, gaz, électricité, grande cour, garage si désiré. St-Louis 1863. 11-6

A VENDRE

A VENDRE — Des os verts broyés pour volailles, Gunn, Langlois et Cie, Limitée, 105 St-Paul Est. 305-28

GLACIERES pour épiciers, bouchers, appartement, cabinet pour crème, vitrine glacière. Estimé donné pour amélioration et réparage. C. P. Fabien, 21 Ste-Cunégonde, Phone Victoria 1590. 305-26

Aux Filles de Manufactures Opératrices, Couturières !

La demande se fait de plus en plus pressante pour les Opératrices et Couturières dans les robes, blouses, jupes, costumes, pantalons, chemises d'hommes, etc., etc.

Nous avons aussi plusieurs positions vacantes pour les Finisseurs et Finisseuses dans les manteaux de fourrures. Ces positions sont permanentes et très bien rétribuées.

Il est donc inutile de courir ici et là pour chercher des emplois, adressez-vous directement au BUREAU DE PLACEMENT de la PATRIE qui saura vous donner une position d'après vos goûts et vos capacités.

A VENDRE

A VENDRE poêle combiné gaz et charbon. Pour informations s'adresser à 17B rue Fabre ou téléphone St-Louis 5897. 15-3

A VENDRE malaxeur à vapeur "Chicago No 14", capacités, 1 verge. S'ad. M. Douesnard, forgeron, 280 Aqueduc. Upt 3857. 14-8

A VENDRE une beurrerie moderne, bien outillée. Approvisionnée de bois et de blé à 50 verges du dépôt du G.T.R., des magasins, du bureau de poste, des écoles, etc. C'est une bonne occasion pour personne compétente. Vendra à bon marché. S'adresser au propriétaire, L. L. Gale, St-Cyr, Q. 9-12

DEUX LICENCES d'épiceries pour la vente de liqueurs, transférables. S'adresser Alex. Desmarteau, 69 Notre-Dame Est, chambre No 1, Main 8770. 12-6

FOURNAISE "Oxford" à eau chaude, No 8, en parfait état. S'adresser Alex. Desmarteau, 69 Notre-Dame E., chambre No 1, Main 8770. 12-6

MAGNIFIQUE boutique de barbier, a coûté $500.00, fixtures, tabagoniste, a coûté $600.00, bon stock de tabac, pipes, valant $1500, vendra le tout $1,200 — 860 Ste-Catherine E., en face Arcade, coin Maisonneuve. 10-6

PHARMACIE à vendre, située No 1304 Mont-Royal Est, stock et garnitures de première classe. S'adresser Alex. Desmarteau, 60 Notre-Dame Est, ch. No 1, Main 8770. 12-6

POELE A CONDITION FACILES

POELES en fer malléable et en acier, complet. Un dollar comptant. Un dollar par semaine. Garantis. 156 rue Ste-Catherine Est. Téléphone Est 6776. 84-1an

POOL 4½ x 9 Brunswick parfait ordre, complet, un bargain pour du comptant. Beauchamp, 920 Notre-Dame O.

VETEMENTS de toute qualité pour Dames et Messieurs, vendus à crédit. Conditions $1.00 par semaine, J. Germaise, 831 Ste-Catherine Est. 283-1an

AUTOMOBILES A VENDRE

BOUTES livraison de toutes descriptions spécialement pour châssis Ford. Venez voir nos dessins. Jos. Bonhomme Limitée, 266 Guy. 4-26

FORD, OVERLAND, STUTZ

Quelle que soit la marque de votre voiture, vous trouverez toujours à notre magasin un assortiment complet de tous les accessoires requis. The Renaud Motor Supply Co., 226 Ste-Catherine Est. Ouvert tous les soirs. 262-jno

OAKLAND 1914, en très bonne condition, six cylindres, char de tourisme, démarreur et lumières électriques, pneus, marque Nobly, comme neufs, conditions du verniassage et de la machine en parfait état. Sacrifice. Up. 2616. Automobile Tire & Supply Co., Limited, 19, carré Phillips. 15-3

CHEVAUX, VOITURES, Etc.

A VENDRE — Etalon Percheron croisé, 5 ans, 1750 lbs, a obtenu le prix d'exposition, Co. Verchères. X. Burelle, Beheil.

BOITES de livraison de différentes grandeurs, lorry, charriot à pain, Concord, boghels, victoria, charretier neufs. Jos. Bonhomme Limitée, 266 Guy. 4-26

CHEVAUX à vendre, nous avons toujours en mains 25 à 30 chevaux de différentes sortes, ventes privées tous les jours, encan tous les lundi et jeudi, à 2.30 p.m. P. Vandelac, encanteur, 33 Place Jacques-Cartier. Tel. Main 6359. 6-26

VICTORIA pour charretier, express livraison, coupé pour baptême et mariage, 488 Labrecque, entre St-André et St-Timothée près Ontario. Tel. Est 1893. 31-1an

VOITURES DE LIVRAISON

Nous avons le genre qu'il vous faut. Express 10 grandeurs différentes, camions, lorries, demi-pesantes, tombereaux, voitures d'affaires et de promenade. Venez faire votre choix maintenant et nous livrerons sur demande. La Compagnie Frost & Wood Limitée, 21 St-Antoine. 8-13

MEUBLES A VENDRE

AMEUBLEMENT à vendre, 12 appartements, chambres toutes louées, meubles neufs, continuation du bail. Aucune offre raisonnable ne sera refusée, cause départ pour l'Europe. 124 rue St-Denis. 14-6

MEUBLES à vendre aux prix de la fabrique, comptant ou crédit. Gordon Bros., 1442 St-Laurent. Ouvert le soir, St-Louis 1589. 11-26

REDUCTION spéciale sur nos meubles, tapis, prélarts. Venez voir notre assortiment. Fleury Furniture Company, 518 Rachel Est, près du Parc Lafontaine. 80-1an

VENTE DE MEUBLES

Escompte de 33% à 50%. Achetez maintenant. Les prix des meubles augmenteront au printemps. En déposant un petit montant comptant, on gardera les meubles jusqu'à ce que vous en ayez besoin. Argent comptant ou à crédit. Lande's Limited, marchands de meubles, 733 rue Ste-Catherine Est, angle Panet. (Magasin ouvert le soir). E. 5789. 4-26

MOBILIER A VENDRE

STOCK DE $75,000 à vendre. Elégants tapis en Axminster, Wilton, de Bruxelles et carpettes et tapisserie. Tapis pour escaliers, linoleums, prélarts. Mobiliers de salon, de salle à manger et de chambres à coucher en consignation, ainsi que divers meubles d'occasion et accessoires de maison. Garnitures de maisons en général, pianos etc. Les prix exagérés sont inconnus chez nous. Doit absolument être vendu ce mois-ci à nos ventes par encan du mardi et du vendredi. Tous les jours ventes privées. Maison établie depuis 33 ans. "Central Auction Room", 241-243 rue Bleury. Rae & Donnelly, encanteurs du Roi. 4-26

OCCASIONS D'AFFAIRES

IMPRIMERIE et magasin de papeterie et de fantaisie à vendre. S'ad. 387 Beaubien. Le plus bel endroit commercial du boulevard. 10-6

MAGASIN de terronnerie à vendre bien situé, un beau coin. S'adresser immédiatement à Alfred Lafrenière, 2150 St-Denis. Tél. St-Louis 6489. 15-6

SYNDICAT ST-HENRI

Magasin départementale. Achetez à conditions faciles. Confections pour dames, messieurs et enfants. Meubles, poêles, tapis, prélarts, spécialité fourrures. 1685 Notre-Dame Ouest. Tél West 786. 280-1an

PIANOS ET ORGUES

GRAND CABINET KNABE—Riche caisse en acajou, moderne, seulement un peu usagé, très belle tonalité. A coûté $500. Maintenant $425. Conditions à débattre. Layton Bros. 660 rue Ste-Catherine Ouest. 12-11-15

PIANO POUR DEBUTANT, caisse en palissandre, joli son, bonne action, $75.00 seulement. Payable 75c par semaine. Peut être échangé contre un piano neuf dans les trois ans. Layton Bros, 660 rue Ste-Catherine Ouest. 11—10-11-15

TERRES A VENDRE

TRES BONNE TERRE à vendre avec bâtisses de 1ère classe à Saint-Sulpice sur le bord du fleuve. Informations s'adresser à A. Thouin, hôtellier, L'Assomption.

YACHTS, CHALOUPES, MOTEURS

LE "KOBAN" moteur à chaloupe de 3 forces, 2 cylindres, construits en trois nouveaux modèles pour 1916. Demandez catalogue. Agent, J. R. Mongenais, Rigaud, P. Q. 12-6

AVIS

aux personnes ayant besoin de peintres. Nous en avons un grand nombre sans emploi ; tous sont recommandés et compétents. S'adresser immédiatement au Bureau de Placement de la PATRIE. 15-6

CHAPEAUX

Grande vente à réduction dans la fourrure ainsi que chapeaux et casquettes de toutes sortes, réparations spécialité. Armand Doin, rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice. 46-1an

COLLECTIONS

AVEZ-VOUS des comptes que vous ne pouvez pas collecter? Voyez l'Agence Provinciale, 76 St-Jacques. Téléphonez Main 301, nous irons vous voir. 10-26

BONIN, J. ARTHUR — Achat de comptes, échange, collection, bureau établi depuis 15 ans, 92 Notre-Dame Est. Main 1185. Soir St-Louis 1621. 306-1an

COMBUSTIBLES

A VENDRE, 350 voyages de slabs de bois dur, longueur pour poêle $2.50 le C. McDiarmid, angle des rues William et Guy. Tél. Main 482. 269-15a

DEMENAGEMENTS

CAMIONNAGE et entreposage. — Pianos, coffre-forts et meubles de ménage à des prix raisonnables. — Shimmick Express, 2654 St-Laurent. St-Louis 3849. 306-26

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

ROYAL SILVER PLATE CO. — Dorure, argenterie, nickelage, réparations d'argenteries, ornements d'églises, bronzes, cuivrerie, 57 St-Gabriel. Main 1287. 8-1an

JAQUETTES DE FLANELLE

pour boucher, épicier, 50% meilleur marché qu'ailleurs, tabliers, gilets blancs, serviettes louées à la semaine. Montreal Coat & Apron Supply Co. 4 rue Bonsecours. Phone Main 4870. 24-1an

MACHINERIES

MACHINERIES — Chaudières, moteurs, courroies, poulies, arbres de couche, toutes sortes de machineries, bas prix. Dominion Machinery Co., (Mullins), déménagé du square Papineau dans plus grand magasin, 223 Wellington. 93-1an

OEUFS ET VOLAILLES

Oeufs de races pures pour incubation, Plymouth Rocks blanches et barrées, Orpington jaunes, Wyandottes blanches, Rhode Island rouges, Leghorns blanches. Inspection soignée. Ferme avicole, St-Jérôme, P. A. Arthur Dekorde, gérant. 305-28

MANUEL pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour, 15 centins par la malle. La fameuse couveuse DesMoines, adaptée au climat du Canada. Circulaire gratis. Octavien Rolland, 56 Notre-Dame Est, Montréal. 8-26

OEUFS POUR INCUBATION

Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures des volailles les plus avantageusement connues au pays, la sous par malle. Oeufs de dindes bronzés reproducteurs pesant au-delà de 20 lbs. $2.00 pour 10, $4.00 pour 15 oeufs. Prêts au commencement d'avril. La Ferme Avicole, Yamaska, St-Hyacinthe, Qué. 14—jno

NETTOYAGE DE TAPIS

Tapis, carpettes, tapisserie et sofas nettoyés au Vaccuum, sur notre propre étage. Nous montrons les saletés enlevées. Sweeper Vaccuum Limited, 152 rue Peel. Tél. Up 7520. 280-jno

OUVERTURE DES MODES

Les Dames et Demoiselles sont cordialement invitées à venir voir notre installation comprenant les derniers modèles importés de New-York jeudi le 16 et les jours suivants. Palais des Modes Chanteclerc, 190 rue Ste-Catherine Est, Mme C. Levesque, Prop. Est 3374. 15-6

RAQUETTES ET TOBOGGANS

RAQUETTES et mocassins, traines sauvages, skis, chaussures pour ski, patins sur chaussures, complets de hockey, culottes, gantelets. A vendre ou à louer, patins affilés, réparage de traines sauvages, notre spécialité. Catalogue 1916. Tél. Up 1249. James M. Smyth, 270 rue Dorchester, O. Ouvert le soir. 302-26

REBUTS

Achetons chiffons de laine 8c, claques 10c, coppe pesante 13c, cuivre pesant 13c, plomb 5c, pneus d'automobile 6c, retailles tailleur 14c (à livrer). Tarahis & Son, 82 Wellington. 295-26

REGLEMENTS DE COMPTES

MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles. Discrétion absolue, vous transigerez avec moi seulement. M. Lemieux, 17 Côte Place d'Armes. 81-1an

REPARATIONS

BALAYEUSES et nettoyeurs Vaccuum réparés et refaits comme neufs, ouvrage garanti. Sweeper Vac, Ltd, 153 rue Peel. Tel. Upt. 7525. 281-jno

MATELAS remis à neuf. Meubles solides, rembourrés, polissage, empaquetage. Prix raisonnable, ouvrage garanti. Rollad Bedding Co., 482 Gilford. St-Louis 9198. 54-1an

PNEUS D'AUTOS

REPARATIONS générales de pneus d'autos, vulcanisage de première classe. Vos vieux pneus usés et inusités par vous inutilisables peuvent être remis complètement à neuf avec nos recouvrages increvables. Demandez notre catalogue. Montreal Tire Menders, 259 Hôtel de Ville, Montréal. 15-26

REPARATIONS de meubles de tous genres, rebourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Turcot et Leblanc, 707 Lafontaine. Tel. Est 5896. 288-78

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, un terrain rue St-Denis près église St-Edouard. S'ad. 907 Ontario Est. Tel. Est 3507. 14-6

DE GASPE 3472, propriété à vendre, 6 logements, prendre les chars St-Denis, débarquer à la 33ème ave. 8—92

ON DEMANDE A ACHETER

AUTOMOBILE — $100.00 comptant à disposer pour auto, deux ou cinq places. Beauchamp, 920 Notre-Dame Ouest.

ON DEMANDE à acheter brevets, invention brevetée ou non, doit être bon marché pour du comptant. S'ad. 195 Ste-Catherine Est, chambre 4. 15-6

ON DEMANDE à acheter une bonne terre. S'adresser Joseph Parent, fils de José, St-Robert, comté Richelieu, P.Q. 15-7

ON DEMANDE à acheter des meubles chez marchands ou autres, donnerait en palement terrains clairs et titres parfaits. Ecrivez 72 Station N. 15-6

ON DEMANDE à acheter un kiosque ou petite maison démontable par panneau de 15 x 15 plus ou moins. S'ad. immédiatement ou écrire à 87 Christophe Colomb, Montréal. 306-12

ON DEMANDE à acheter automobile de 5 places Ford 1914 ou 1915 préféré, donnera $200 en argent et un terrain si nécessaire en surplus. S'adresser immédiatement ou écrire et on ira voir la machine, 87 Christophe Colomb. 4-12

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE à louer, maison de campagne sur le bord du lac St-Louis pas plus loin que Pointe Claire, meublée ou non. Adresser détails à 1002 St-Hubert. 12-6

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE., courtiers en immeubles, (établi 1885), experts en propriété, Edifice Crédit-Foncier, 25 rue St-Jacques, Main 7097. Achat et vente de propriétés, prêts sur 1ère et 2ème hypothèques. Collections, achats de créances. 200-1an

ARGENT à prêter en première et deuxième hypothèque, L. C. Goyette, notaire, 54 rue Notre-Dame Est, chambre 62. 4-26

ARGENT à prêter sur hypothèque aux taux courants, H. R. N. Viau, Realty & Trust Co., 46 Notre-Dame Ouest, Main 5761. 235-1an

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions et achat de créances. Sadresser à Bélanger et Bélanger, notaires, 49 Saint-Jacques, Main 1859. 24-156

ARGENT à prêter sur première hypothèque, conditions pour convenir aux entrepreneurs. Montréal Loan & Mortgage Co., 14 Edifice Canada Life, 189 St-Jacques. 4-26

ARGENT à prêter sur 1re hypothèque, taux courant de $500 à $10,000. Donat Corbeil, notaire, chambre 12, No 92 Notre-Dame Est. Tél. Main 1318 soir St-Louis 5520. Edifice Sauvegarde. 52-1an

4,000 à prêter en 1re hypothèque. S'ad. Comptoir Ville-Marie, 260 Ste-Catherine Est, coin Berri, Est 3499. 14-6

DIVERS

CENRDES DONNEES

pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de l'édifice de la PATRIE, excepté le samedi. jno

PERDU

PERDU un chien taché noir et blanc avec licence No 8190. Ramené à 600 Papineau. Récompense. 15-1

TROUVE

TROUVE, jeudi dernier, hein St-Bernard, jaune, avec un peu de blanc. Le propriétaire pourra le réclamer en payant les frais d'annonces. à 1356 des Erables. 13-3

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

R. FUGERE

586 Parc Lafontaine, Tel. Bell Saint Louis 2335.

PARC LAFONTAINE, coin Chambord, 52 pieds de front, pierre solide, 1 magasin et 5 flats, 6 et 5 pièces, système à eau chaude, vendra en bloc ou séparément à un prix très bas avec un peu de comptant.

RUE MARQUETTE, près Mont-Royal, façade brique romaine, 3 flats, 5 pièces chaque, à bon marché, pour quelques jours.

COTTAGE neuf très moderne, coin de rue près Parc Lafontaine, 1er et 2e, 9 pièces, un flat de 5 pièces, à vendre ou échanger pour petite propriété.

Aussi beaucoup d'autres propriétés et terrains à bâtir.

R. FUGERE, 586 Parc Lafontaine, St-Louis 2335. 12-6

PROPRIETES A VENDRE

AMITY, No 1381, 6 logements ; Bourbonnière, No 850, 6 logements ; Châteaubriand, No 2927, près 33ème av

Par RAE & DONNELLY

KINGS AUCTIONEERS

Superbe Vente de Meubles de Ménage, Tapis et Linoléum

A NOTRE SALLE D'ENCAN CENTRALE.

241-243, RUE BLEURY

Vendredi Prochain, le 17 Mars 1916

Magnifiques tapis Axminster, Wilton, Bruxelles et carrés en tapisserie de toutes les grandeurs. Tapis pour corridors et escaliers, ameublement de salle à manger et de chambre à coucher. Grande variété de meubles, lits en cuivre, peinture à l'huile, verre taillé, etc.

Rideaux, portières en dentelle, draps de lits, couvertures, linge de table, etc.

AINSI QUE

pour le bénéfice de ceux qui y seraient intéressés 1½ balle de thé et 24 bouteilles de vinaigre, etc., peu endommagés.

La Vente Commencera à 2.30 P.M.

Notre programme du printemps de ventes d'articles de ménage est maintenant complété pour une date convenable. Informez-vous de bonne heure. Tél. Main 2017.

RAE & DONNELLY,
15-2 Encanteurs et évaluateurs.

VENTE SANS RESERVE A L'ENCAN

Mobilier de Ménage et Autres Effets

Au No. 920 rue Tupper,

Cité de Montréal

Le Contenu de Onze Pièces

comprenant lits en cuivre, lits en cuivre et fer, matelas en treillis d'acier, matelas en laine, oreillers de plumes, couvertures, petites couvertures, bureaux en chêne clair et émaillés, lavabos, services de toilette, bureau de toilette pour homme, en arajou, combinaison bureau et garde-robe en chêne, lingère en chêne, mobilier de salle à manger comprenant table s'allongeant de 6 pieds, 2 fauteuils et 5 chaises de salle à dîner, autres tables en chêne et d'occasion, 2 Davenports, chaises à bras et bergeuse en chêne Mission, grand fauteuil convertible en cuir avec cadre en chêne "Kidder", tapis de Bruxelles et orientaux, prélarts, des aquarelles et des gravures, supports en cuivre pour rideaux en dentelle, rideaux de mousseline, dentelle et autres, de poêle à gaz Oxford de Gurney, un poêle de cuisine "Esther", un générateur "Ruud" à gaz No. 20, linge, porcelaine, verrerie et tous les ustensils de la cuisine.

Lesquels seront vendus aux enchères à l'adresse ci-dessus.

Jeudi le 16 mars 1916 à 10 heures 30 a.m.

PEARCE & LASKER,
Encanteurs généraux.
Tél. Est 2017. 11-14-15

PEARCE & LASKER
ENCANTEURS GENERAUX
786 Blvd St-Laurent.
Meubles (antiques et modernes en stock)
(On sollicite des consignations.)
Bon emmagasinage.
Ventes privées tous les jours. Encans toutes les semaines.
Téléphone Bell Est 2917. 255-4-n.o.

AVIS

Avis est donné aux jardiniers maraichers de la province de Québec, que mardi le 21 du mois de mars courant à 10 heures a.m. aura lieu à Ste-Dorothée, comté de Laval, la grande convention annuelle de l'association des jardiniers de la province de Québec. Nous commencerons par procéder aux élections des directeurs de la dite association et à 1 heure p.m. il sera donné des conférences sur la culture maraichère. Seront présents à ces conférences l'honorable Ed. Caron, ministre de l'agriculture, Québec, J. W. Lévesque, député de Laval, et un grand nombre d'autres orateurs distingués. Ceux qui veulent entrer dans cette dite association devront faire la souscription de $1.00 (une piastre) au secrétaire trésorier.

LOUIS CLEROUX,
Sec.-trés.
St-Martin.

Dominion Textile Company Limited

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de un et trois quarts pour cent (1¾%) sur les actions préférentielles de la "DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED" a été déclaré payable le 15 avril, pour le trimestre finissant le 31 mars 1916 aux actionnaires inscrits sur les rôles au 31 mars 1916

Par ordre du Conseil.

JAS. H. WEBB.
Secrétaire-trésorier.

Montréal, 14 mars 1916.
15-22-29-12 avril

DOMINION COAL COMPANY Limited

DOMINION or SPRINGHILL — CHARBONS BITUMINEUX POUR VAPEUR et GAZ

BUREAU GENERAL DES VENTES
112 RUE St-JACQUES — MONTREAL

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

La Situation est Changeante

Notre lettre en français renseigne sur ce qui se passe à la Bourse.

Pour la recevoir tous les jours avant l'ouverture il suffit d'écrire à

M. PAUL de MARTIGNY

au bureau de Montréal de la maison

BRYANT, DUNN & CO.,

rue St-François-Xavier, Nos. 34-88.
Téléphone Main 4960.

J. J. Carew & Co.

Membres du "New York Curb Market"
AGENTS DE CHANGE
Stocks du "Curb" de New-York
et Valeurs Canadiennes.
EDIFICE DOMINION EXPRESS
Rues St-François-Xavier
et St-Jacques.
MONTREAL, CANADA
TELEPHONE MAIN 7947.

Tableaux de Cotes, montrant toutes les transactions.

Les bureaux de New-York surplombent directement le marche du "Curb".

Bureau principal, Wall Street Journal Building, 44 Broad Street, New York City.

Fil privé vers Toronto et New-York.
279-1-mer-ven-jno

SCOTIA GUIDE A 106

LES FINANCES DE LA PROVINCE

QUEBEC, 15. — D'après une réponse faite par le Trésorier Provincial à une interpellation de M. Tellier, l'actif actuellement disponible de la province est de $7,377,738.05 qui ne comprend pas les édifices publics, les terres du domaine public, les forces hydrauliques, les ressources minières et autres du domaine public.

Le passif direct actuel de la province est de $38,975,128.78 soit une augmentation de $1,417,210.04 sur le passif direct de la province au 30 juin 1915, augmentation due aux prêts faits en vertu de la loi des bons chemins 1912.

L'excédant du passif de la province de Québec sur son actif le 8 mars 1915, était de $31,597,390.73 soit une augmentation dans l'excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1915 augmentation due aux prêts faits en vertu de la loi des bons chemins 1912.

UNE SENSATION EN COUR DE POLICE

Marie Levine Slabotsky, accusée d'avoir fourni à un Autrichien un passe-port russe, lui permettant d'obtenir de l'emploi dans une de nos grandes fabriques de munitions, s'est affaissée privée de connaissance alors que Vasil Morishau, l'un des Autrichiens auxquels des passeports ont été donnés rendait son témoignage.

Le juge Lanctôt dut ajourner la cause à vendredi matin.

En raison de l'état de santé de la prévenue, le juge Lanctôt consentit à ce qu'elle fut remise en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $5,000.

Quand Mme Slabotsky perdit connaissance, sa jeune fille âgée de 15 ans, courut à son aide, en clamant: "Oh! ces Allemands. Ces accusations contre ma mère sont fausses."

Sans hésitation la fillette enjamba le banc des prévenus et aida l'assistant grand-connétable Desaulniers à relever sa mère.

La scène qui suivit fut très émotionnante.

Quand elle reprit conscience, Mme Slabotsky s'écria: "Je suis innocente. Je suis Russe et sujet britannique. Deux de mes frères ont donné leur vie pour l'Angleterre. Ils prétendent que je suis une espionne, mais c'est une infâme fausseté."

Le Dr Gohier, qui est employé au greffe de la Cour de Police, fut appelé à donner les premiers soins à la prévenue.

Dans sa déposition, Vasil Morishau a déclaré que Mme Slabostky lui avait procuré un passe-port russe lui permettant d'obtenir un emploi moyennant une certaine somme d'argent.

A LA BOURSE DE MONTREAL

LE MARCHE EST TRES FORT ET VOIT PLUSIEURS VALEURS S'ETABLIR A DE NOUVEAU MAXIMA. SCOTIA CLOTURE A 106.

Le marché canadien possède une qualité d'intuition qui lui vaut beaucoup—selon les bonnes dispositions de Wall Street. Depuis deux ou trois jours, il a non seulement suivi, mais il a encore deviné New-York au début de sa séance du matin.

C'est ainsi que le groupe de nos valeurs de guerre a suivi celui des Etats-Unis, et plus d'une action a augmenté son gain d'hier d'une façon notable.

Nova Scotia a clôturé à 106 s'arrêtant comme par hasard dans sa course à 110 au moins, comme on le dit sur le rue.

Steel Company of Canada a avancé à 43¼ par rapport à 43⅛ son plus haut d'hier.

Montreal Power a touché 226, Shawinigan, 133; Pacifique Canadien, 168⅝ et, en général, toutes les valeurs ont bénéficié du mouvement.

Dominion Iron a été une des rares exceptions et la rue se demande la raison de la faiblesse de cette action dont le cours devrait dépasser celui de plusieurs autres du même groupe.

La compagnie a le tort de ne pas publier ses rapports mensuels comme le font les aciéries américaines.

BOURSE DE MONTREAL

Liste des ventes de la matinée communiquée par L. G. Beaubien et Cie. Edifice Duluth. 50 rue Notre-Dame Ouest.

Iron, 30 à 45 1-4, 35 à 45 1-2, 125 à 45, 50 à 45 3-8.
Car, 10 à 69, 10 à 70 1-4, 125 à 70, 20 à 70 1-2, 25 à 70 1-2.
Ciment, 110 à 49.
Shawinigan, 7 à 132, 25 à 133 1-2, 80 à 134, 25 à 134 7-8, 75 à 135.
Power, 5 à 222 1-4, 5 à 222 1-2, 25 à 223, 130 à 225, 25 à 225 1-2, 50 à 225 3-4, 140 à 226, 25 à 226 1-4, 75 à 226 1-2, 50 à 227, 25 à 226 3-4.
Scotia, 75 à 103 3-4, 403 à 104, 25 à 104 1-4, 445 à 104 1-2, 1260 à 105, 110 à 104 3-4, 100 à 104 7-8, 25 à 105 1-4, 95 à 105 1-2, 75 à 105 3-4, 110 à 106 7-8, 780 à 106, 125 à 106 1-8, 530 à 106 1-4, 100 à 106 1-2.
Laurentide, 75 à 184.
Steel, 740 à 43 1-4, 70 à 43 3-8, 225 à 43, 60 à 43.
Ames, 135 à 22 1-2, 125 à 22.
Carriage, 25 à 39.
Bridge, 15 à 212 1-2, 105 à 213, 10 à 212.
Loco., 75 à 61, 20 à 61 1-4, 75 à 61 1-2.
D. W. L. Bds., 1500 à 97 1-2.
C. X., 10 à 72, 15 à 73 1-2, 25 à 74, 100 à 74 3-4, 337 à 75, 25 à 75 1-2, 125 à 75 1-4, 25 à 75 1-8, 25 à 74 7-8.
C. T. pfd., 2 à 78.
C. T. pfd., 130 à 90 1-2, 10 à 90 5-8.
S. N. pfd., 10 à 91.
C. X. Bds., 5000 à 85 1-2, 2000 à 86.
R. U. pfd., 7 à 97.
C. I., 55 à 17 1-2, 10 à 17 1-4.
A. M., 175 à 11.
B. T., 2 à 146 1-2, 25 à 146.
G. E., 25 à 111, 125 à 111 1-4, 5 à 111 1-2, 5 à 112.
H. R., 100 à 77.00.
C. I. pfd., 5 à 75 1-4, 122 à 76, 210 à 76 1-4, 25 à 76 1-8, 20 à 76 1-2.
P. Y., 45 à 59, 295 à 58 1-2, 1 à 58, 25 à 59.
P. N., 20 à 61 1-2.
O. S., 25 à 22 1-2.
T. X., 25 à 78 1-2.
S. R., 30 à 6, 25 à 6 1-4.
Sme., 25 à 180 1-4.

VALEURS HORS LISTE

TRANSACTIONS DU MATIN

Asbestos, 1-2 à 7, 2 1-2 à 7.
Laurentide Power, 25 à 55, 5 à 55, 5 à 55, 50 à 55 3-4, 50 à 56, 100 à 56, 25 à 56, 25 à 56.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE BOVRIL, CO. LTD.

Président la réunion annuelle de la "Bovril Co., Limited", le comte d'Erroll a déclaré que l'année 1915 constituait un record dans l'histoire de la compagnie, si l'on excepte l'année de la guerre de l'Afrique-Sud.

L'augmentation du commerce est due à la popularité toujours croissante du Bovril dans tout l'empire britannique et aux nombreux envois faits privément aux soldats par leurs parents et amis.

M. George Lawson Johston, vice-président, fournit d'intéressants renseignements concernant le prix du boeuf. Il parla du début de ce commerce dans l'Argentine. En 1896, l'industrie du boeuf gelé commençait en Australie et dans l'Argentine. Aujourd'hui il y a trente installations en Australie.

Sir James Crichton-Browne, se basant sur les témoignages reçus de partout, des hôpitaux des différents fronts, des camps, des cantines, au sujet de l'emploi du Bovril, déclare que l'on peut regarder le Bovril comme un actif national.

ON SE PREPARE AUX SEMAILLES

Le C.P.R. rapporte que les fermiers de l'Alberta se préparent activement aux semailles prochaines, lesquelles, selon toutes probabilités, commenceront de très bonne heure cette année. Quoique l'on ne s'attende pas à une récolte aussi abondante que celle de 1915 pour l'année courante, on a tout lieu de croire que vu les conditions favorables, le rendement sera en moyenne très satisfaisant dans toutes les régions. Il est vrai que la double récolte de l'automne derniers a quelque peu retardé les labours avant la venue des froids d'hiver, mais ce retard sera amplement compensé par le fait que le sol semble actuellement se préparer pour des semailles hâtives.

La compagnie du Pacifique Canadien qui s'est fait une spécialité de la colonisation dans les provinces de l'Ouest et qui, par l'intermédiaire de ses nombreux agents disséminés dans tous les districts, peut se renseigner exactement sur les conditions existantes, est on ne peut plus en position de pronostiquer avec connaissance et autorité sur les perspectives de la récolte prochaine.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

PACIFIQUE CANADIEN DOMINE LES CHEMINS DE FER PENDANT QUE LES VALEURS DE GUERRE S'ETABLISSENT EN SECONDE PLACE.

NEW-YORK, Wall Street, 15 — Le marché a débuté ce matin en grande activité et en force proportionnée. On a enregistré des gains de 1 point et plus dans les cas de American Locomotive, American Car, American Zinc, China Copper, Mexican Petroleum et Westinghouse. Cette dernière valeur a débuté à une avance de 1 1-4 point, tandis que Reading montait de plus d'un point.

Sur un mouvement de vente, les valeurs spécialisées perdirent un point et plus.

A la reprise de séance, après le lunch, Reading prit la première place avec une avance de 2 3-4 à 89 5-8.

Les Rockefeller sont supposés dans le mouvement et Western Maryland a de ce fait monté de 3 3-8 à 32 3-8.

D'autres valeurs, entre autres Lehigh Valley, Norfolk & Western, U. S. Fruit et American Zinc ont aussi avancé, cette dernière ajoutant 2 points à son gain initial. Bethlehem Steel, se vendant ex-dividende à 7 1-2 pour cent, est tombé à 520, perdant 21 1-2 points depuis hier soir. Cuban-American a avancé de 21 1-2 à 235.

Le marché aux obligations a été ferme.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Bruneau et Dupuis, agents de change 05-97 rue St-Francois-Xavier, Montréal.

Ate. T. & S. F. Ry.	103⅝	104¼
Am. Beet Sugar Co.	71¼	72
Am. C. & F. Co.	74⅝	74
Am. Loco. Co.	82½	82
Anaconda M. Co.	88⅛	88⅛
Am. Sm. & Ref. Co.	101⅝	101⅝
Balt. & Ohio Ry.	89¼	89
Beth. Steel Corp. 7½	520	520
Can. Pac. Ry.	165⅛	168⅝
Am. Can. Co.	63¼	63¼
N. Y. C. & H. R. Ry.	106½	106¼
Col. F. & I. Co.	46⅛	47
Ches. & Ohio Ry.	63	63
Corn Prod. Ref. Co.	22½	22½
Erie R. R.	38¼	38½
Do. First pfd.	53⅛	53⅝
Great North. Ore Co.	46	46
Great North. Ry.	122½	122⅞
Lehigh Valley Ry.	79	80
Miami Copper Co.	36⅞	36⅞
Mex. Pet. Co. of Del.	104	153½
Calig. Petro.	24⅛	24⅝
Do. Pfd.	54	54½
National Lead Co.	67 5-8	67⅝
North. Pac. Ry.	114	114
Pennsylvania Ry.	57¼	57⅜
Press. Steel Car Co.	57¼	57⅞
Chic. Rock Isl. Ry.	17⅛	18½
Rep. I. & S. Co.	53⅞	53⅞
U. S. Rubber Co.	54¼	54¼
South. Pac. Ry.	99⅝	99⅝
Ch., Mil. & St. P. Ry.	95	95½
Studebaker Corp.	148	147½
Tenn. Cop. Co.	58	57⅞
Union Pac. Ry.	134½	134½
U. S. Steel Corp.	86⅝	86⅝
U. S. Steel pfd.	117	117
Utha Cop. Co.	85½	83⅜
West. Air B. Co.	70	70¼
Wabash Pfd.	43⅝	44½
Shattuck-Ariz.	38	38
Kennecott Cop.	56⅞	56⅝

NEW-YORK CURB

Cours fournis par J. J. Carew & Co., 402 Edifice Dominion Express.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

White Motors	49½	50
A. G. & W. In. SS	31⅝	31⅝
A. G. & W. In.SS. pfd	49⅜	49¾
United Verde	17⅛	17⅜
Chev. Mot. Car	159	163
Universal Motors	8⅝	8⅞
Corro de Pasco	39	39½
Cuba Cane Sug.	58⅜	61⅝
Inter. Petrol.	11⅜	11⅝
Empire Oil	8¼	8⅜
Muskogee Oil	2⅝	2 11-16
Angio Am. Oil	15⅜	15⅝
Maxim Munit.	7	7⅛
Midvale Steel	68⅛	68⅜
Aetna Expl.	22½	23
St-Joseph Land	46½	46½
Tobacco Prod.	48½	48
Sub. Boat, v. t. ctfs.	38	38
Sapulpa Oil	14⅜	14⅜
Harnette Oil	3¼	3½
Alax Rub.	71¼	71⅜
H. C. & Z. v. t. ctfs	9¾	10⅛
Motherlode	29	29
Midwest Oil	71	74
Wayland Oil	9	9¼
Magma Cop.	17¼	17⅜
Emma Cop.	46	44
Success Min.	81	80
Lynn Phonograph	4⅝	4⅝

BOURSE DE LONDRES

Consols for money, 57 1-4.
New, 4 1-2.
War Loan, 96 3-4.
Atchison, 108 3-4.
Bal. and Ohio, 92 7-8.
Can. Pac., 180.
Ches. and Ohio, 65 1-4.
Chicago Great Western, 12 1-8.
Ch. Mil. and St-P., 99 3-8.
De Beers, 11.
Denver and Rio Grande, 10 3-4.
Erie, 39 3-8.
Erie, 1er pfd, 55.
Grand Trunk, 11 5-8.
Ill. Central, 108.
Louis. and Nash., 129 7-8.
Mis. Kansas and Texas, 5.
N. Y. Central, 111.
Norf. and West., 124 5-8.
Ont. and West., 29 1-8.
Pennsyl., 60 1-8.
Rand Mines, 3 3-4.
Reading, 90 3-4.
Southern Railway, 22 1-4.
South. Pac., 103 3-4.
U. Pac., 140 1-2.
U. S. Steel, 90.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par Bryant, Dunn & Co., Courtiers, rue St-François-Xavier 84, Montréal.

MINES DE COBALT

	Offre.	Demande.
Bailey	.05½	.05⅝
Beaver	.37½	.38
Chambers-Ferland	.20	.22
Coniagas	.42	.43
Larose	.60	.65
McKinley Dar	.39	
Nipissing	6.37½	7.00
Peterson Lake	.24¼	.25
Seneca Sup.	.55½	.65
Silver Leaf	.02¼	.02⅝
Temiskaming	.52	.52½

MINES DE PORCUPINE

Apex	.05⅝	.06
Dome Ext.	.37½	.38
Dome Lake	.26½	.27
Dome Mines	24.00	26.00
Hollinger	26.75	27.00
Jupiter	.21½	.22
McIntyre	.91½	.92
McIntyre Ext.	.27	.28
Corn Crown		.27
Pore Vipond	.63	.65
Preston E. Dome	.04	.04½
West Dome Cons.	.21½	.22½

UN VRAI MARCHE POUR L'IMMEUBLE

COMMENT FONCTIONNERA LE MARCHE QUE L'ON VIENT DE CREER POUR LE RETABLISSEMENT DES VALEURS IMMOBILIERES.

Ceux qui ont à coeur les intérêts de cette grande ville de Montréal et qui en sont légitimement fiers, ont salué l'ouverture du "Marché aux Immeubles", à l'angle du boulevard St-Laurent et de la rue St-Jacques. Il n'est que d'avoir vu la foule de vendeurs et d'acheteurs qui se presse au Marché depuis lundi dernier, pour reconnaître quelle formidable lacune a comblée le Marché aux Immeubles.

En signalant ici l'apparition à Montréal du Marché aux Immeubles, nous ne le faisons que parce que c'est l'événement le plus important qui se soit produit à Montréal depuis longtemps.

Le marché actuel ne se limitera pas aux ventes et aux achats de propriétés, mais il servira encore d'intermédiaire entre les propriétaires et les locataires en étendant son champ d'activité aux locations.

Donc, propriétaires désireux de transiger, prenez le chemin du Marché aux Immeubles, comme les campagnards prennent le chemin de la ville pour y écouler les produits de leurs fermes, sûrs qu'ils sont d'y trouver des capitalistes, des spéculateurs et des entrepreneurs capables de retirer de ce que vous avez en mains les bénéfices appropriés.

Les propriétaires désireux de vendre n'ont qu'à aller inscrire leurs propriétés au tableau, comme tant d'autres qui n'ont pas même attendu l'ouverture officielle avant de ce faire. Les spéculateurs désireux d'acheter n'ont qu'à assister aux encans dont la série commencera bientôt pour trouver ce dont ils ont besoin.

LA SITUATION AMERICAINE

Bryant Dunn and Co — Les Américains sont dans le premier enthousiasme des heures de guerre. Ils ont pour eux tous les avantages, puisqu'ils vont faire reluire au soleil leurs armes toutes neuves sans courir à la vérité de grands risques. Cette expédition militaire fait faire un grand pas à la politique chère à M. Wilson, de mise en défense du pays. Déjà les grandes aciéries américaines ont reçu d'importantes commandes de matériel de guerre. Le taureau allemand s'est brisé les cornes à la muraille de Verdun sans l'avoir entamée. Il mugit encore, mais il ne fonce plus. L'ours moscovite continue sa marche irrésistible et lente en Asie et n Europe. Le cercle de fer et de feu se resserre lentement autour de empires teutons. Telles sont les bases sur lesquelles repose l'optimisme, les causes déterminantes du grand mouvement spéculatif qui s'est déroulé aujourd'hui.

On dit avec raison que les alliés fabriquent énormément chez eux, mais c'est à tort qu'on a tiré de ce fait un argument de pessimisme contre les aciéries américaines de guerre. La bataille de Verdun, en effet a démontré que la production industrielle anglo-française portée à son maximum de puissance était encore inférieure à la dépense d'armes et de projectiles. On peut même dire que la bataille de Verdun se prolongeait indéfiniment avec la même intensité, la production des aciéries américaines venant en surcroit, ne suffirait pas à nourir les bouches à feu françaises. Car si l'artillerie allemande est puissante, la française l'est plus encore. Les bateaux prennent aux Etats-Unis de pleine charge des projectiles et ce n'est pas encore assez.

Au point de vue de l'industrie, qui est aussi celui de la Bourse, un incident qui déclancherait l'intervention américaine est à souhaiter. Par la main-mise sur les bateaux allemands, elle signifierait la réation d'une marine marchande naviguant sous pavillon étoilé. Elle signifierait surtout un formidable accroissement des exportations américaines.

Spéculativement nous dirons que la situation nous apparait excellente. Nous avons eu en dernière heure une réaction, provoquée par des prises de profits, qui a assaini le marché. Pour peu que cette réaction s'accuse et en l'absence de mauvaises nouvelles, les valeurs avec nous semblent devoir être bonnes à prendre demain.

LA HAUSSE DE BETHLEHEM STEEL

En rapport avec la récente hausse de l'action Bethlehem Steel, nous apprenons que M. J. E. Matthews, chef du département des munitions, vient de partir pour l'Europe, et l'on croit que son voyage se rattache à un nouveau contrat de munitions pour les pays d'Europe.

LE DIVIDENDE DE B. C. FISHING CO.

Le titre British Columbia Fishing & Packing était au nombre des valeurs réapparues hier à la liste, après une longue absence.

L'une des principales raisons de la demande dont l'action a été l'objet est dans le fait que la compagnie vient de déclarer un dividende de 4 pour cent tandis que l'ancien taux était auparavant de 3 1-2 pour cent. Cette compagnie remplace l'ancienne British Columbia Packers Association dont les actions ont été échangées pour celles de la nouvelle compagnie à raison de deux nouvelles pour une ancienne.

Après l'échange le taux de 3 1-2 pour cent fut maintenu sur les nouvelles actions, c'est-à-dire à l'équivalent de 7 pour cent sur l'ancien capital; mais l'on s'attendait toujours à une augmentation prochaine.

A la suite de la déclaration d'hier, le cours de l'action a monté de 2 1-2 points à 62 1-2, ce qui correspond au maximum de 65 l'an dernier et constitue un autre maximum pour 1916.

MAISONS : $100 COMPTANT

Deux magnifiques résidences en brique et béton, semi-isolées, habitables toute l'année, angle Boulevard Marcil et 53e Avenue, Dixie, avec vue sur le lac St-Louis, 8 pièces; planchers en bois dur. Avec toutes les commodités, 15 minutes à l'ouest de la gare Bonaventure. $6,500 chacune: $48 par mois, y compris l'intérêt. Voyez-les en tout temps. Elles seront prêtes au 1er mai.

Marcil Trust Co. Main 3792.
180 St-Jacques.
32e année. Actif plus de $4,000,000.

NOS FINANCIERS



M. JEAN-BAPTISTE LALIBERTE, le nouveau vice-président de la Banque Nationale

VICE-PRESIDENT DE LA BANQUE NATIONALE

QUEBEC, 15 La mort de l'hon. juge Chauveau ayant laissé vacante la charge de vice-président de la banque Nationale, a exigé la nomination d'un nouveau vice-président. A une assemblée du bureau de direction, tenue hier, M. J. B. Laliberté, le grand marchand de fourrures de Québec, a été élu à cette charge. M. Napoléon Lavoie, gérant général de cette institution, a été nommé directeur à la place aussi de feu le juge Chauveau.

L'ALBERTA TAXE LES TERRES VACANTES

Dans une de ses récentes publications dont le but est d'encourager la colonisation dans l'Ouest, la compagnie du Pacifique Canadien, fait remarquer que le gouvernement de l'Alberta a décidé d'imposer une taxe de 10% sur les terres vacantes de cette province. L'idée n'est pas seulement d'augmenter le trésor, on veut aussi par ce moyen décider les propriétaires à cultiver et à occuper ces terres et par là presque doubler le rendement agricole de la province, car il y a paraît-il, 8,000,000 d'acres évaluées à $70,000,000, entre les mains de particuliers qui ne font rien pour cultiver ou améliorer ce terrain. Le gouvernement est d'avis qu'il n'est que juste de faire contribuer ces propriétaires au défrayement des dépenses causées par l'administration, la construction des ponts, des routes, etc., et de soulager ainsi dans une certaine mesure, les cultivateurs qui résident dans la province et exploitent leurs terres. Ceci n'est point une taxe de guerre, comme le signale le C.P.R. et elle n'affecte nullement les fermiers qui améliorent et cultivent leurs propriétés.

LA PROGRESSION DANS L'ALBERTA

En ce moment où l'on discute de tous côtés ce que sera l'immigration après la guerre et ses résultats pour ce qui regarde la prospérité de notre pays, il est intéressant de lire ce que dit le C.P.R. dans une de ses publications, sur la croissance et le développement industriel et agricole du pays et de prendre connaissance des chiffres qu'il cite à l'appui de ses dires.

De toutes les provinces, l'Alberta est peut-être celle dont la progression a été la plus rapide. A peine existait-elle il y a quelques années peut-on dire, car en effet, elle ne renfermait alors dans ses limites que quelques ranches et aucun centre de réelle importance, et aujourd'hui sa transformation est complète. Son sol, scientifiquement cultivé produit des millions, ses villages se sont changés en centres industriels importants, ses manufactures sont solides et prospères et sa population s'est accrue avec une prodigieuse rapidité. Son commerce, qui n'est pourtant encore que dans son enfance, est digne de figurer avec celui des autres provinces. L'industrie de l'élevage, qu'encouragea autant qu'il le put le C.P.R., est l'une des principales de la province, tandis que l'exploitation des mines de charbon et des puits de pétrole rapporte des bénéfices immenses, surtout le charbon. Il y a encore dans l'Alberta 8,000,000 d'acres de terrain propre à l'agriculture qui n'est pas occupé et sur lequel pourront s'établir des milliers d'immigrants, lorsqu'après la guerre la vague se sera tournée du côté de notre pays. Cette province est donc l'une de celles qui, étant favorisées sous tous rapports retireront les plus grands avantages de la situation qui s'annonce pour ce qui touche la colonisation.

L'IMMEUBLE A SHERBROOKE

Mutations immobilières enregistrées à Sherbrooke durant la semaine écoulée:

Eugène Hamm à I. K. Lane, P'tie lot 24a, rang 7, Compton, $4,500.00.

Dme P. H. Jamieson à Wm. Glasgow, Lot 607, Quartier Nord, $1,600.00.

Denault Grain & Provision Co., Ltd., à T. Vaillancourt, Lot 16a et ptie lot 16b, rang 4, Compton, $1,400.00.

C. G. Brown à David Girardin, Lot 1537-24, quartier Sud, $350.

The E. T. Lumber Co. à Dme H. E. Thompson, Lot 506, Orford, $310.

Dme W. Burbeck à V. S. Davies, Ptie lot 201, Waterville, $175.00.

Jas. MacKinnon à J. S. Mitchell, Lots 230-16 et 19, quartier Centre, $100.00.

B. A. Land Co. à Municipalité Canton Orford, Ptie lot 69, Orford, $1.00.

Télesph. Bélanger et al à Denault Grain & Provision Co., Ltd. Lot 16a et ptie lot 16b, rang 4, Compton, $10.00.

AYEZ LA PEAU ROSE ET SOYEZ FRAIS COMME UNE MARGUERITE---ESSAYEZ CELA!

Dit qu'un verre d'eau chaude avec du "Limestone Phosphate" avant le déjeuner élimine les poisons.

Pour apercevoir le stigmate de la santé sur votre figure, pour voir votre peau devenir de plus en plus claire, pour se lever le matin, sans mal de tête, sans mal de reins, sans la langue épaisse ni mauvaise haleine et de fait pour vous sentir de votre mieux, bon ou mal an, essayez le bain intérieur tous les matins pendant une semaine.

Tous les matins avant le déjeuner, prenez un verre d'eau aussi chaude que possible avec une cuillerée à thé de "Limestone Phosphate" dedans, comme moyen inoffensif de laver l'estomac, le foie, les reins et les intestins de la matière de rebut du jour précédent, de la bile sure, des toxines; nettoyant ainsi, adoucissant et purifiant entièrement le tube digestif avant de mettre de nouveaux aliments dans l'estomac. L'action de l'eau chaude et du "Limestone Phosphate" dans un estomac vide produit un effet renforcissant merveilleux. Il chasse toutes les fermentations aigres, les gaz et les acidités et donne un splendide appétit pour le déjeuner.

Un quart de livre de "Limestone Phosphate" chez le pharmacien sera peu coûteux, mais suffisant pour démontrer qu'à l'exemple du savon et de l'eau chaude qui nettoient, adoucissent, et rafraîchissent la peau, l'eau chaude et le "Limestone Phosphate" agissent sur le sang et les organes internes. Ceux qui sont sujets à la constipation, aux attaques bilieuses, aux acidités de l'estomac, au rhumatisme, ainsi que ceux qui ont le teint pâle et la peau jaune, peuvent être assurés qu'une semaine de traitement du bain intérieur les fera paraître et sentir mieux chaque jour. 15

LA NOUVELLE ECOLE DU SACRE-COEUR

La commission scolaire accorde le contrat de construction de cette école à M. Joseph Laurier, le plus bas soumissionnaire.

RESIDENT DE LA VILLE

La Commission des Ecoles Catholiques a accordé hier le contrat pour la construction de la nouvelle école de la paroisse du Sacré-Coeur. Plus de trente soumissions avaient été reçues, variant de $154,000 à $195,000.

Deux entrepreneurs offrirent de construire l'édifice en béton plutôt qu'en acier à une réduction de $12,000 et $15,000 respectivement, mais l'architecte M. Marchand déclara qu'en ce cas il faudrait changer tous les plans, ce qui reviendrait encore plus cher. Finalement il fut décidé d'accorder le contrat à M. Joseph Laurier, la plus basse soumission ayant été mise de côté parce que le soumissionnaire ne résidait pas dans la ville, et qu'il était préférable de donner le contrat à une résident de la ville, payant des taxes.

Le contrat du système de chauffage fut accordé à M. Maguire pour la somme de $19,650.

ON DEMANDE DES JEUNES MUSICIENS

M. Charles Lambert, le directeur des terrains de jeux du Parc Mance, avec autorisation du docteur Gadbois invite tous les jeunes gens qui ont leurs instruments à se joindre au corps de musique en voie de formation et qui sera sous l'habile direction du Prof. J. J. Gagnier, directeur des fanfares Concordia et 1st. Grenadier Guards of Canada.

La première répétition de ce nouveau corps de musique a eu lieu jeudi dernier au No 410 rue Bleury et au-delà de 25 membres étaient présents.

Il y a quelques places vacantes et les jeunes gens qui voudraient se perfectionner sous un de nos meilleurs chefs de musique sont priés de se présenter entre 9.00 heures a.m. à 9.00 heures p.m. tous les jours au chalet des terrains de jeux du Parc Mance et s'adresser à M. Chas. Lambert, le directeur, qui prendra leur nom.

DIVIDENDES DECLARES

OGILVIE FLOUR MILLS — Dividende trimestriel régulier de 2 pour cent, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits au 22 mars.

—o—

LAURENTIDE — Dividende trimestried régulier de 2 pour cent payable le 3 avril aux actionnaires inscrits au 22 mars.

—o—

BEAUDRAM - HENDERSON — Dividende trimestriel régulier de 1¾ pour cent, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits au 29 février.

CHAMBRE DE COMMERCE

La réunion hebdomadaire de la Chambre de Commerce du district de Montréal aura lieu cet après-midi à 4.30 heures. D'importantes questions y seront discutées.

CHEMINS DE FER

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS
GARE BONAVENTURE

CHANGEMENT D'HORAIRE mercredi, le 8 mars

L'OCEAN LIMITED entre Montréal et Halifax sera supprimé jusqu'à nouvel ordre.

EXPRESS MARITIME, 8.15 A.M., tous les jours pour tous les endroits des Provinces Maritimes.

Correspondances pour Terre-Neuve.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE, 122 St-Jacques, Main 6151; Gare Bonaventure, Hôtel Windsor; 9 Blvd. St-Laurent.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Chaque mardi, du 7 mars au 31 octobre.

DE MONTREAL A WINNIPEG ET RETOUR ... **$40.00**

Taux réduits en proportion entre autres endroits dans l'Est et l'Ouest du Canada.

Billets bons pour revenir dans deux mois via le Nouveau Transcontinental—une route toute canadienne pour Cochrane—via Chicago, North Bay ou Toronto, et, durant la saison de navigation, via les Grands Lacs.

Bureaux en Ville: 122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier—Tél.

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS

48ME ANNIVERSAIRE

1868-1916

1868 — 1916

DUPUIS

Vous pouvez Economiser même sur les Epingles chez Dupuis.

COMPLETS pour GARCONNETS

Nous n'avons pas pu oublier les Collégiens dans notre Vente Anniversaire.



COMPLETS POUR GARÇONNETS, 8 à 17 ans, genre Norfolk culotte bouffante.
En tweed rayé gris. Spécial $6.00
En tweed rayé brun. Spécial $7.00
En tweed worsted gris. Spécial $9.00
En tweed worsted brun. Spécial $10.00

PARDESSUS DE DEMI-SAISON, pour garçonnets, 3 à 9 ans, nouveau modèle. En serge irlandaise marine. Prix $3.50 et $4.50
En drap covert beige et gris foncé. Spécial $5.00

ACHETEZ VOTRE BRODERIE durant notre VENTE Anniversaire

BRODERIE, 27 pcs., sur voile et organdi. Rég. $1.00 et $1.25 pour ... 58c

BRODERIE, 18 pouces, sur linon. Rég. 30c, pour ... 18c

BRODERIE, sur linon et mousseline. Rég. 7c à 9c, pour ... 4c

BRODERIE, sur linon et mousseline. Rég. 12c à 15c pour ... 8c

MENUS ARTICLES

EPINGLES, marque "Dupuis Frères," 500 par papier. Spécial ... 5c

EPINGLES, marque "Dupuis Frères," 300 par papier. Régulier 5c. Spécial 2 pour ... 5c

BROCHES A CHEVEUX, ondulées, 100 par boîte. Régulier 5c la boîte. Spécial, 2 boîtes ... 5c

BROCHES A CHEVEUX, à la livre. Rég. 2 pour 5c. Spécial, 5 pour ... 10c

BROCHES INVISIBLES, 100 par boîte. Rég. 5c. Spécial, 3 pour ... 10c

DESSOUS BRAS, trois grandeurs. Spécial, 3 paires pour ... 25c

BOUTONS-PRESSION, en noir et blanc, toutes grandeurs. Valant 10c ... 5c

DES EN CELLULOIDE, couleur aussi acier. Rég. 5c. Spécial, 3 pour ... 10c

AGRAFES. Rég. 5c la carte. Spécial, 3 pour ... 5c

GALON en paquet, 12 pièces assorties. Rég. 5c. Spécial, 3 pour ... 12c

AIGUILLES "SHARP." Rég. 5c. Spécial, 2 pour ... 5c

CARTES D'EPINGLES SURETE, 1 doz. par carte. Rég. 7½c. Spécial, 6 pour ... 5c

AGRAFES, blanches seulement. Rég. 2 cartes pour 5c. Spécial, 12 pour ... 5c

OFFRE SPECIALE

CETTE VENTE VOUS FAIT VOIR TOUS LES DERNIERS STYLES



CHAPEAUX PRETS A ETRE PORTES

NOTEZ LES PRIX

5 DOZ. DE CHAPEAUX PRETS A ETRE PORTES, combinaison de satin, soie, popeline et paille tagal, en tête de nègre, bleu armée, vieux rose, Copenhague, brûlé et noir. Grand choix de jolies formes. Réguliers $2.50 à $3.50 pour ... $1.48

FORMES DE CHAPEAUX.

50 DOZ. DE FORMES de CHAPEAUX, belle qualité de paille tagal et chip, petites et grandes formes. En noir et couleurs. Rég. $1.95 à $2.49 pour ... 98c

FORMES DE CHAPEAUX POUR FILLETTES.

15 DOZ. DE FORMES de CHAPEAUX, belle paille tagal, les plus jolies formes et couleurs. Rég. $1.50 à $2.49 pour ... 88c

FLEURS.

25 BOITES DE FLEURS NOUVELLES, roses et fruits. Valeur régulières de 59c à 78c. Notre prix spécial pour ... 25c

CHAPEAUX GARNIS.

CHAPEAUX GARNIS, importés de New-York et faits dans nos ateliers. Paille tagal. En noir et couleurs. Garnis de large ruban de soie et fleurs. Rég. $4.50 à $7.00 pour ... $2.48

POUR JEUDI MATIN SEULEMENT

ET TANT QUE LES LOTS DURERONT

Pas de commandes par Poste ou Téléphone pour ces Spéciaux.

ENTRE-DEUX BRODERIE, sur linon et mousseline. Rég. 5c et 7c la verge, pour ... 1c

BAS DE SOIE, pour dames, en blanc et noir. Rég. 35c et 40c pour ... 19c

NANSOUK FRANÇAIS, 36 pouces, très beau fini. Valeur de 18c pour ... 8½c

MOIRETTE DE SOIE, 24 pcs. et moirette soie et laine, 39 pcs., pour jupons ou doublures, en fauve, gris, brun. Val. de 50c et 60c pour ... 19c

CARPETTES EN VELOURS AXMINSTER, fond fléché, avec bordure en couleur, 27 x 54 pcs. Rég. $1.89 p. ... $1.89

CHAPEAUX GARNIS POUR FILLETTES, velours uni ou cordé, choix de couleurs et styles. Rég. 98c pour ... 18c

COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES, deux boucles, talon moyen. Val. de $2.00 pour ... 98c

CREPE DE CHINE IVOIRE, tout soie, 40 pcs., texture ferme. Val. de $1.25 pour ... 89c

PILULES ROUGES FRANCO-AMERICAINE. Rég. 50c la boîte. Spécial, 3 pour ... $1.00

Pas plus de 3 boîtes au même client.

Plus les timbres de guerre.

PANTOUFLES POUR DAMES, bon feutre. Val. de $1.25 pour ... 48c

PILULES DE GENIEVRE. Régulier 50c la boîte. Spécial, 3 pour ... $1.00

Plus les timbres de guerre.

COTON A DRAPS, non blanchi, 40 pouces. Val. de 16c la verge, pour ... 14½c

CACHEMIRE COTON DE COULEUR, 36 pcs., teintes solides. Valeur de 15c la vg., pour ... 11½c

BALAIS A TAPIS, haute qualité, 5 cordes, manche émaillé. Valeur régulière de 60c pour ... 39c

VENEZ PROFITER DE CES OFFRES EXTRAORDINAIRES.

LA JOURNEE de JEUDI RESERVE des SURPRISES POUR LES ACHETEURS ECONOMES

VELOURS CORDE

Velours cordé nuances nouvelles "American Beauty" améthyste pour manteaux sports, etc., qualité garantie pour ne pas s'épiler. Valeur de $1.75 pour ... $1.48

SOIE SHANTUNG NATURELLE

SOIE SHANTUNG NATURELLE, 34 pouces, très belle texture, qualité lavable, sans apprêts. Valeur de 75c pour ... 38c

CREPE DE CHINE

CREPE DE CHINE, 36 pouces, mélange de soie et coton, très en demande pour blouses ou robes, qualité se lavant parfaitement bien, choix de couleurs, aussi ivoire et noir. Valeur de 75c pour ... 48c

SUITING CROISE FRANÇAIS

SUITING CROISE FRANÇAIS, 44 pouces, pour costumes ou robes, en taupe, Saxe, Copenhague, marine, brun phoque, taupe et noir. Valeur de $1.75 pour ... $1.49

WORSTED NOIR TOUT LAINE

WORSTED NOIR, tout laine, 54 pouces bonne qualité durable. Valeur de $1.95 pour ... $1.59

DRAP DUCHESSE NOIR

DRAP DUCHESSE NOIR, 42 pouces, tout laine, beau noir jais, ne tachant pas, bonne pesanteur. Valeur de $1.25 pour ... 79c

Installation GRATIS

VOUS AVEZ BESOIN DE GARNITURES ELECTRIQUES?

Alors prenez avantage de notre Vente Anniversaire pour

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI — GARNITURES ELECTRIQUES POUR SEPT APPARTEMENTS $14.98



Dôme pour salle à manger, garniture à trois lumières pour salon, garniture à une lumière pour double salon, deux appliqués pour chambres à coucher, une lumière pour chambre de bain, une corde pendante pour cuisine. Valeur de $20.00 pour ... $14.98

Choisissez vos garnitures électriques durant cette vente. Un petit dépôt suffit pour avoir la livraison de vos marchandises lorsque vous le désirerez.

QUELQUES LIGNES INTERESSANTES AU SOUS-SOL D'ARTICLES EMAILLES. VALEURS EXTRAORDINAIRES A 10c, 15c, 25c, 29c, 39c ET 48c.

GLACIERES DE DUPUIS, haute qualité. Prix $6.98, $7.98 ET $9.48
Donnez un acompte et la livraison en sera faite lorsque vous le désirerez.

SAS POUR LA CENDRE, tôle galvanisée. Régulier $4.00, pour ... $2.98

ASSIETTES A DINER ET A SOUPE, en faïence. Rég. $1.20 la doz. pour ... 95c

A Notre Epicerie

Bluets dans le sirop. Régulier de 12½ cents, 3 boîtes ... 25c
Fraises et framboises. Rég. 20c. 1 botte de chaque p. Avec commande. Phone Est 4510. ... 25c
Sirop Edwardsburg, 2 boîtes ... 25c
Farine Regal ou Ogilvie sac de 7 lbs ... 30c
Lait Klim, boîtes ... 10c ET 25c
Poudre à pâte Magic, bte 1 lb ... 23c
Botte de 2½ lbs ... 48c
Mayonnaise Royal, grosse bouteille. Spécial pour ... 50c
Confitures Glasco, jarre 1 lb ... 22c
Figues de table, lb ... 20c
Confitures Miller ou Ely, jarre de 1 Kere. pour ... 23c
Confitures St-William, chaudière ... 48c

Cacao Fry's, boîte de ½ lb ... 23c
Nettoyeur Babbitt, 5 boîtes ... 25c
Poudre à laver Chinoise, 7 paquets ... 25c
Noix Brazil ou Pecan, la lb ... 22c
Noix assorties, lb ... 22c
Savons Comfort ou Sunny Monday 6 morceaux ... 25c
Thé vert naturel, lb ... 32c
Thé noir Indien, lb ... 32c
Café Santos, lb ... 32c
Café Mocha & Java, la lb. pour ... 38c
Tapioca ou Sago, 3 lbs., pour ... 28c
Pêches ou poires dans le sirop, 2 btes ... 25c
Saumon rouge, bte ... 21c
Saumon rose, 2 btes ... 17c
Raisin épépinés, 2 paquets ... 25c
Maïs sucré, 3 btes ... 25c

Corinthe nettoyé, 2 paquets ... 25c
Pommes Ben Davis, le quart ... 45c
Oranges sans noyaux, la doz. ... 28c ET 35c
Gros Pamplemousses juteux, doz ... 70c
Tomates Victoria, 3 boîtes ... 28c
Petits pois canadiens 3 boîtes ... 25c
Sardines Brunswick, 6 boîtes ... 25c
Vinaigre Malt, grosse bouteille ... 18c
Macaroni ou vermicelle, 3 paquets ... 25c
Spaghetti 3 paquets ... 25c
Orge Monde (Barley), 5 lbs ... 23c
Soupe Snider, grosse bte ... 13c
Poivre blanc, lb ... 33c
Sel de table, 2 gros sacs, pour ... 14c

TRES IMPORTANT !

Nos petits amis qui ont en leur possession des BOUTONS OU CAHIERS DE BONHOMME NOEL voudront bien prendre note qu'à l'avenir les numéros imprimés sur ces

BOUTONS OU CAHIERS

ne seront rappelés qu'une fois par semaine, dans notre annonce de mercredi soir, et seront échangés contre un superbe cadeau en les rapportant à notre Bureau des Annonces, le jeudi, la journée des enfants, entre 4 et 5 heures p.m. Cette semaine, nous rappelons et échangerons demain les numéros suivants: 47, 52, 114, 186, 408, 516, 822, 978, 1007, 1145, 1224, 1351, 1509, 1691, 1856, 1985, 2215, 2822, 2995, 3332, 3816, 4006, 4337, 4945, 5021, 5622, 6003, 8052, 10330, 10582, 11071 et 08021.

MANTEAUX DE FILLETTES POUR LE PRINTEMPS



Jolis nouveaux manteaux, en serge, popeline, nuances assorties. Valeur de $3.50. Ages 2 à 8 ans ... $1.98

Elégants nouveaux manteaux, choix de modèles et tissus, tous doublés ... Valeur régulière de $4.50 pour ... $2.98

Jolis manteaux en satin, popeline et serge, bien garnis. Grandeurs 2 à 8 ans. Régulier $8.00 pour ... $4.98

Nous avons un très bon choix de manteaux de fillettes dans un choix merveilleux de modèles et tissus à prix variant de $4.95 à $15.00. Nous vous invitons à venir les voir.

OFFRES DE VALEURS aux PETITS AUX MAMANS D'Y VOIR

CHAISES A APPRENDRE A MARCHER AUX ENFANTS, construction solide. Valeur de $3.50 pour ... $2.79

DE 9 A 9.30 HEURES A.M.

OREILLERS SANITAIRES, bon coutil fantaisie, 19 x 26 pouces. Rég. 85c la paire pour, chaque oreiller ... 24c

VENTE DES MEILLEURES MACHINES A COUDRE AU MONDE

Nous en vendons à payables à $1.00 par semaine.

NOTRE RAYON DE LINGERIE A TOUJOURS ETE CELEBRE A MONTREAL

ET IL LE SERA ENCORE DAVANTAGE APRES CETTE VENTE.



ROBES de maison, pour dames, indienne fantaisie, couleurs assorties. Jolis styles, garnies de broderie, collet en piqué. Régulier $1.50 à $1.75 pour ... 98c

TABLIERS couvre-tout, pour demoiselles, faits en indienne fantaisie, dessins rayés, nuances pâles ou foncées, manches courtes, poches et ceinture. Prix régulier 49c pour ... 28c

ROBES LAVABLES, pour fillettes, styles de New York, en piqué blanc, mousseline, guingan, imitation toile, couleurs assorties. Valeurs de $3 à $5 pour ... $2.48

KIMONOS LONGS, pour dames, indienne fantaisie, crêpe de coton, couleurs assorties. Styles Empire ou ample, bordure de satin. Rég. $1.98 à $2.98 pour ... $1.48

ROBES LAVABLES, pour fillettes, échantillons et lignes désassorties, quelques-unes légèrement endommagées. Faites de guingan fantaisie, chambrai et indienne. Ages 2 à 14 ans. Rég. $2.00 à $3.00 pour ... 98c

ROBES LAVABLES, pour fillettes, guingan fantaisie, couleurs assorties. Plusieurs jolis styles. Ages 12 à 16 ans. Rég. $2.50 à $3.00 pour ... $1.48

CORSETS POUR DAMES, beau coutil, plusieurs styles, buste bas, moyen ou haut, baleines à l'épreuve de la rouille, jupe très longue. Jarretelles à même. Rég. $1.50 à $2.50 pour ... 98c

JUPONS POUR DAMES, bonne qualité de satin, couleurs assorties, garnis d'un volant circulaire. Rég. $2.25 à $2.50 ... $1.48

KIMONOS COURTS, pour dames, mousseline fantaisie, crêpe de coton, couleurs assorties, nuances pâles ou foncées. Garnis de satin, dentelle et ruban. Rég. $1.25 à $1.50 pour ... 58c

NOUS DONNONS CES DESSUS DE LITS

Ils nous ont été donnés par les marchands de gros à l'occasion de notre anniversaire. Prenez-en avantage. Les valeurs en valent la peine.

125 ECHANTILLONS DE DESSUS DE LITS EN GUIPURE, brodés, appliqués et Renaissance. En blanc crème ou écru, 6 x 7.6 pieds. Divisés en trois lots différents.

Lot No. 1. Valeur de $5.00 pour ... $2.49
Lot. No. 2. Valeur de $5.00 à $8.00 pour ... $3.99
Lot No. 3. Valeur de $8.00 à $12.00 pour ... $4.99

(AU TROISIEME PLANCHER)

Marché "Dupuis"

VOUS ECONOMISEREZ EN PATRONISANT NOTRE MARCHE SANITAIRE

DE 8.30 A 10.30 HEURES A.M.

Graisse en panne, la lb ... 15c
Beurre en rouleau la lb ... 32½c
Patates le quart ... 26c
Epaule de porc frais, la lb ... 16c

Steak extra ... 12½c
Poitrine de boeuf, la lb ... 11c
Sang de mouton, la lb ... 8c
Côtelettes de boeuf, la lb ... 15c

ACHETEZ VOTRE POISSON LE JEUDI

Merluche (haddock) de Portland, fraîche, lb ... 9c
Flétan en entier ou moitié, lb ... 11c
Flétan tranché la lb ... 13½c
Saumon de Gaspé, complet, lb ... 12½c
Saumon tranché, la lb pour ... 15c
Morue salée épaisse, la lb ... 8c

Sardines salées la lb ... 8c
Hareng frais salé ou fumé, la douzaine ... 38c
Beau doré la lb ... 11c
Truite et saumon salé, lb ... 12½c

Légumes frais reçus tous les jours.

RAYON DES CHAUSSURES

BOTTINES BOUTONNEES EN GUN METAL POUR ENFANTS, semelles pesantes Pointures 8 à 10½. Régulier $2.25 la paire, pour ... $1.48

BOTTINES EN CHEVREAU DONGOLA POUR DEMOISELLES, genre lacé ou boutonné semelle pesante, talon militaire, bout rapporté en cuir verni. Pointures 11 à 2. Valeur rég. de $2.25, pour ... $1.48



BOTTINES EN CHEVREAU DONGOLA POUR DEMOISELLES, tige en cuir mat et bout rapporté en cuir verni. Val. de $2.50 p. ... $1.88

RAYON DES ARTICLES POUR HOMMES

JEUDI est JOUR DE FETE à ce RAYON.

SOUS-VETEMENTS
SOUS-VETEMENTS EN LAINE NATURELLE, qualité irrétrécissable. Grandeurs 24 à 34. Notre prix spécial ... 69c

CRAVATES
CRAVATES EN TRICOT DE SOIE, couleurs unies ou combinées. Rég. 35c pour ... 18c

CHAUSSETTES
CHAUSSETTES CACHEMIRE TOUT LAINE, talon et bout double. Spécial ... 33c



Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. B. Dubois, Président. H. W. Beauclerk, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

Feuilleton de la "Patrie"

"Sur les Routes Sanglantes"

(Récit de la Grande Guerre)

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

Par Jules Mary

107 (Suite)

Il voudrait ajouter quelque chose, mais il a un sursaut et sa bouche reste muette pour l'éternité ! D'autres, encore, se débattent dans la plaine, essayent, en traînant et portant une jambe avec la main, de regagner la tranchée en arrière. Des plaintes... Des voix jeunes, des voix d'enfants appellent leur mère... toujours, toujours la mère... la mère toute-puissante, de qui est venue la vie et qui réapparaît au moment de la mort... "Maman !" Les grondements déchirent l'air, assourdissants, ininterrompus... Déjà, comme des touffes de coquelicots, la plaine se parsème de larges flaques de sang... "Tirez ! Tirez !... Videz les cartouchières !" Le fusil, de nouveau, s'échauffe... Ceux qui ont des mausers ne tirent plus et attendent la saignée à la baïonnette... "En avant ! Levez-vous !... En avant !" Une faux se promène dans les sections qui s'éclaircissent... Par-ci, par-là, des visages blêmes, les yeux ouverts regardant le ciel... sans plus rien voir... Beaufort est calme... Roger, auprès de lui — car ils ne se quittent guère, ils sont devenus camarades de combat — a très chaud — sa gorge est sèche... Il sent comme des coups de marteau dans la tête... un instant il a une défaillance, le front appuyé contre la crosse de son fusil... Oh ! quelques secondes, rien !... Ce n'est pas la peur, malgré l'effroyable tempête... c'est la répercussion d'une fatigue sur le coeur, une bordée de palpitations violentes qui se calment. "Levez-vous! En avant!" Il est debout, les jambes cotonneuses, mais il court, baissé... Du reste, il vibre, soudain, à une voix claire, à une voix aimée qui, presque joyeuse, et comme si elle devinait, lui crie :

—Ça va, Roger ?

—Ça va, mon lieutenant...

Une ligne d'arbres, le long d'un chemin, d'un fossé... Quel abri !... Ils souffl ent... Voilà le dernier coup... Là, à cinquante mètres, les Boches... "Baïonnette au canon!" L'ordre court... quelques mains hésitent à ajuster l'arme... elles sont devenues maladroites... puis tout est prêt... On se compte d'un regard rapide... Est-on en nombre ? Les sections sont mêlées... Des hommes qu'on ne connaît pas... La plupart des sous-officiers tués ou blessés... Frédéric, le front bandé... Rien... Une éraflure... Jodoigne indemne... dont le regard ne trahit point de haine mais une résolution implacable... terrible et doux... Et voici tout à coup Magnificat, d'un ton nasillard, qui s'informe : "Quelle heure peut-il bien être ?" Ce n'est rien... Et pourtant, un rire fuse... Beaufort réplique : "On te le dira ce soir !" Un nouvel élan, le dernier... Il faut en finir... "Gare aux fils de fer !" C'est un mot qui vient on ne sait d'où... De l'avant, sans doute !... Ceux-là, sur la troisième ligne, n'ont pas été coupés. Les sournoises toiles d'araignées sont tendues, prêtes à recevoir les hommes... Le colonel a dit : "Il nous faut la troisième, avant ce soir!" Mais où donc est le capitaine Violette ?... Resté derrière, aplati, dans le plein d'un shrapnell... C'est Frédéric qui prend le commandement... Cinquante mètres à franchir!... Tout ce qui a été fait n'est rien... si ces cinquante mètres de sont pas franchis... Là, vraiment sur l'espace étroit, on a toutes les chances de mourir... Les hommes savent, d'instinct, que des pièges les attendent, que les mitrailleuses les prendront de face et de flanc, et qu'autant de têtes qui vont se lever hors du sillon seront des têtes abattues... "Il le faut!" Des soldats se serrent la main... Roger et Beaufort, dans le même sentiment, se rapprochent, comme s'ils voulaient n'offrir qu'un seul corps à la même balle... Et Frédéric les regarde, avec son triste sourire désabusé... Les hommes choisis ont les outils, les cisailles, les hachettes... pour trancher les perfides tolles des nombreuses araignées... Mais voici qu'un immense soupir de soulagement passe sur les coeurs oppressés... Les 75 et les 90 qui se sont tus, recommencent leur ravage... Pardessus les têtes rasées au ras des chaumes, les rafales passent qui vont s'abattre dans le village, empêcher les formations, disperser les rassemblements... Ce n'était pas tout... Deux attaques se déclanchaient au nord-est et au nord-ouest, qui prenaient le village à revers... Du premier coup, des hommes se rendirent compte... Une joie passait... On les tenait une fois de plus, les Boches !... Magnificat entama son chant de guerre : "Quand tu disais que tu m'aimais, c'était pour rire, c'était pour rire..."

La voix éclatante de Fresl domine la tempête :

—Debout !

Oh ! ces cinquante mètres à franchir !... Et la ruée de mort !... Et les rangs qui s'éclaircissent de plus en plus !... Les hommes qui lâchent le fusil et trébuchent pour ne plus se relever... Cette fois, pas une plainte... C'est la rage de tuer ou de mourir... Il le faut ! Il faut tuer ou il faut mourir... Rien hors de là!. Les cadavres s'entassent devant les fils de fer, mais le long des cadavres les vivants se glissent, s'haussent et s'aillent... agrandissent la brèche, abattent les piquets, puis s'écroulent à leur tour... Inlassable, le clairon du colonel sonne : "Il y a la goutte à boire !" Voici un grand cri de furieux triomphe : "Nous les avons ! Nous les avons !" Et les mitrailleuses se taisent... Maintenant, il y a du bon... Roger et Beaufort sortis de la rafale, se sont jetés dans la tranchée... Une trombe les suit... Et un effroyable silence... comme sur la côte de Châtelineau, à Charleroi, et comme dans la tuerie, à la mare de la Chopette, c'est le silence de rudes travailleurs qui ne trahissent plus leurs efforts que par des onomatopées... les han ! han ! du forgeron qui abat son marteau sur l'enclume... du bûcheron qui frappe au pied de l'arbre de la forêt... ou du boulanger qui soulève la lourde pâte dans son pétrin... Han ! c'est une tête broyée... Han ! un bras disloqué... Han ! une poitrine trouée, pendant que l'homme gris, casque en arrière, rend par la bouche une gorgée de sang... Han! ce sont des cous cloués aux traverses de bois... des grimaces horribles... des piétinements sur des choses molles... les unes inertes et les autres qui remuent... Et des rires qui sont des grondements de fauves et n'ont plus rien d'humain!...

La nuit.

Toutes les dispositions ont été prises en vue d'une contre-attaque. Sur la gauche et la droite du village, nos forces sont tenues en échec, mais sur le terrain gagné, elles se fortifient en préparation de l'assaut du lendemain. Des renforts sont venus. Munitions au complet. On casse la croûte. La lune se lève, énorme, rouge et ronde, et bientôt la plaine s'éclaire doucement de sa froide lumière. Les maisons apparaissent parsemées parmi les arbres fruitiers des jardins. Tout semble y reposer et pourtant l'on sent que c'est de là que vient la menace. Vers Vers onze heures, la menace se déclanche. Des masses noires, en la nuit claire, se meuvent profondes dans les champs. C'est comme un taillis épais qui, tout à coup, déraciné se mettrait en marche.

—Pas un coup de fusil! Faites passer...

Le mot rapide, volé de bouche en bouche.

Quelques-uns, harassés et qui s'étaient assis, se lèvent. Les baïonnettes accrochent au clair de l'acier des reflets furtifs de la lune. Deux ou trois allument leur pipe. Magnificat jure: il a perdu la sienne... Alors, il coule dans sa joue une pincée de tabac qu'il se met à mâchonner, avec l'air d'un ruminant. Le taillis épais et déraciné ondule et se rapproche. Il s'éclaire de toute une ligne de traits de feu. Des volées de balles font zou, zou, au-dessus des têtes, ou viennent taper contre les sacs de terre.

—Pas un cou de fusil!...

On entend le son rauque des courts clairons germains...

—Laissez-les venir... Faites passer...

Ils viennent. Les voici à deux cents, à cent cinquant, à cent mètres.

—Feu par salves!

L'incendie s'allume. Les poilus crachent la mort.

—Feu à volonté!... Feu à répétition!...

Quand la neige tombe droite et tranquille, dans une chûte si continue, si régulière qu'elle paraît ne devoir plus jamais cesser, parfois s'abat tout à coup en plein calme une rafale de vent... on voit alors les flocons tourbillonner sur place, se rejoindre en plaques qui s'accrochent pour se disperser aussitôt. Des trouées se forment dans la blanche nuée, de longues bandes flottent comme des banderoles qui se cherchent, se poursuivent, se recroquevillent, ondulent, se dispersent ensuite et pendant que les flocons en désordre, après des flux et des reflux, se tordent et s'abîment en balayant le sol, d'autres tentent de remonter vers le ciel à leur source. Ainsi la masse des Boches se désagrège en remous qui se brisent les uns contre les autres et la tempête d'une panique irrésistible les emporte vers l'arrière, sous les outrages et les hurlements des officiers qui les arrêtent à coups de revolver.

Dans la nuit, jusqu'au matin, des coups de fusils isolés... Des plaintes toutes proches... plus loin des appels et des râles... Cette fois, une irrésistible envie de dormir succède à la fièvre... on pressent que jusqu'au lendemain plus rien n'est à craindre... Déjà plusieurs sont endormis... brusquement, comme frappé à mort, par le sommeil invincible... Et quel sommeil ! Des visions de carnage y palpitent... et de flaques de sang... et de membres déchiquetés... Et ce sont des lambeaux d'uniformes et des fusils qui se brisent... et des cauchemars de clameurs et de gémissements... puis, soudain, des réveils en sursaut suivis de longs et profonds soupirs... Et quelques autres, poursuivant leur rêve, crient : "En avant ! En avant !" comme si de nouveau la trombe grise des Boches se défaillait sur eux dans la réalité ainsi qu'ils venaient de la voir en rêve!...

(A SUIVRE)

IL N'Y A QU'UNE RÉPONSE AU SUCCÈS DE LA

BOULANGERIE HARRISON

"Nous en Maintenons la Qualité"

Demandez-le à votre Epicier ou Téléphonez à Mount 3566.